Le Richelieu

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937

Vol. XXIV — No 7 | SAINT-JEAN, JEUDI LE 8 JANVIER 1959 | 92

Début des fêtes du 25e anniversaire du diocèse

La dernière semaine de décembre 1958 a marqué de façon solennelle le début des fêtes qui se dérouleront dans le diocèse de Saint-Jean à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation. Son Excellence Mgr l'Evêque a voulu en effet que la visite que les religieux et les religieuses de même que les membres du clergé lui font à cette époque de l'année, inaugure les fêtes qui doivent marquer le 25e anniversaire du diocèse en 1959.

Réception des religieux

Samedi le 27 décembre dernier était le jour fixé pour la réception des religieux, Pères et Frères, en service dans le diocèse. Quelque 250 religieux répondirent à l'invitation de Mgr Coderre et assistèrent à une messe d'action de grâces célébrée par Son Excellence à la chapelle du Séminaire de Saint-Jean.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le T. R. P. Gommaire Van den Broeck, O. Praem., qui parla de la collaboration que les religieux doivent accorder à l'Evêque dans un diocèse et du travail apostolique qui leur incombe.

Après la messe une photo-souvenir fut prise et les religieux se retrouvèrent au réfectoire du Séminaire où un banquet leur fut servi. A l'issue du repas un religieux représentant les Frères et un religieux représentant les Pères offrirent leurs voeux à Son Exc. Mgr l'Evêque. Mgr Coderre remercia chaleureusement les religieux pour leurs bons voeux et les invita à poursuivre leur travail apostolique dans le sillon de l'évêque comme le lui avait recommandé le T. R. P. Van den Broeck.

Son Excellence voulut ensuite remercier le travail et le mérite des communautés du diocèse de même que les longues années de service de certains religieux en leur décernant médailles et diplômes. On en trouvera la liste complète en page 5 de la présente édition.

Réception des prêtres

La réception du clergé séculier du diocèse avait été fixée au lundi 29 décembre 1958. Près de 200 prêtres et séminaristes se rendirent au Séminaire de Saint-Jean — l'Alma Mater de la majorité d'entre eux — où Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre célébra une grand-messe pontificale. Pour la circonstance Mgr Coderre avait demandé à l'un de ses confrères en épiscopat, Son Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque-fondateur de Saint-Jérôme et ancien supérieur du Séminaire de Saint-Jean, de donner le sermon. Mgr Frenette traita de la fidélité du prêtre séculier à ses engagements sacerdotaux.

Un banquet réunit ensuite tous les invités de Mgr l'Evêque de Saint-Jean au réfectoire du Séminaire. C'est Mgr Joseph Chevalier, P.A., curé de Laprairie et le plus âgé des prêtres en service dans le diocèse, qui prit la parole au nom du clergé à l'issue du repas. Mgr Chevalier esquissa un rapide historique du diocèse et pour terminer assura Mgr Coderre de la filiale soumission de son clergé.

Avant de décerner les décorations pontificales et diocésaines, Mgr Coderre demanda à ses prêtres de bien préparer leurs fidèles à la Grande Mission qui allait se dérouler dans toutes les paroisses du diocèse en mai 1959. On trouvera en page 5 de la présente édition la liste complète des prêtres qui ont reçu des décorations à l'occasion des fêtes du 25e anniversaire du diocèse.

Double réception des religieuses

A cause du grand nombre de religieuses — 29 communautés dans le diocèse — et de l'exiguité des locaux pour pouvoir les recevoir toutes à la fois, Mgr l'Evêque sépara les religieuses en deux groupes qu'il reçut l'un à Saint-Jean, le 30 décembre 1958 et l'autre à Saint-Lambert le 5 janvier 1959.

La réception à Saint-Jean eut lieu à l'Ecole Normale des Dames de la Congrégation où les religieuses des comtés de Saint-Jean, Laprairie et Napierville étaient invitées. Son Excellence y célébra une messe d'action de grâce et le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. André Monnier, f.ch. Le Père Monnier développa pour les religieuses, tant à Saint-Jean qu'à Saint-Lambert, le sens de l'esprit diocesain qui doit être le leur dans un diocèse.

A l'issue du banquet qui réunissait les religieuses au réfectoire du couvent, la R. S. Supérieure, au nom des religieuses présentes, offrit ses bons

(Suite à la page 8)

Décorations pontificales et diocésaines



Mgr Laurent Brault



Mgr Bernard Courville

Son Exc. Mgr l'Evêque de Saint-Jean a annoncé à la fête qui réunissait tous les prêtres séculiers du diocèse le 29 décembre dernier au Séminaire de St-Jean que Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a daigné nommer

PRELATS DOMESTIQUES: Mgr Bernard Courville, Recteur du Séminaire de Saint-Jean; Mgr Laurent Brault, Directeur de l'Union des Oeuvres.

CAMERIERS SECRETS: Mgr Joseph Poissant, curé de Boucherville; Mgr Lucien Messier, aumônier de l'Hôpital St-Jean.

D'autre part, Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre a nommé

CHANOINES HONORAIRES: M. Etienne Lajeunesse, curé de St-Maxime; M. Ernest Coursol, curé de St-Hubert et M. Gilles Leblanc, Econome du Séminaire de Saint-Jean.

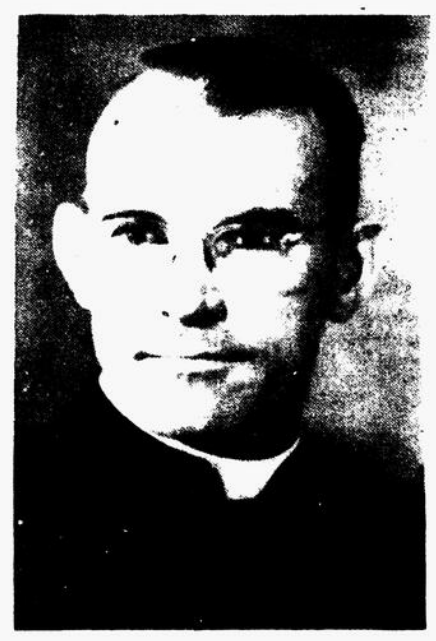
AUTRES NOUVELLES EN PAGES 5 ET 8



M. le Chanoine E. Coursol



M. le Chanoine E. Lajeunesse



M. le Chanoine G. Leblanc



► Son Excellence Mgr Gérard-Marie CODERRE, évêque de Saint-Jean, est photographié au milieu des membres du clergé et des séminaristes de son diocèse qu'il recevait au Séminaire de Saint-Jean le 29 décembre dernier. A la droite de Mgr CODERRE on voit Son Exc. Mgr Emilien FRENETTE, évêque-fondateur de Saint-Jérôme, qui prononça le sermon de circonstance à la messe d'action de grâce

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 28 décembre, a été baptisée Marie, Anita, Lucie, née le 15 décembre, enfant de M. Roméo Landry et de Irène Huet. Le parrain a été M. Réal Landry, et la marraine Anita Lorrain, oncle et tante.

—o—

A la Cathédrale, le 28 décembre, a été baptisé Joseph, Jacques, Pierre, né le 13 décembre, enfant de M. Pierre Vadnais et de Monique Chalifoux. Le parrain a été M. Réjean Vadnais et la marraine Imelda Jarry, oncle et grand-mère.

—o—

A la Cathédrale, le 28 décembre, a été baptisée Marie, Denise, Lynda, née le 17 décembre, enfant de M. Jean-Marie Daley et de Thérèse Daigneault. Le parrain a été M. Marcel Drapeau et la marraine Denise Daigneault.

—o—

A St-Edmond, le 25 décembre, a été baptisé Joseph, André, Jacques, né le 16 décembre, enfant de M. Maurice Bellefleur et de Anita Mercier. Le parrain a été M. André Mercier et la marraine Annette Pinsonneault, son épouse, oncle et tante.

—o—

A Saint-Edmond, le 26 décembre, a été baptisée Estelle, Rollande, Marie, Andrée née le 19 décembre, enfant de M. Maurice Hébert et de Rollande Jetté. Le parrain a été M. André Girard et la marraine Estelle Hébert, son épouse, oncle et tante.

—o—

A St-Edmond, le 28 décembre, a été baptisée Marie, Yvonne, Cécile, Tracee, née le 14 décembre, enfant de M. Guy Brouillette et de Alys René. Le parrain a été M. Ditold Rybczynski et la marraine Anna Hofman.

—o—

A St-Edmond, le 28 décembre, a été baptisée Marie, Thérèse, Diane, née le 21 décembre enfant de M. Fernand Jacques et de Ida Champagne. Le parrain a été M. Hervé Dion et la marraine Thérèse Champagne, son épouse, oncle et tante.

—o—

A St-Edmond, le 28 décembre, a été baptisé Joseph, Jean, Jacques, Daniel, né le 21 décembre, enfant de M. Paul-Emile Poulin et de Jeannette Levreau. Le parrain a été M. Denis Poulin et la marraine Georgette Poulin, frère et soeur de l'enfant.

—o—

A St-Edmond, le 31 décembre, a été baptisée Marie, Hélène, Anne, née le 25 décembre, enfant de M. Laurent Véronneau et de Aline Dépelteau. Le parrain a été M. Alphonse Dépelteau et la marraine Léona Bessette, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Ernest Véronneau, grand-mère.

—o—

A St-Edmond, le 2 janvier, a été baptisée Marie, Alma, Carmen, Lucie, née le 25 décembre, enfant de M. Luc Mercier et de Berthe Dufour. Le parrain a été M. Joseph Dufour et la marraine Alma Tremblay, son épouse. Porteuse: Mlle Carmen Dufour, tante.

—o—

A St-Edmond, le 4 janvier, a été baptisé Joseph, Georges, Emile, Arsène, Jean, enfant de M. Marcel L'Hereault et de Rita Péloquin. Le parrain a été M. Arsène Lanciault et la marraine Alice Collin, son épouse, grands-parents. Porteuse : Mme Roger Vivier, tante.

—o—

—A St-Edmond, le 4 janvier, a été baptisée Marie, Jeannette, Carole, née le 23 décembre, enfant de M. Yvan Boucher et de Berthe Bouvier. Le parrain a été M. Jean-Paul Mailloux et la marraine Jeannette Bouvier, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mme Rosario Boucher, grand-mère.

A St-Edmond, le 4 janvier, a été baptisé Joseph, Réjean, Guy, né le 27 décembre, enfant de M. René Dulude et de Juliette Vincent. Le parrain a été M. Réjean Vincent et la marraine Marie-Flore Boucher, oncle et grand-mère de l'enfant. Porteuse: Mme Raymond Vincent, gr.-mère.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 4 janvier 1959 a été baptisée Marie, Françoise, Nicole, née le 26 décembre, enfant de M. Guy Lévesque et de Jeanne England. Le parrain a été M. Edmond Bertrand, grand-oncle et la marraine Françoise Perrault, tante.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 4 janvier 1959, a été baptisé Yves, Joseph, Albert, Louis, né le 18 décembre, enfant de M. Louis Daniel et de Lise Godin. Le parrain a été M. Jacques Théberge et la marraine Monique Daniel, oncle et tante.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 4 janvier 1959, a été baptisé Joseph, David, Urgel, Bruno, né le 30 décembre, enfant de M. Urgel Benoît et de Rita Poitras. Le parrain a été M. David Roberge et la marraine Liliane Poitras, oncle et tante.

—o—

A St-Lucien, le 28 décembre, a été baptisé Joseph, Marcel, Christian, Pierre, né le 22 décembre, enfant de M. René Gravel et de Louise Huard. Le parrain a été M. Normand Gravel et la marraine Thérèse Ouimet, oncle et tante. Porteuse: Mme Denise Huard, tante.

—o—

A St-Lucien, le 4 janvier, a été baptisé Joseph, Fernand, Jacques, né le 31 décembre, enfant de M. Gérard Guay, et de Yvonne Yelle. Le parrain a été M. Fernand Guay et la marraine Thérèse Robitaille, oncle et tante.

MARIAGES

Paquette - Rheault

En l'église Cathédrale, le 27 décembre, a été célébré le mariage de M. André Paquette, peintre, fils de feu Edéas Paquette et de feu Alice Picard, à Mlle Yvette Rheault, fille de M. Joseph Rheault et de Marie-Louise Genest. Les témoins ont été MM. Maurice Paquette et Joseph Rheault.

—o—

Bélanger - Guimond

En l'église Cathédrale, le 27 décembre, a été célébré le mariage de M. Aurèle Bélanger, fils de feu Ernest Bélanger et de Berthe Gosselin, à Mlle Lucienne Guimond, fille de M. Joseph Guimond et de Jeannette Thériault. Les témoins ont été MM. Lionel Fortier et Joseph Guimond.

—o—

Tétreault - Beaudry

En l'église Cathédrale, le 27 décembre, a été célébré le mariage de M. Jacques Tétreault, comptable, fils de M. Bernard Tétreault et de Germaine Dorais, à Mlle Blanche Beaudry, fille de M. Rodolphe Beaudry et de feu Claire Lachance. Les témoins ont été MM. Bernard Tétreault et Rodolphe Beaudry.

TOUS EXIGENT
Service
"DURACLEAN"
Audet
Pour nettoyage à domicile de chesterfield, tapis, etc.
Fl. 6-6144

Raoul-R. Lafleur, D.C.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS X
234 Champlain
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures.
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous:
Fl. 7-3488 S.-JEAN

CARNET Social

Mme J.-E. Plante, de Montréal, était chez ses parents de notre ville, à l'occasion des fêtes.

—o—

M. et Mme Henri-Louis Lessard et leur bébé, passent les vacances des fêtes chez leurs parents à St-Joseph de Beauce.

—o—

M. et Mme Jules Hébert, de Québec, passent quelques jours à Saint-Jean, en visite chez des parents à l'occasion du Jour de l'An.

—o—

M. et Mme Gaston Palardy et leurs enfants, de Montréal, visitaient leurs parents de notre ville, à l'occasion du Jour de l'An.

—o—

M. et Mme Roger Ducharme, de notre ville, passent la période des fêtes chez leurs parents à Thetford Mines.

—o—

Mme Georges Sheppard a passé quelques jours à Ste-Martine, en visite chez M. et Mme R. Laberge.

—o—

M. et Mme Jean-Paul Lagueux et leurs enfants, de notre ville, passent la période des fêtes chez leurs parents à St-Joseph de Beauce.

—o—

M. et Mme Lionel Georges et leurs enfants, Normand, Pierre, Odette et Laurette, de Sherbrooke, ont passé le temps des fêtes chez leurs parents de notre ville.

—o—

M. et Mme Gérard Lefebvre, de Barry, Vt, ont passé quelques jours dans les familles Hébert et Lefebvre, à l'occasion du Jour de l'An.

—o—

M. et Mme Fernand Bonneau et leurs enfants, de Pointe Gatineau, ont passé quelque temps dans les familles Labonté et Bonneau.

—o—

M. et Mme Léopold Ouellet et leurs enfants, de notre ville, passent quelques jours à Thetford Mines en visite chez leurs parents.

—o—

Mlles Edwidge et Gilberte Trépanier, de Ste-Martine, sont actuellement en visite chez des parents et des amis de notre ville.

—o—

Mlle Laurette Lefebvre et M. Henri Lefebvre recevaient à souper, samedi soir dernier, M. et Mme Jean Guy, de St-Hyacinthe, Mme Liane Bolduc, de Ville Mont-Royal; Mlle Madeleine Guy, de Ville St-Michel; M. et Mme Georges-Aimé Lefebvre, de Laprairie ainsi que leurs cousins et cousines, de St-Jean et Iberville.

—o—

Mlle Marguerite St-Amand, i.l. et M. Jean-Claude Goulet sont de retour d'un voyage d'une semaine où ils ont visité de la parentée à St-Moise cté Matapédia et à Rimouski.

● Sur 2,104,042 bovins éprouvés à la tuberculine durant l'exercice 1956-57 seulement 2,840 ou 13% ont réagi positivement soit une moyenne de 4 sujets par 3000 bovins éprouvés

Les plaques '59 sont disponibles

Les conducteurs de véhicules-automobiles de Saint-Jean et des environs peuvent se procurer les plaques d'enregistrement de leurs véhicules depuis lundi 5 janvier. C'est ce que nous annonce M. J.-Alfred Nadeau, gérant du bureau du service des véhicules automobiles, succursale de St-Jean, à 286 de la rue Laurier. Ils auront jusqu'au 28 février inclusivement pour se procurer ces plaques.

Plusieurs personnes ont déjà reçu de Québec des cartes donnant toutes les informations nécessaires aux employés du bureau pour accorder la plaque. Ces personnes feront bien de se munir de cette carte pour se présenter au bureau s'ils ne veulent risquer une perte de temps inutile.

Une autre précaution élémentaire, s'est de faire signer la carte par la personne concernée si une autre personne va chercher sa plaque. Il va de soi aussi que le bureau n'émettra aucun permis à moins que le client ne présente son permis de conducteur ou de chauffeur.

Nouveau règlement

Un nouveau règlement est en vigueur pour les mineurs cette année. Comme par les années précédentes les jeunes de 17 à 21 ans devront présenter le consentement écrit de leurs parents ou de leur tuteur selon le cas. Mais de plus, les cartes pour la police d'assurance devront être remplies et envoyées à la compagnie pour approbation. Ce n'est que sur présentation de cette carte que les personnes concernées seront admises à passer l'examen.

Heures de bureau

Le bureau du service des véhicules automobiles, 286 rue Laurier, sera ouvert sur semaine de 9 à 12 heures a.m. et de 1h.30 à 5 heures p.m. Le samedi de 9 heures à midi seulement.

Les automobilistes ont donc deux mois pour se mettre en règle, et ceux qui ne le seront pas le 1er mars risquent de subir des ennuis, non seulement dans la province, mais aussi à l'extérieur. Ils ont donc tout avantage à se présenter au bureau le plus tôt possible pour éviter la ruée de la dernière heure, surtout ceux qui n'ont pas encore leur carte et qui devront la faire remplir au bureau

Fiançailles

Au réveillon de Noël, M. et Mme Paul-Emile Perreault recevaient les parents et amis à l'occasion des fiançailles de leur fille Jocelyne avec M. Guy Fortin, fils de M. et Mme Armand Fortin de cette ville. Il y eut beaucoup de gaieté à cette réunion, marquant le bonheur des deux fiancés qui ont reçu de nombreuses félicitations et jolis cadeaux.

La bénédiction des fiançailles fut donnée par M. l'abbé Benoît Legrand, curé de la paroisse Saint-Lucien.

o

M. et Mme Louis Roy, de Notre-Dame de Lourdes annoncent les fiançailles de leur fille, Madeleine, avec M. Luc Daigneault, fils de M. et Mme Jérôme Daigneault, de Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean.

M. et Mme Gustave Signori annoncent les fiançailles de leur fille, Marie-Reine, à M. Guy Guérin, fils de M. et Mme Patrick Guérin, de Saint-Jean.

A Noël avaient lieu les fiançailles de Mlle Denise Choquette, fille de M. et Mme Georges Choquette à M. Denis Gamache, fils de M. et Mme Parmenas Gamache, de la ville.

o

A Noël, à la Cathédrale de St-Jean ont eu lieu les fiançailles de Mlle Marguerite St-Amand, de Saint-Jean, fille de M. et Mme Antoine St-Amand, de St-Moise Matapédia, à M. Jean-Claude Goulet, fils de Mme Adelphis Goulet de la paroisse Cathédrale.

Félicitations à tous ces heureux fiancés!

Convocation

AUX FILLES D'ISABELLE

L'assemblée régulière du Cercle de Filles d'Isabelle de St-Jean se tiendra lundi le 12 janvier à 8h.30 p.m.

Un nouveau trimestre commence et on est prié de se rappeler le paiement des cotisations. On en profitera de cette assemblée.

La grande VENTE DE JANVIER est en vigueur
Chez PIERROT PIERRETTE Enrg.
NOS PRIX SONT LES PLUS BAS ET DEFIENT TOUTE COMPETITION
Apportez cette annonce, elle vous vaudra un escompte supplémentaire sur votre achat.
Toute vente est finale — Bienvenue à tous!
Chez PIERROT PIERRETTE Enrg.
130, rue St-Jacques Saint-Jean, Qué.
Nous avons en exclusivité les tuniques de couvent de 5 à 18 ans

FUTURS MARIES
Qui s'y connaît achète son ménage chez
Prenez rendez-vous un soir, sans aucune obligation de votre part. Tél. Fl. 6-5315. Vous ne le regretterez pas.
LAVAL BESSETTE
agent direct de la manufacture
— KROEHLER —
77, 1ère Rue Iberville
Mode de paiements faciles, jusqu'à 2 ans pour payer. Arrangements amicaux et personnels. Peu de comptant.
En achetant direct de Laval Bessette, vous obtiendrez une qualité supérieure au même prix qu'une qualité régulière. Vous obtiendrez du beau au prix du commun. Seules les meilleures marques les mieux connues sont vendues par Laval Bessette.

Vous payez meilleur marché chez Laval Bessette, parce que vous évitez de payer les intermédiaires, les automobiles en tirage, les grosses annonces, les parades, les supposés cadeaux. Pas de vendeurs à commission et pas de jobber chez Laval Bessette. Qualité et économie.
KROEHLER — DUMONT — RCA VICTOR — PHILCO — KNECHTEL — LANE
KELVINATOR — FUTURAMA — VILAS — SEALY — HARDING — ETC . . .

Présence des mineurs surveillée dans les débits de boisson

On projette d'engager un deuxième ingénieur

Lors de sa séance régulière de janvier, lundi soir, le Conseil de Ville a adopté, à l'unanimité, une résolution demandant que les constables municipaux exercent une surveillance dans les débits de boisson pour s'assurer de l'observance de la loi de la Commission des Liqueurs. Il sera demandé aux constables de porter une attention particulière à la présence des mineurs à qui il est défendu de servir des boissons alcooliques.

Une copie de la résolution sera envoyée à chaque propriétaire de débit de boissons ainsi qu'au Procureur général de la Province.

Il y a deux semaines, on avait fixé la date du 12 janvier pour réunir les hôteliers. Il a été décidé de ne pas tenir cette réunion mais de faire parvenir copie de la résolution à tous les intéressés.

Il fut aussi question d'engager des agents secrets. L'échevin Fernand Roy a dit qu'il fallait d'abord s'assurer si une loi fédérale ne défendait pas tel engagement. L'échevin Alphonse Lorrain a dit qu'il n'était pas nécessaire d'engager d'agents secrets, mais que les constables feraient leur devoir et que des plaintes seraient portées pour toute infraction. "On est demandé pour faire quelque chose, dit-il, nous devons prendre nos responsabilités et je suis convaincu qu'il y aura amélioration".

L'échevin Joseph Morin s'est dit d'avis que si le Conseil de Ville réunissait les hôteliers, des représentants du Comité de Moralité devraient aussi y assister, pour répondre aux objections que pourraient poser les hôteliers. C'est alors qu'on a décidé de ne pas réunir les hôteliers, pour le moment, mais de les prévenir de la surveillance qui sera exercée par les constables municipaux.

UN DEUXIEME INGENIEUR

A cette assemblée que présidait S. H. le maire Eugène Lasnier, et à laquelle assistaient les échevins Chartrand, Lorrain, Morin, Mercier et Roy, on a aussi étudié la possibilité d'engager en permanence M. Yves Gaudette, ingénieur professionnel, comme deuxième ingénieur de la Cité. Il est le fils de M. Edgar Gaudette, ingénieur actuel.

Comme on le sait, M. Gaudette a été victime d'un accident et ne pourra probablement pas reprendre activement ses fonctions avant la fin de l'été prochain, suivant l'avis de M. le Maire. Présentement, il est nécessaire de faire l'engagement d'un ingénieur pour la surveillance des travaux qui vont commencer en vue de la construction de l'égout collecteur par la firme Lakeshore. Le fils de M. Gaudette a déjé effectué du travail sur les plans concernant ces travaux. M. le Maire s'est dit d'avis qu'il serait nécessaire, avec le développement de la Cité, d'engager un ingénieur supplémentaire. L'échevin Lorrain est aussi de cet avis. Après un peu de discussion, M. Lorrain suggère qu'on demande à M. Yves Gaudette le salaire qu'il exigerait pour un engagement temporaire, soit durant la surveillance des travaux de construction de l'égout collecteur, et quelles seraient ses conditions pour un engagement permanent comme deuxième ingénieur de la Cité.

DIVISION DES QUARTIERS

Lors des élections municipales, tous les contribuables qui paient des taxes professionnelles, qui ne sont ni locataires, ni propriétaires, qui ne résident pas à Saint-Jean seront classés avec les électeurs du Centre. Cette décision a été prise unanimement.

CONGES DES CONSTABLES

Suivant une liste que soumet le Chef Stanley Tremblay, on accepte de payer les jours fériés aux constables, même si le constable prend un congé habituel, ce jour-là. On décide de s'en tenir à la liste soumise par le Chef Tremblay, lors de l'assemblée du 29 décembre.

POUR LE DENEIGEMENT

On adopte un règlement imposant une amende de $10.00 à quiconque violera le règlement du déneigement, en stationnant sa voiture à un endroit où se trouve une affiche, demandant de ne pas stationner durant la période de déneigement

SIGNAUX AUTOMATIQUES

M. le secrétaire adressera à la Commission des Transports des requêtes demandant l'installation de signaux lumineux à tous les passages à niveaux qui se trouvent dans les limites de la Cité. Le coût d'installation est ainsi divisé. La Commission des Transports paie 80%; les Compagnies de Chemin de fer, 7½% et la Cité 12½. Les frais d'entretien sont ensuite divisés entre la Cité et les Compagnies de Chemin de fer.

SENS UNIQUE CHAMPLAIN

Dans une lettre adressée au Conseil de Ville, la Chambre de Commerce demande que les mesures soient prises pour faire observer le règlement du sens unique sur la rue Champlain, tant et aussi longtemps que ce règlement sera en vigueur. On signale qu'il se commet beaucoup d'infractions, même à la vue des constables.

DIVERS

L'échevin Chartrand rencontrera trois employés de l'usine de filtration au sujet de temps supplémentaire gagné en remplaçant M. Bisaillon, absent par la maladie.

Le club des raquetteurs "Le Gai Luron" recevra un octroi de $50 pour défrayer les dépenses de musiciens, lors du congrès qui se tiendra à Manchester.

La démission du pompier volontaire Georges-H. Roy est acceptée et sur recommandation du Chef S. Tremblay, on engage temporairement M. Gérald Fortin.

Pour se conformer à une demande de la Commission Municipale, on adopte une résolution aux fins d'émettre des obligations du dernier emprunt pour une période de dix ans seulement.

Une résolution permet l'ajustement des surplus budgétaires pour l'année 1958.

M. Martin Brown, gérant de la Belding Corticelli, écrit au Conseil au sujet de l'achat de son édifice sur la rue Richelieu. Il y eut rencontre avec M. le maire le 30 décembre et M. Brown dit que des autorités de la Compagnie rencontreront prochainement les autorités municipales.

Southern Canada Power reçoit la permission de déplacer un poteau, rue Frontenac, à ses propres frais, étant donné que la rue avait été homologuée avant que le premier poteau fut planté.

La Cie d'immeubles Figaro Ltée demande et obtient que le nom de Madame Roméo Poutré soit inscrit sur la liste des voteurs, après la période réglementaire de six mois suivant la demande.

Détails sur la vente d'obligations

La cité de St-Jean a vendu, récemment, $55,000 d'obligations en séries. **La meilleure soumission venait de** Desjardins, Couture Inc. qui offrait 96.62 pour des titres à 5% 1959-68. **Ainsi, le coût net de l'émission est** de 5.524%. La municipalité aura un montant de $34,000 à renouveler pour dix ans, en 1968. Les nouvelles obligations, datées du 1er novembre 1958, échoient du 1er novembre 1959 au 1er novembre 1968 inclusivement. Les titres peuvent être rachetés avant échéance après le 1er novembre 1965. C'est pour effectuer des travaux à la prise d'eau et acheter de l'équipement que la corporation effectue cette dépense. L'évaluation imposable de St-Jean, pour 1957, s'élevait à $33,957,005. La dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $1,534,600, le 31 décembre 1957



► LE CONSEIL MUNICIPAL A L'EVECHE. — Lundi soir dernier, le maire et MM. les échevins se rendaient au palais épiscopal pour rendre visite à Son Exc. Mgr l'Evêque. Son Excellence a profité de l'occasion pour remettre à M. le Maire un crucifix qui prendra place dans le hall d'honneur à l'Hôtel de Ville. C'est une pièce en céramique, oeuvre d'un artiste néo-canadien. Sur la photo, de gauche à droite, l'échevin Alphonse LORRAIN, S.H. le maire Eugène LASNIER, M. Wilfrid BOUTIN, secrétaire-trésorier de la Cité; Son Exc. Mgr Gérard-Marie CODERRE, les échevins Fernand ROY, Eugène CHARTRAND et Richard MERCIER. (Photo Studio Petiot)

Malcuzynsky à la Centrale, samedi

Samedi soir, 10 janvier, le grand pianiste Witold Malcuzynsky, interprète reputé de Chopin, donnera un concert à la Centrale Catholique, à 8h.30.

Ce concert est une gracieuseté du grand pianiste, en appréciation de l'accueil que lui avait fait la population de Saint-Jean et de la région, lors de son passage en 1943.

Tout le public est gracieusement invité à ce grand événement artistique.

Les élections dans les paroisses

Dans un grand nombre de municipalités de notre région, comme de la province, il y aura mise en nomination pour l'élection d'un maire et de deux conseillers, mercredi prochain 14 janvier. Dans les paroisses où il n'y aura pas d'élections par acclamation, on votera le lundi suivant, soit le 19 janvier.

Dans la paroisse de Saint-Jean, des rumeurs courent à l'effet que M. le maire Philodor Ouimet aurait un opposant dans la personne de M. Antoine Roman.

Une banque au Collège Militaire

La Banque de Montréal ouvrira un bureau au Collège Militaire Royal de St-Jean, demain soir, en vue de desservir les 800 étudiants, le personnel des services et le personnel enseignant du Collège, a annoncé M. Roméo Marchand, gérant de la succursale de la B de M, à St-Jean. Ce bureau sera ouvert de 7 à 8, chaque vendredi soir.

Ce nouveau service de la B de M, a dit M. Marchand, atténuera l'encombrement du vendredi soir à la succursale principale de St-Jean.

790 baptêmes dans les sept paroisses de la ville de Saint-Jean, en 1958

La courbe des statistiques démographiques de la ville de Saint-Jean, au cours de l'année 1958, occile vers une diminution sensible d'après les statistiques qu'ont bien voulu nous fournir Messieurs les Curés.

Le nombre de naissances qui est de 790 accuse une diminution de 24 sur les 814 de l'année précédente. Il y eut 191 mariages en 1958, comparativement à 199, l'année précédente. On déplore 160 décès, soit 35 de moins qu'en 1957.

La paroisse Saint-Eugène n'existe que depuis le mois d'août et les sépultures ainsi que la plupart des mariages sont enregistrés dans les registres de la paroisse Cathédrale.

Voici la répartition pour chacune des paroisses

Cathédrale:	
Baptêmes	214
Mariages	80
Sépultures	100
Notre-Dame Auxiliatrice:	
Baptêmes	184
Mariages	42
Sépultures	26
Saint-Edmond:	
Baptêmes	205
Mariages	45
Sépultures	17
Notre-Dame-de-Lourdes:	
Baptêmes	50
Mariages	11
Sépultures	5
Saint-Gérard:	
Baptêmes	48
Mariages	1
Sépultures	9
Saint-Lucien:	
Baptêmes	79
Mariages	11
Sépultures	3
Saint-Eugène	
Baptêmes	10
Mariages	1

Le nombre de sépultures dans la paroisse Cathédrale surprend quelque peu, si on le compare à celui des autres paroisses. Il faut noter que les inhumations des personnes qui viennent de paroisses de l'extérieur sont enregistrées à la paroisse Cathédrale

Soirée à Sherrington

Samedi le 10 janvier, à la salle paroissiale de Sherrington, à 8 heures, aura lieu une soirée de folklore, organisée par les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. L'entrée est de un dollar par personne. Il y aura de nombreux prix de présence

Tous bienvenus à cette belle soirée paroissiale

Réembauchage d'un employé recommandé

AU POSTE CHRS

Le juge André Montpetit, agissant comme arbitre dans un différend au poste CHRS, a recommandé le réembauchage de M. Pierre Meunier, qui avait été congédié quelque temps avant le déclenchement d'une grève des employés de cette entreprise, l'automne dernier.

Le juge Montpetit a également recommandé que M. Meunier soit dédommagé pour le salaire perdu du 7 novembre au 23 décembre

Les employés du poste CHRS qui avaient formé un syndicat l'automne dernier s'étaient mis en grève à la suite du congédiement de deux syndiqués. Au moment du règlement de la grève, les parties étaient tombées d'accord pour soumettre le cas de M. Meunier à un arbitrage.

Quant à l'autre employé congédié, M. Claude Maltais, il ne désirait plus retourner travailler à cet endroit et il avait reçu une compensation au moment du règlement de la grève

Nouvelles brèves

La Gazette Officielle nous apprend que le siège social de la compagnie "St. Johns Golf Club Limited" sera transporté de Montréal où il était antérieurement à Saint-Jean, P.Q. C'est pour le moins logique.

—o—

Nos meilleurs voeux à nos estimés concitoyens, M. et Mme Georges Raymond qui ont célébré, dans l'intimité, leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

—o—

M. Roger Latour a été élu marguillier pour la paroisse Saint-Eugène, en remplacement de M. David Lord, sortant de charge.

—o—

Dans la paroisse Saint-Lucien, M. Hervé St-Amand a été élu marguillier, en remplacement de M. Richard Mercier, sortant de charge.

—o—

Nos voeux de prompt rétablissement à M. Martin Brown, gérant de la Belding Corticelli, qui a été hospitalisé au début de la semaine.

—o—

La séance habituelle du lundi, au Palais de Justice, n'a pas été tenue lundi dernier, le juge Victor Chabot n'ayant pu, comme bien d'autres, faire le trajet de St-Hyacinthe à St-Jean.

—o—

Direct Motor Express Ltd vient de se porter acquéreur de la flotte de camions et du commerce de transport de M. Ubald Rémillard, de notre ville.

—o—

La Commission des Monuments et Sites Historiques se porterait prochainement acquéreur de la maison et du lopin de terre de feu Honoré Mercier, à Sabrevois. C'est actuellement la propriété de la SSJB d'Iberville.

—o—

La cueillette des vidanges a été retardée, cette semaine, pour raison majeure, on en conviendra. Cependant, soyez assurés qu'on passera partout, cette semaine, quoique avec du retard.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.

Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE

Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

Saint-Jean, jeudi le 8 janvier 1959

L'unité, force d'un diocèse

Quatre fêtes à peu près identiques viennent de marquer les préliminaires des célébrations qui se dérouleront à l'occasion du 25e anniversaire du diocèse de Saint-Jean. Trois de ces fêtes avaient lieu au cours des derniers jours de 1958 et la quatrième se tint lundi dernier. En ces diverses occasions, Son Excellence Mgr l'Evêque de Saint-Jean avait convié tous les religieux, les religieuses et le clergé séculier de même que les séminaristes de son diocèse à des cérémonies qui comprenaient une messe d'action de grâce, un sermon de circonstance, des agapes fraternelles et des remises de décorations.

Il convenait il va sans dire que les premières personnes invitées à célébrer le 25e anniversaire de fondation du diocèse soient précisément celles-là qui travaillent davantage, voire uniquement pour le bien des âmes dans un diocèse. Le dévouement des religieux, hommes et femmes, et du clergé nous est devenu tellement familier que nous oublions trop facilement les actes de générosité et d'abnégation de ces personnes qui ont choisi de passer par la porte étroite de la vertu et du renoncement. C'est donc pour nous tous un motif pour nous réjouir de ce qu'ils furent les premiers invités de notre Pasteur, parce que ses plus fidèles collaborateurs et ses enfants les plus méritants.

De par notre devoir professionnel il nous fut donné d'assister à trois de ces fêtes. L'impression qu'il nous en est resté peut se résumer par ce seul mot: unité. Nous avons pour ainsi dire touché du doigt cette qualité qui fait la force d'un diocèse, son unité. Or, cette unité ne s'explique et ne se comprend que par la soumission totale de toutes ces personnes au chef que Dieu leur a donné, à l'Evêque. Cette confiance aveugle est le plus bel exemple que religieux, religieuses et membres du clergé puissent donner à près de 200,000 autres diocésains. La foi en celui qui est le représentant du Christ dans le diocèse, la foi en l'Evêque, voilà la seule recette pour qu'un diocèse soit uni.

Toutes les cérémonies qui se dérouleront dans le diocèse au cours de 1959 en marge des fêtes du 25e anniversaire de fondation du diocèse seront autant d'occasions pour nous tous de prouver et de manifester à notre tour cette unité. L'exemple que les religieux et les prêtres viennent de nous donner doit nous indiquer dans quel esprit il faut comprendre le sens et la portée des événements qui viendront jalonner la vie diocésaine en 1959.

Gérard Des Groseillers.

Les prêtres manquent partout dans le monde

PARIS (CCC). — Il n'y a que 374,000 prêtres pour 480 millions de catholiques, il en faudrait 2,255,000 pour 2 milliards et demi d'hommes.

En Europe: 242,000 prêtres pour 230 millions de catholiques et 625 millions d'habitants; dans les deux Amériques, 96,000 prêtres pour 194 millions de catholiques et 354 millions d'habitants; en Afrique, 13,100 prêtres pour 22 millions de catholiques et 219 millions d'habitants; en Chine, en prison ou expulsés, 3,000 Pères, 500 Frères, 2,000 Soeurs. En Asie, 14,200 prêtres pour 14 millions de catholiques et 1,345 millions d'habitants; en Océanie, 8,200 prêtres pour 22 millions de catholiques et 116 millions d'habitants.

De la soutane à l'épiscopat

Ce soir-là, on s'était réuni autour de la table, comme jadis les Apôtres à la Cène, pour le repas d'adieu. Marcel, l'aîné, le bout-en-train, l'orgueuil de la famille Gratton devait entrer au Séminaire dès le lendemain. Les parents avaient eu l'heureuse idée d'inviter le prêtre qui, vingt ans plus tôt, administrait le Baptême au bambino Marcel. Parrain et marraine étaient aussi de la fête. Jacques et Cécile, frère et soeur du futur lévite, fermaient le cercle. Les Gratton avaient voulu donner à ce souper, non pas un caractère mondain, épouvantail de Marcel, mais un aspect intime et religieux. Cette intimité même allait d'ailleurs favoriser l'éclosion d'un sujet brûlant d'à-propos: les étapes vers le sacerdoce.

A peine le dessert englouti, Jacques ouvrit le feu.

—Monsieur l'abbé, j'aimerais savoir pourquoi Marcel devra endosser une soutane dès son entrée au Séminaire et la garder ensuite durant toute sa vie. Est-ce uniquement un costume distinctif comme en portent les pompiers, les policiers, les chauffeurs d'autobus?

—C'est un peu ça, mais de loin. Si la soutane est proprement le costume des hommes dévoués au service de Dieu, elle est surtout un vêtement qui prêche par lui-même la nécessité de la mortification pour assurer son salut.

La petite Cécile guettait l'occasion de placer un mot pour paraître aussi intelligente que son frère.

—Vous avez parlé tantôt de clercs, monsieur l'abbé. Pourquoi appelle-t-on ceux qui portent la soutane des clercs?

—On les appelle clercs parce qu'ils font partie du clergé. Mais il faut bien remarquer que c'est dans un sens large qu'on appelle clercs tous ceux qui portent la soutane, car à proprement parler un clerc c'est celui qui a été tonsuré.

La maman y va de sa réflexion.

—On parle souvent du sacrement de l'Ordre, mais pourquoi parlez-vous d'"entrée aux ordres"?

—C'est qu'il y a des étapes dans l'ascension vers le sacerdoce. On confond souvent Ordre et sacerdoce, mais il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs ordres qui conduisent au sacerdoce. Il y a des ordres mineurs et des ordres majeurs.

Tous les yeux se tournèrent alors vers le père de famille qui demandait:

Je sais qu'il y a quatre ordres mineurs, mais leur nom, c'est fatal, je les oublie toujours.

—Eh bien, voilà! Il y a d'abord l'ordre de portier. Par cet ordre le clerc obtient le pouvoir d'ouvrir et de fermer les portes de l'église et de sonner les cloches pour appeler les fidèles à la prière. C'est un pouvoir qui lui est propre mais dont il confie généralement l'exécution à un sacristain. Puis il y a l'ordre de lecteur par lequel le clerc reçoit le pouvoir de faire entendre la parole divine dans le saint lieu. Il peut lire des passages de la Bible devant l'assemblée des fidèles. Vient ensuite l'ordre d'exorciste, ce pouvoir qu'à le clerc de chasser les démons. Il ne s'agit pas seulement pour l'exorciste de chasser le démon du corps des "possédés", mais également de le chasser en combattant les fausses doctrines et toutes les tendances mauvaises qui éloigneraient de Dieu. C'est parce qu'il a reçu ce pouvoir que le prêtre, quand il baptise, chasse le démon expressément du corps du futur enfant de Dieu. Enfin il y a l'ordre d'acolythe. L'acolythe a une fonction qui le rapproche davantage de l'autel car en plus d'avoir la charge de porter les chandeliers, d'illuminer l'église, c'est à lui qu'il revient de présenter le vin et l'eau qui seront changés au Sang du Christ à la messe.

—C'est ce que je faisais quand j'étais enfant de choeur!

—Oui, Marcel! Seulement, l'enfant de choeur comme le sacristain n'a pas un pouvoir spécial pour agir ainsi, c'est tout simplement une aide qu'il apporte au véritable acolythe qui est ordinairement aux études et qui n'aurait pas le temps d'accomplir facilement ses fonctions sans nuire à ses classes. Je pourrais vous parler longuement de ces quatre ordres mineurs, mais il y a aussi les ordres majeurs qui ont une importance bien plus grande encore.

C'est alors que le parrain et la marraine demandèrent d'une seule voix:

—Pourquoi les appelle-t-on majeurs?

—C'est qu'ils sont plus grands et par les fonctions qu'ils confèrent et par la responsabilité qu'ils entraînent. Comme vous le savez, il y a trois ordres majeurs: le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise.

—Pourquoi dit-on du sous-diaconat que c'est le "grand pas"?

—C'est que le jeune lévite fait réellement un pas à l'appel de l'évêque, pour lui montrer qu'il s'engage officiellement à poursuivre sa montée jusqu'au sacerdoce. En faisant ce pas il s'engage par serment à la chasteté perpétuelle, il renonce à jamais au mariage.

—C'est sérieux!

—Oui, mon Jacques! Car l'évêque avertit bien les aspirants au sous-diaconat que "s'ils reçoivent cet ordre, ils ne pourront plus revenir sur leur décision, car il faudra qu'ils soient continuellement au service de Dieu, garder avec son aide la chasteté et être toujours attachés au service de l'Eglise".

—Pourquoi les prêtres ne peuvent-ils se marier?

—Parce que le prêtre est donné à toutes les âmes sans exception. Si plus tard tu avais un mari qui se donnerait à tous, penses-tu, Cécile, qu'il pourrait être à toi avec autant d'amour?

—Je voudrais bien le voir!

—Eh bien il en est ainsi dans l'Eglise. Le prêtre qui aurait une femme devrait voir à gagner le pain de sa famille, s'occuper de l'éducation de ses enfants, il aurait des préférences marquées pour les siens et les autres âmes en souffriraient.

—Ça bien du bon sens!

—Puis vient le diaconat. Cet ordre nous est plus connu par les Ecritures. Saint Pierre lui-même et les Apôtres se sont nommés des diacres pour se faire aider dans leur ministère. On se souvient du diacre saint Etienne qui eut l'honneur d'être le premier martyr de l'Eglise. C'est dans les paroles de l'Evêque qui lui confère cet ordre qu'on voit le mieux quelles sont les fonctions du diacre: "Assister le prêtre à l'autel, baptiser et prêcher". Le diacre peut aussi distribuer la sainte communion.

—C'est presque un prêtre!

—C'est vrai, Cécile! C'est presque un prêtre car, dans l'échelle des ordres, c'est le diacre qui est le plus près du sacerdoce. Pourtant il y a un abime qui les sépare, car le prêtre c'est un autre Christ, "le Christ en action" comme on l'a si bien dit. Le prêtre c'est l'homme aux pouvoirs formidables, l'homme qui peut faire d'un morceaux de pain le Corps du Christ, l'homme qui peut transformer une coupe de vin au Sang du Christ, l'homme qui peut pardonner les fautes, qui peut d'un mot de miséricorde ouvrir le ciel. Le prêtre bénit, préside les assemblées chrétiennes, prêche la Bonne Nouvelle, baptise et c'est encore lui qui reçoit le "oui" de deux jeunes coeurs qui décident de s'unir à jamais pour projeter la vie dans le temps et dans l'éternité.

—Monsieur l'abbé, je me suis souvent demandé si l'évêque était plus prêtre qu'un prêtre ordinaire. Est-ce un nouvel ordre?

—Non, l'épiscopat n'est pas un ordre. Il y a des pouvoirs qui sont réservés à l'évêque comme l'ordination des prêtres et l'administration solennelle de la Confirmation. Mais s'ils peuvent administrer ces sacrements c'est qu'ils ont d'abord reçu ce pouvoir lors de leur ordination à la prêtrise. Ils ont aussi le pouvoir de gouverner leur diocèse, mais ils n'ont, comme on dit, aucun "pouvoir d'ordre" de plus que les prêtres.

Et la discussion se poursuivit jusque tard dans la soirée, mais il faudrait dix Lettres aux Ménages pour relater tout ce qu'on y a dit...

Fernande et Berhard Sénécal.
(Lettre aux Ménages)

Ne vous en faites pas...

A CBFT, tous les chefs de service travaillent d'arrache-pied pour satisfaire, avec des films, puis encore des films, les "esclaves" de la télévision.

●

Malgré la rigueur du climat, l'hiver au Canada a ses charmes... appréciés de différentes façons, cependant.

●

C'est bien réchauffant d'apprendre qu'il faisait 90 degrés de chaleur aux îles Bahamas, lundi de cette semaine...

●

Mais si j'étais compositeur en musique, mon thème serait tout choisi: UN HIVER AU CANADA... où on passe, alternativement, de la Floride à la Sibérie, avec accompagnement de rhumes et de grippes.

●

Les beaux sapins qui faisaient l'admiration des petits et des grands au foyer, depuis deux semaines, ont été dépouillés et jetés aux rebuts.

●

Ils ont connu un règne éphémère comme il arrive souvent aux parvenus qui se croient, du jour au lendemain, rois et maîtres.

●

Après l'époque des fiançailles, la période des préparatifs... et cette dernière est plus ou moins longue suivant le tempérament ou les économies.

●

Du côté loisirs, durant le Carnaval et en tout temps de l'année, les bonnes danses canadiennes d'autrefois valent cent fois mieux que les contorsions et déhanchements modernes qui ont l'air de grotesques niaiseries!

●

Les mesures prises par les édiles de Saint-Jean pour faire respecter la loi des liqueurs seront-elles efficaces? Souhaitons-le... dans le meilleur intérêt d'une certaine jeunesse.

●

"Chéri, nous allons bientôt être trois..." Le mari heureux embrasse sa femme: "Tu es vraiment sûre de ce que tu dis"? "Absolument, d'ailleurs voici le télégramme où maman annonce qu'elle vient passer quelques mois avec nous...".

NORBERT.



► Son Exc. Mgr Gérard-Marie CODERRE, évêque de Saint-Jean, adressant la parole au cours de l'une des quatre cérémonies qui ont marqué l'inauguration des fêtes du 25e anniversaire du diocèse.



► S. Exc. Mgr Emilien FRENETTE, évêque-fondateur de St-Jérôme qui prononça le sermon de circonstance à la fête du clergé séculier.



► Le R.P. André MONNIER, f.ch. qui a prononcé le sermon de circonstance aux deux fêtes pour les religieuses à Saint-Jean et à St-Lambert.



► Le T.R.P. Gommaire Van den BROECK, O.Praem., qui a prononcé le sermon de circonstance à la fête des religieux.

En marge du 25e anniversaire du diocèse de Saint-Jean

Nombreuses décorations diocésaines

Religieux décorés

Liste des décorations décernées lors de la fête des religieux du diocèse le 27 décembre 1958 au Séminaire de Saint-Jean.

MEDAILLE D'ARGENT DU MERITE DIOCESAIN ET DIPLOME DU 25e ANNIVERSAIRE

Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre accorde le médaille d'argent aux Provinciaux des communautés qui ont des institutions dans le diocèse depuis sa fondation, et le diplôme du 25e anniversaire à chacune ne ces institutions.

MÉDAILLE

R.P. Provincial des Jésuites, R.P. Provincial des Oblats de Marie-Immaculée, R.P. Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes, R.P. Provincial des Frères de l'Instruction chrétienne, R.P. Provincial des Clercs de Saint-Viateur, R.P. Provincial des Frères de la Présentation, R.P. Provincial des Frères de Saint-Gabriel, R.P. Provincial des Frères Maristes.

DIPLÔME

Mission St-François-Xavier (Caughnawaga), Séminaire de Chambly, Collège de Longueuil, Ecole Secondaire St-Joseph (Chambly), Maison Provinciale Sacré-Coeur (Laprairie), Scolasticat (Laprairie), Postulat (Laprairie), Collège de St-Remi, Ecole d'Agriculture de St-Remi, Ecole de St-Lambert, Ecole du Sacré-Coeur (St-Maxime), Maison provinciale de Longueuil, Villa Grand Côteau, Juvénat St-Gabriel, Ecole secondaire Notre-Dame-Auxiliatrice.

DIPLÔME DU 25e ANNIVERSAIRE

Un diplôme fut décerné à tous les religieux prêtres et frères en service dans le diocèse depuis sa fondation.

Oblats de Marie Immaculée: R.P. Cyrille Janelle: (29 ans) Séminaire, Chambly-Bassin.

Franciscains: R.P. Raphaël Daneault: (25 ans) Externat Classique, St-Antoine, Longueuil.

(suite à la page 8)

Religieuses décorées à Saint-Jean

Liste des décorations décernées aux religieuses en service dans les comtés de Saint-Jean, de Laprairie et de Napierville, le 30 décembre 1958 à l'Ecole Normale de Saint-Jean.

MÉDAILLE D'ARGENT DU MÉRITE DIOCÉSAIN

Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre a décerné la médaille d'argent du mérite diocésain aux Provinciales des plus anciennes communautés du diocèse.

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame (1705); Soeurs de la Providence Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (1846); Soeurs de Sainte-Anne (1857); Petites Soeurs de la Sainte-Famille (1911); Petites Franciscaines de Marie (1925).

DIPLÔME DU 25e ANNIVERSAIRE

Aux religieuses en service dans le

(suite à la page 8)

Religieuses décorées à Saint-Lambert

Liste des décorations décernées aux religieuses en service dans les comtés de Chambly et de Verchères, le 5 janvier 1959 à l'Ecole Normale Eulalie-Durocher à Saint-Lambert.

MEDAILLE D'ARGENT DU MERITE DIOCESAIN

Aux communautés en service dans le diocèse depuis sa fondation:

Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, Soeurs de la Charité (Grises), Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, Soeurs des Sacrés-Coeurs et de l'Adoration Perpétuelle.

INSTITUTIONS DANS LE DIOCESE DEPUIS SA FONDATION DIPLOME DE GRATITUDE

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie: du Pensionnat du St-

(suite à la page 8)



► Son Excellence adressant la parole à l'issue du banquet qui groupait les Pères et les Frères en service dans le diocèse. De gauche à droite, le R.P. Martial CARON, s.j., Supérieur de la Mission de Caughnawaga, qui fut le porte-parole des Pères; Mgr CODERRE, et le R.F. MARCIEN-JOSEPH, Provincial des F.I.C. qui présenta les voeux au nom des Frères.



► Son Excellence Mgr Gérard-Marie CODERRE, évêque de Saint-Jean, est ici photographié au milieu des religieux du diocèse, Pères et Frères, qu'il recevait au Séminaire de Saint-Jean le 27 décembre dernier à l'occasion de l'inauguration des fêtes du 25e anniversaire de fondation du diocèse.



► Son Exc. Mgr Gérard-Marie CODERRE, évêque de Saint-Jean, est ici au milieu des religieuses des comtés de Saint-Jean, Laprairie et Napierville qu'il recevait à Saint-Jean le 30 décembre dernier. A la gauche de Son Excellence on reconnait le R.P. André MONNIER, f.ch., qui fut le prédicateur à la messe d'action de grâce. (Photo Studio Lord)

DÉCÈS

Décès du R. P. Arthur Geoffrion

Le Rév. Père Arthur Geoffrion, de la Fraternité Sacerdotale, est décédé lundi à Pointe du Lac, à l'âge de 86 ans.

Le Rév. Père Geoffrion avait été ordonné prêtre en 1934, à l'âge de 61 ans. Durant 30 ans, il avait pratiqué la profession d'avocat à Montréal et demeurait à Chambly. Après la mort de son épouse, en 1930, il était entré dans les ordres.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin à Pointe du Lac.

Le défunt était l'oncle de M Adélard Ducharme, de notre ville.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Georges Leclair dans le deuil

Vendredi 2 janvier, est décédée à l'Hôpital de St-Jean, Mme Georges Leclair, née Anne Choquette, de Farnham. Agée de 72 ans et un mois, la défunte était la mère de M. Georges Leclair, agent d'assurances de notre ville. Elle laisse aussi sa bru: Mme Georges Leclair, née Laurence Galibeau; ses petits-enfants: Louise (Mme Paul Girouard), de Beloeil; Georges Jr, Claudette et Robert Leclair; un arrière-petit-fils: Pierre Girouard.

Ses funérailles ont eu lieu lundi 5 janvier en l'église St-Romuald de Farnham. M. l'abbé L. Pelletier fit la levée du corps. Le service fut chanté par Mgr Maurice Godbout, curé, assisté de MM. les abbés Pelletier et Beaudry, comme diacre et sous-diacre. Mgr Eugène Martineau, P.D., et M. l'abbé André-Marie Provost, de la Cathédrale de St-Jean, assistaient dans le sanctuaire.

Nos sincères condoléances à la famille.

INHUMATION

Lundi 5 janvier, avaient lieu à la Cathédrale les funérailles de M. Joseph-Henri Prince, époux de Marie Pèlerin, décédé le 1er janvier, à l'âge de 66 ans et 11 mois

Nos condoléances à la famille.

Décès de M. Oliva Tanguay

Lundi dernier est décédé à l'Hôpital de St-Jean, M. Oliva Tanguay, 73 ans, époux de feu Virginie Labonté.

Il laisse dans le deuil deux fils: MM. Arthur et Conrad Tanguay, de Saint-Jean; quatre filles: Juliette (Mme Honoré Mercier), Gertrude (Mme Laurent Fournier), Odette (Mme Roméo Coache) et Marguerite (Mme Roland Duquette), toutes de Saint-Jean; un frère: M. Adélard Tanguay, et une soeur: Mme Edgar Martel (Amanda Tanguay), de Biddeford, Me; ses brus: Mme Willie Tanguay, de Québec; Mme Arthur Tanguay, née Blandine Tétreault, Mme Conrad Tanguay, née Bernadette Deslippes; ses gendres ci-haut mentionnés ainsi que 20 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin à 9h.30 en l'église Notre-Dame Auxiliatrice.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme Mary Rubin est décédée

Dans l'après-midi de mardi, est décédée à l'Hôpital de St-Jean, Mme Jack (Mary) Rubin, propriétaire d'un commerce de lingerie pour dames, sur la Place du Marché.

Mme Rubin avait été admise à l'hôpital, il y a quelques jours, à la suite d'un empoisonnement.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mlle Gertrude Lefebvre

Dimanche dernier, est décédée à l'Hôpital de St-Jean, après une longue maladie, Mlle Gertrude Lefebvre, fille de feu Vincent Lefebvre et de feu Délia Farand. Elle était âgée de 57 ans.

Elle laisse dans le deuil une belle-soeur: Mme veuve Antoine Lefebvre; plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Ses funérailles ont lieu ce matin, jeudi, à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances

Mme Omer Rhéaume est décédée

Avec le décès de Madame Omer Rhéaume survenu le 2 janvier, St-Jean perd l'une de ses plus vieilles concitoyennes. Agée de 88 ans, la défunte était originaire d'Iberville et demeurait dans notre ville depuis son plus jeune âge. Son époux l'a précédée dans la tombe, il y a 20 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux fils: MM. Georges Rhéaume, préposé au Marché de Saint-Jean et Arthur, de Kitchener, Ont.; trois filles: Georgette (Mme Lorenzo Trudeau), Laurette (Mme René Gaudette), Germaine (Mme René Bisaillon), de Saint-Jean; un beau-frère et une belle-soeur: M. et Mme Martial Rhéaume, de Saint-Jean; ses neveux et nièces ainsi que 13 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à la Cathédrale. M. l'abbé Denis Mailloux a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de MM. les abbés André-Marie Provost et L. Savoie, comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe d'Antonelli. M. l'abbé L.-M. Pepin était à l'orgue.

Les porteuses d'honneur, Dames de Ste-Anne de Notre-Dame-Auxiliatrice, étaient Mmes Louis Saint-Germain, Conrad Dupuis, Georges Plantier, Louis Bourdeau, Joseph Touchette et Domina Fournier. La quête fut faite par Mmes L.-P. Gousy et Paul Balthazard.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Firmin Timsonet

Dimanche dernier, est décédée à Cleveland, Mme Firmin Timsonet, née Florina Duquette, de Saint-Jean. Elle était âgée de 48 ans.

Outre son époux, elle laisse un beau-fils: M. Jean-Paul Timsonet et une belle-fille, Mme Jean Douesnard (Suzanne); trois frères: MM. Aimé Duquette, de St-Jean; Leawerd, de Montréal, et Florian, de Saint-Jean; deux soeurs: Mme Raoul Bleau, de St-Jean (Hélène), et Mme Domina Lamarre, (Aldéa), de Cleveland.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin à 9h.30 en l'église de Saint-Edmond.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme R. McNulty dans le deuil

M. Arthur Morin, de Rosemont, autrefois de Henryville, a été tué accidentellement dans un accident de la rue, samedi dernier, alors qu'il fut frappé par une automobile en face de sa demeure.

Agé de 76 ans, le défunt était le frère de Mme Rodrigue McNulty, de notre ville. Il laisse aussi son épouse et ses enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église St-Jean Vianney et l'inhumation se fit au cimetière de Henryville.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. B. de Bellefeuille

A Montréal, est décédé subitement le 1er janvier, à l'âge de 47 ans, M. Bertrand de Bellefeuille. Il était l'époux de Lottie Farrar, autrefois d'Iberville.

Ses funérailles ont eu lieu lundi 5 janvier en l'église St-Pierre Claver.

Nos sincères condoléances à la famille.

Obsèques de Mlle Laura Charbonneau

Nous sommes à regret d'annoncer la mort de Mlle Laura Charbonneau, survenue jeudi le 25 décembre à l'âge de 72 ans, à l'hôpital de Saint-Jean, après quelques jours de maladie.

Elle laisse dans le deuil ses frères: J.-Euclide, de Napierville, Alcide, de St-Jean, Adrien, de Montréal, Eugène, de Montréal, Alfred, de St-Jean, Alexis, de Napierville, Léopold, de Montréal; une soeur: Mme Evariste Martin (Antoinette), de L'Acadie.

Les funérailles eurent lieu à l'église de St-Cyprien de Napierville.

Les porteurs étaient tous des neveux de la défunte. La quête fut faite par MM. Urgel Charbonneau, de Montréal, et Léo Martin, de L'Acadie, neveux.

Nos sincères condoléances à la famille.

La Bible vous parle . . .

Si quelqu'un te maudit dans sa détresse son Créateur exaucera son imprécation. (Ecc. 4, 6). (Texte choisi par la société catholique de la Bible).

Les folkloristes de St-Jean à la TV

Les téléspectateurs de la région de St-Jean qui regardaient le canal 3 (Burlington) dimanche après-midi dernier (4 janvier 1959) ont pu apercevoir pendant 4 ou 5 minutes quelques-uns des danseurs de la troupe déjà très réputée à St-Jean et aux environs "Les Folkloristes de St-Jean."

Cette courte apparition faisait partie d'une émission d'une heure qui marquait, semble-t-il, l'inauguration d'une année festival, dans l'état du Vermont, commémorant l'anniversaire de cet Etat. Les Folkloristes de St-Jean avaient été invités à y donner une danse d'origine française; ils choisirent d'y présenter "Auprès de ma Blonde", qui inaugura de façon si splendide le spectacle JEUNESSE 58.

Une fois de plus, les admirateurs de cette splendide équipe ont pu admirer la grâce, l'élégance et la perfection de notre équipe locale, dont l'habile directeur est nul autre que le sympathique et courageux Grégoire Marcil. Vraiment, les téléspectateurs de St-Jean qui ont eu le plaisir de contempler nos jeunes amis à cette émission de dimanche n'ont certes pas dû avoir honte de leurs représentants, au contraire. Félicitations aux folkloristes et remerciements à la Chambre de Commerce de St-Jean qui a bien voulu accepter de défrayer les dépenses des jeunes danseurs. Vive nos folkloristes et vive la Chambre de Commerce.

Voleurs de banque identifiés

Le sergent-détective Paul Garnon, chef du bureau de la Sûreté provinciale à Saint-Hyacinthe, apprend que trois hommes ont été arrêtés à Montréal, en marge du dernier vol de banque à Rougemont et de la tentative de vol ratée à Saint-Césaire de Richelieu, la semaine dernière.

Ils ont été positivement identifiés par le lieutenant Albert Bisaillon et ses aides, de l'escouade des vols à main armée, mais leurs noms n'ont pas été révélés.

On se souvient que des bandits volèrent $3,800 à la Banque Canadienne Nationale de Rougemont, le 18 septembre, et que quatre hommes masqués et armés pénétrèrent dans les locaux de la Banque de Montréal à Saint-Césaire, le 19 décembre, dans l'intention d'y vider la caisse, mais qu'ils furent obligés de déguerpir avant d'empocher un sou.



VENTE SEMI-ANNUELLE
Au Salon du Chapeaux
MLLES POULIN



Commençant jeudi le 8 janvier, à 9 h. a.m.

Tous nos chapeaux à prix réduits
98c — $1.98 — $2.98 et plus

CHAPEAUX EXCLUSIFS
à moitié prix

PROFITEZ DU PREMIER CHOIX

Mlles POULIN

215, rue Richelieu Téléphone Fl. 7-4683 Saint-Jean, Qué.

VENTE ANNUELLE DE JANVIER

CHEZ

HARRY SELTZER

244-246, rue Richelieu Saint-Jean, P.Q.

A 9 hres a.m. - Vendredi le 9 janvier - A 9 hres a.m.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION SPECIALE POUR VOUS HABILLER POUR L'HIVER
A DES PRIX LES PLUS BAS JAMAIS OFFERTS AU PUBLIC DE SAINT-JEAN

Spéciaux pour Hommes

CAR-COAT ¾ EN TWEED
Rég. $27.95 pour $13.95

CHEMISES SPORT
Procurez-vous plusieurs de ces chemises à un si bas prix!
Rég. $6.95 Réduites à $3.95

MANTEAUX D'HIVER
de marque très populaire
Rég. $69.50 pour $34.95

CHEMISES DE TOILETTE
blanches. Marques bien connues
Rég. $5.95 pour $2.49

Chandails en laine et orlon
Pull-Over V-Neck
Rég. $8.95 pour $4.95

Manteaux pour hommes
Cashmere et laine
Rég. $59.50 Réduits à $29.95

SPECIAL
Pantalons pour hommes
Gabardine et autre nouveauté
Réduits à $7.95

SPECIAUX POUR HOMMES

HABITS EN WORSTED
DERNIER STYLE
Rég. $49.50 pour $26.95

HABITS EN TWIST ECOSSAIS
Rég. $59.50 pour $29.95

HABITS EN WORSTED DE LAINE
DERNIER STYLE
Rég. $69.50 pour $39.95

BAS en laine et nylon 89c

ROBES "SEVENTEEN", en exclusivité chez Seltzer
MODELES TEENA PAIGE
Rég. $12.95 à $19.95 — Réduites à $7.95

SPECIAUX SPORTWEAR POUR DAMES
Carcoats doublés en "Borg" $12.95

LEATHERETTE LONG COATS doublés en "Borg"
Nouveau style "chemise"
Couleurs: Bleu, Beige et Gris $19.95

JUPES EN SEAL SKIN ET LAINE
Nouveau style, toutes couleurs et grandeurs
A partir de $4.95

COSTUMES en tricot de fantaisie, etc. $9.95
et en tweed de laine

Pull-Over et Cardigan en Orlon ..... $2.49 et $3.49
marque "Helen Harper"

Nouvel assortiment de chandails en Banlon et chandails sport avec ou sans capuchon ..... $5.95 et plus

Chapeaux de la saison exclusifs à notre magasin avec accessoires: Bourses, gants, écharpes, .. 99c et plus

LES PRIX VOUS SURPRENDRONT !

Spéciaux pour Dames

BAS EN NYLON
51 et 45 gauges 49c

NOUVEAUX MANTEAUX
DE CETTE SAISON $19.95

MANTEAUX
Modèle original en seal skin, noir et brun
Rég. $69.50 pour $29.95

MANTEAU en Seal Skin
avec collet en vison $32.95

Costumes garnis de vison
$27.95

Robes de laine 2 pièces
Rég. $24.95 pour $12.95

ROBES DE FANTAISIE
EN LAINE
Rég. $22.95 ..... $9.95

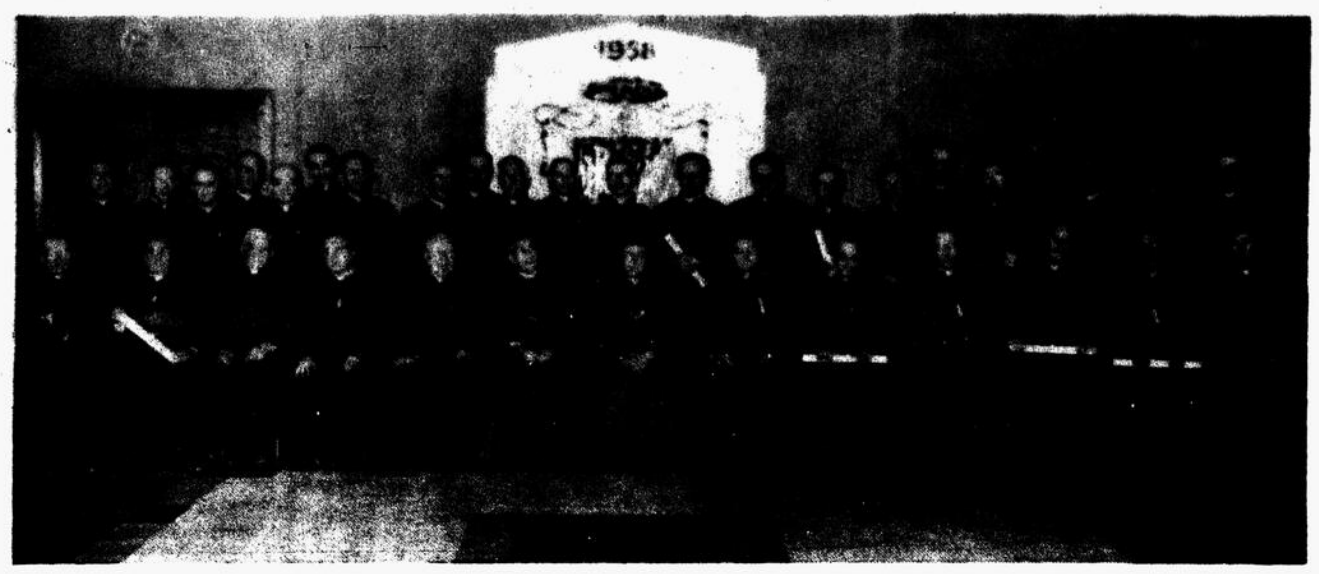
SPECIAL!
200 NOUVELLES ROBES
$3.95

Assortiment de blouses
Réduit pour cette vente à $1.00

BLOUSES DE FANTAISIE
Imprimées et unies, genre chemisier
Blouson et matelot
A partir de $2.49

LOT DE PANTALONS
DES PLUS NOUVEAUX STYLES
Worsted, corduroy, laine
A partir de $4.95

SOYEZ PRESENTS DES L'OUVERTURE!!!



► Au centre, Son Exc. Mgr Gérard-Marie CODERRE, évêque de Saint-Jean, ayant à sa droite Son Exc. Mgr Emilien FRENETTE, évêque-fondateur de Saint-Jérôme et entouré des membres du clergé séculier qui ont reçu des décorations pontificales et diocésaines le 29 décembre dernier.

En marge du 25e anniversaire du diocèse de Saint-Jean

Nombreuses décorations diocésaines

Prêtres décorés

Liste des prêtres décorés lors de la fête qui réunissait tous les prêtres séculiers du diocèse le 29 décembre au Séminaire de Saint-Jean.

DÉCORATIONS PONTIFICALES

Sa Sainteté le Pape Jean XXIII daigna nommer

PRELATS DOMESTIQUES:

Mgr Bernard Courville,
Recteur du Séminaire de St-Jean.

Mgr Laurent Brault,
Directeur de l'Union des Oeuvres.

CAMÉRIERS SECRETS:

Mgr Joseph Poissant,
Curé de Boucherville.

Mgr Lucien Messier,
Aumônier de l'Hôpital St-Jean.

DÉCORATIONS DIOCÉSAINES

Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre nomma

CHANOINES HONORAIRES:

M. Etienne Lajeunesse,
Curé de St-Maxime.

M. Ernest Coursol,
Curé de St-Hubert.

M. Gilles Leblanc,
Econome du Séminaire de St-Jean.

Son Excellence accorda plusieurs autres décorations:

MÉDAILLE DU 25e ANNIVERSAIRE

A l'occasion du 25e anniversaire de fondation du diocèse de Saint-Jean, une médaille d'argent, portant les effigies de leurs Excellences Nosseigneurs Anastase Forget, 1er évêque de Saint-Jean et Gérard-Marie Coderre l'évêque actuel. Cette médaille fut accordée à:

Son Exc. Révme Mgr Emilien Frenette, Evêque de St-Jérôme et ancien supérieur du Séminaire de St-Jean.

Son Exc. Révme Mgr Joseph-Arthur Papineau, Evêque de Joliette, supérieur fondateur du Séminaire de St-Jean.

M. l'abbé André Guillet, Vice-Recteur du Séminaire de St-Jean.

M. le Chanoine Herménégilde Lecourt, ancien curé de St-Isidore et doyen du clergé diocésain (83 ans d'âge, 57 ans de sacerdoce)

Mgr Romain Boulé, P.A., V.G., Curé de la paroisse St-Antoine de Longueuil et doyen des prêtres en service dans la région (1917).

Mgr Joseph Chevalier, P.A., Curé de la paroisse de la Nativité de Laprairie et doyen des curés en service (1924).

Mgr Augustin Surprenant, P.D., Curé de la paroisse Ste-Anne de Waterford, N.Y., bienfaiteur insigne du diocèse.

MÉDAILLES DU MÉRITE DIOCÉSAIN

Cette médaille du mérite diocésain est accordée à des prêtres ou des laics méritants du diocèse. Elle représence en face les armoiries du diocèse et au revers les armoiries de l'Evêque actuel. Elle comporte trois degrés: la médaille d'or, la médaille d'argent et la médaille de bronze.

MEDAILLE D'OR:

MM. Charles Boyer,
Ancien curé de la paroisse du Très Saint-Coeur de Marie de Chambly.

Adolphe Piché,
Ancien curé de St-Constant.
Tous deux fêtaient leur 50e anniversaire de Sacerdoce en '58.

MEDAILLE D'ARGENT:

M. l'abbé Léo-Paul Allard,
25e anniversaire de sacerdoce en 1958.

M. l'abbé Jean-Paul Davignon,
Aumônier à l'Aviation depuis 1942.

M. Jean Lequin,
Curé de la paroisse St-Georges de Montréal-Sud.

M. Louis Brossard,
Curé de St-Josaphat.

MEDAILLE DE BRONZE:

MM. Jean-Louis Bourdon,
Aumônier à l'Ecole Normale Eulalie-Durocher.

Antoine Rémillard,
Professeur au Séminaire de St-Jean.

Edouard Goyette,
Vicaire à la paroisse de la Nativité de Laprairie.

Lucien Labelle,
Aumônier du Centre national du Cinéma.

Antoine Surprenant,
Vicaire à la paroisse de Saint-Edmond de St-Jean.

Philippe Létourneau,
Préfet des études au Séminaire de Saint-Jean.

Tous ces prêtres reçurent la médaille de bronze en récompense de leurs activités apostoliques.

DIPLÔME DU 25e ANNIVERSAIRE

Deux prêtres méritèrent ce diplôme pour avoir occupé la même fonction depuis 25 ans.

Mgr Alphonse Neveu,
Procureur diocésain.

M. Oscar Gauthier,
Curé de la paroisse de Saint-Jean-Eudes.

Ce diplôme fut également accordé à tous les prêtres qui ont fondé une paroisse dans le diocèse. Ce sont:

M. le Chanoine Louis Lafortune,
Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (1932)

M. l'abbé Charles-Edouard Poirier,
St-Charles-Borromée (1942)

M. le Chanoine Adrien Gamache,
Sacré-Coeur-de-Jésus (1946)

M. l'abbé Yves Tremblay,
Notre-Dame-de-Grâces (1949)

M. l'abbé Omer Ménard,
Notre-Dame-de-l'Assomption (1949)

M. l'abbé Léo Raymond,
Notre-Dame-de-la-Garde (1949)

M. l'abbé Omer Hémond,
N.-Dame-de-Fatima (1949)

M. le Chanoine Armand Racicot,
St-Pierre-Apôtre (1950)

M. l'abbé Isidore Provençal,
Notre-Dame-de-Lourdes (1952)

M. l'abbé Jacques Côté,
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (1952)

M. l'abbé Robert Provost,
St-Jude (1953)

M. l'abbé Jean-Chs-Côté
Ste-Louise-de-Marillac (1954)

M. l'abbé Michel Bernard,
St-Vincent-de-Paul (1954)

M. l'abbé Georges Granger,
St-Pie-X (1954)

M. l'abbé Germain Legrand,
Christ-Roi (1954)

M. l'abbé Jean Forgues,
Immaculée-Conception (1954)

M. l'abbé Roland Rémillard,
St-Gérard-Majella (1956)

M. l'abbé Edouard Berteau,
St-Jean-de-la-Lande (1957)

M. l'abbé Benoit Legrand,
St-Lucien (1957)

M. l'abbé Pierre Lanctôt,
Saint-Eugène (1958).

Religieux décorés

(suite de la page 5)

Frères de l'Instruction Chrétienne: R.F. Orens: (25 ans) Maison Provinciale, Nativité, Laprairie; R.F. Omer-Joseph: (25 ans) Maison Provinciale, Nativité, Laprairie; R.F. Longin: (25 ans) Maison Provinciale, Nativité, Laprairie; R.F. Ambroise-Etienne: (25 ans) Maison Provinciale, Nativité, Laprairie; R.F. Laurent-Marie: (25 ans) Maison Provinciale, Nativité, Laprairie.

Frères de St-Gabriel: R.F. Esdras: (25 ans) Villa Grand Côteau, St-Bruno; R.F. Robert Bellarmin: (26 ans) Villa Grand Côteau, Saint-Bruno; R.F. Paul-D'Arezzo: (26 ans) Villa Grand Côteau, St-Bruno; R.F. Aurélien: (28 ans) Villa Grand Côteau, St-Bruno; R.F. Isidore: (35 ans) Villa Grand Côteau, St-Bruno; R.F. Gontrans: (35 ans) Villa Grand Côteau, St-Bruno; R.F. Wenceslas: (36 ans) Villa Grand Côteau, St-Bruno; R.F. Sigismond: (25 ans) Villa Grand Côteau, St-Bruno; R.F. Gabrélis: (33 ans) Villa Grand Côteau, St-Bruno.

Religieuses décorées à Saint-Jean

(Suite de la page 5)

diocèse depuis sa fondation:

Soeur Ste-Agnès-de-Prague, c.n.d., Soeur Ste-Gertrude-du-Divin-Coeur, c.n.d., Soeur Odélie Dion, s.g.m., Soeur Sainte-Angèle-Marie, s.s.f., Soeur Marie-Elie-du-Carmel, s.s.a., Soeur Léon-Marie Lescadie du Sacré-Coeur, s.s.a.

Aux institutions dans le diocèse depuis sa fondation:

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame: de Boucherville, du Pensionnat à Laprairie, de l'Ecole Notre-Dame-du-Sacré-Coeur à Laprairie, du Pensionnat à St-Jean, de l'Ecole Secondaire Notre-Dame-du-Sacré-Coeur à St-Jean, de Chambly, de l'Ecole Notre-Dame-Auxiliatrice à St-Jean, de l'Ecole Félix-Gabriel Marchand à St-Jean.

Soeurs de la Charité de la Providence: de l'Hospice à Laprairie.

Soeurs de Ste-Anne: du Couvent de St-Cyprien à Napierville, de l'Ecole Daigneau No 1, à Napierville, de St-Michel, de St-Remi, du Couvent Ste-Anne à Caughnawaga, de L'Acadie, de St-Constant, de St-Isidore, de Tekakwitha School à Caughnawaga.

Soeurs Grises: de l'Hôpital de St-Jean, de l'Hospice à Saint-Jean.

Petites Soeurs de la Sainte-Famille: du Séminaire de St-Jean, de l'Evêché.

Petites Franciscaines de Marie: de l'Orphelinat Ste-Thérèse à St-Jean.

Vœux du Saint Père à l'occasion du 25e anniversaire de fondation du diocèse

Sa Sainteté le Pape Jean XXIII
Cité du Vatican

Très Saint-Père occasion vingt-cinquième anniversaire fondation diocèse Evêque, Clergé, Religieux, Religieuses Saint-Jean-de-Québec Canada renouvellent respect affection soumission filiale à votre Sainteté et implorent Bénédiction Apostolique.

Gérard-Marie Coderre,
Evêque de Saint-Jean
Saint-Jean, P.Qué., Canada

—o—

Monseigneur Coderre
Evêque de Saint-Jean-de-Québec

Sa Sainteté sensible filial télégramme occasion vingt-cinquième anniversaire fondation diocèse envoie tout cœur votre Excellence, Clergé, Religieux, Religieuses Bénédiction Apostolique implorée.

Cardinal Tardini

—o—

Excellence Gérard-Marie Coderre,
Evêque de Saint-Jean,
Saint-Jean, Qué.

Profondément touché expressions respect affection soumissions au Saint Siège occasion vingt-cinquième anniversaire fondation diocèse St-Jean-de-Québec — Stop — accorde Evêque, Clergé, Fidèles plus paternelle Bénédiction.

Monseigneur Giovanni Panico
Délégué Apostolique

Religieuses décorées à Saint-Lambert

(Suite à la page 5)

Nom de Jésus à Longueuil, de l'Ecole St-Georges à Longueuil, de l'Ecole Ste-Rose à Longueuil, de Verchères, du Pensionnat à St-Lambert, de l'Ecole Secondaire des Sts-Anges à St-Lambert, de St-Josaphat, de St-Maxime, de St-Bruno, de l'Ecole Jeanne Dufresnay à Jacques-Cartier.

Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: du Pensionnat à Varennes.

Soeurs Grises: du Foyer Lajemmerais à Varennes, de l'Hospice à Chambly, de l'Orphelinat à Chambly, du Foyer Saint-Antoine à Longueuil.

Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe: de St-Basile-le-Grand.

Soeurs des Sacrés-Coeurs et de l'Adoration Perpétuelle: de Saint-Bruno.

DIPLOMES

En service dans le diocèse depuis sa fondation:

Soeur Zéphirina Dufault, s.g.m., Foyer Lajemmerais, Varennes; Sr Mélanie Leguerrier, s.g.m., Hospice St-Joseph, Chambly; Soeur M.-Louise Tessier, s.g.m., Chambly; Sr Marie-Zélie, Longueuil; Soeur François-Isidore, St-Lambert.

Début des fêtes . . .

(suite de la page 1)

voeux à Mgr l'Evêque et l'assurance du dévouement et de la soumission de toutes les religieuses. Avant de remettre les décorations aux récipiendaires, dont on trouvera la liste en page 5 de notre présente édition, Son Excellence invita les religieuses à continuer leur magnifique travail d'apostolat dans le diocèse. Les religieuses donnèrent ensuite une heure récréative où l'accent principal fut mis sur l'histoire du diocèse.

A Saint-Lambert, une fête [illegible] en tout point identique à celle réunit les religieuses des [illegible] de Chambly et Verchères, à l'Ecole Normale Eulalie-Durocher chez les [illegible] des SS. NN. de Jésus et de Marie. On trouvera également en page [illegible] la liste des récipiendaires des décorations diocésaines décernées à Saint-Lambert.

Tél. FI. 7-2474
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
Installation à eau chaude
416 Laurier Saint-Jean

Arthur Beaudry
Réparations
d'accessoires électriques
186, rue NOTRE-DAME
FI. 6-6789 S.-Jean

PRELART
Nous avons toujours en magasin un choix complet.
2 et 3 v. de largeur
● CONGOLEUM
● REXOLEUM de Luxe
2 verges de largeur
● VINYL (Sandran), (Bird)
● CONGOLEUM
● REXOLEUM Régulier et de luxe
● BAROLEUM
● MANITEX
39c à $1.69
La verge carrée
TUILES
● LINOLEUM
● VINYL
● CAOUTCHOUC
PLINTHES
● CAOUTCHOUC
CARPETTES PRELART
● DE TOUTES DIMENSIONS
PRELART COUVRE-MUR
Toujours un meilleur choix chez
DONAT COURTEMANCHE
Spécialité: PRELARTS
116a, rue St-Jacques
(à côté de la Cathédrale)
6-9486 Saint-Jean

VENTE CHEZ FRANCINE

Vente si attendue – Toute marchandise de printemps et d'hiver sont en vente à grands sacrifices
PREMIERS ARRIVES! — PREMIERS SERVIS!

COMMENCE

Jeudi, le 8 janvier — Venez voir nos spéciaux



Ensembles d'hiver
DUFFLE COAT
AVEC PANTALON
CAPUCHON DOUBLE
EN FOURRURE
Rég. jusqu'à $19.95
10.99

DORMEUSES
FLANELLETTE
Couleurs assorties
Grandeurs 1-2-3
1.19

COUVERTES
pour bébés
Couleurs assorties
SEULEMENT
49¢

600
MANTEAUX
pour bébés, garçons
et filles
D'hiver et printemps
REDUITS JUSQU'A
50%
ET PLUS



GILETS
DE COTON
Couleurs assorties
69¢

PYJAMAS
POUR FILLES
3 à 6 Rég. $2.00 — **1.29**
8 à 14 Rég. $3.00 — **1.79**

PANTALONS
DE SKI
Couleurs assorties
3.99

BLAZERS
pour filles et garçons
SPECIAL
2.99



ROBES
GRAND CHOIX
POUR ECOULER
1.99

Spécial! Incroyable! Spécial!
50 DOUZAINES
COUCHES "CURITY"
50 PREMIERS ARRIVES JEUDI
SEULEMENT **2.99**
UNE DOUZAINE CHAQUE CLIENT

MARINIERE
DUFFLE COATS
Grandeurs 3 à 16 ans
SEULEMENT
4.99



HABITS
POUR GARÇONS
NOUVEAUX TISSUS
Grandeurs 24 à 34
Rég. jusqu'à $29.95
14.99

CHEMISES
FLANELLETTE
POUR GARÇONS
4 à 16 ans
1.69

COSTUMES
POUR FILLES
3 à 16 ans
Réduits jusqu'à
½ PRIX

HABITS
POUR GARÇONS
Grandeurs 1 à 6
Couleurs, styles et tissus assortis
99¢



CAR-COATS
pour filles et garçons
Quantité limitée
6.99

JAQUETTES
pour bébés
Couleurs assorties
49¢

ENVELOPPES
d'hiver pour bébés
Valeur jusqu'à $13.00
Seulement
4.99

Habits à Neige
marque "Tiger Tuff"
Rég. $14.95
Seulement
9.99



FRANCINE

185 RICHELIEU **SAINT-JEAN**

Les "Braves" de Saint-Jean remportent deux victoires

Nos porte-couleurs en 2e position. — Sept gains consécutifs du McMasterville. — Montréal-Sud ici dimanche à l'Aréna et le Longueuil dimanche soir prochain. — L'entrée de l'Aréna par le boulevard Gouin.

Les Braves de St-Jean de la Ligue de Hockey St-Laurent-Sud ont remporté deux victoires impressionnantes au cours de la semaine dernière pour lui permettre de se hisser en deuxième position et devançant ainsi les Barons de Longueuil par un point alors que ce dernier accusait une défaite aux mains du club McMasterville qui en sept parties n'a pas connu encore la défaite.

Au cours des rencontres entre le Montréal-Sud et le Jacques-Cartier, le trio Senécal, Lanoue, L'Ecuyer a brillé d'un vif éclat contre le premier club alors que les Maurice Hébert, Alain Lafontaine, Johnny Caron fournissaient un jeu excellent contre le Jacques-Cartier dimanche soir dernier à l'Aréna de l'Aviation de St-Jean.

La mauvaise température a quelque peu immobilisé nos Braves cette semaine et il en est ainsi de leurs supporteurs qui n'ont pu suivre de près les activités de leurs favoris, mais toutefois il y aura une partie régulière dimanche soir à l'Aréna de l'Aviation alors que le Montréal-Sud sera le club visiteur dans une joute cédulée pour 8h.15 p.m. Pour ce qui en est de l'admission à l'Aréna, mentionnons le fait que la barrière est maintenant sise au bout du Boulevard Gouin et non par l'entrée du Petit Bernier comme les années passées. Nos supporteurs sont priés d'en prendre note et de le dire aux amis.

Aussi, une invitation est lancée à la population sportive pour assister aux joutes des Braves de St-Jean tout spécialement les dimanches soirs alors que nos porte-couleurs évoluent à l'Aréna du camp d'Aviation dans des joutes cédulées pour 8h.15 p.m. Ce dimanche soir-ci c'est la visite du Montréal-Sud, dimanche soir prochain ce sera le tour des fameux Barons de Longueuil, une équipe fort bien balancée et qui nous talonne présentement dans le classement.

Donc qu'on se le dise et supportons nombreux nos Braves de St-Jean qui font excellente figure dans la Ligue St-Laurent-Sud et qui nous fournissent du jeu qui sait plaire à tous ses partisans.

Ligues Bantam et Midget

L'ouverture officielle des Ligues de hockey du Club Lions a eu lieu samedi le 3 janvier 1959 à l'Aréna du C.A.R.C. Les deux ligues comprennent chacune quatre équipes et celles-ci sont formées de jeunes garçons dont l'âge varie entre dix et seize ans.

Les équipes sont commanditées par Silex Co. Ltd., Iberville Fittings Ltd., Aircraft Industries of Canada Ltd., Club V-41, Clough Chemicals Ltd., Station C.A.R.C. et Pirelli Cables & Conduits.

Les résultats des joutes d'ouverture furent comme suit:

LIGUE BANTAM

Canadiens 3	Toronto 3
Boston 1	Detroit 0

LIGUE MIDGET

New-York 1	Flyers 1
Royals 6	Chicago 2

CLASSEMENT

Bantam

Equipes	J	G	P	N	P
Boston	1	1	0	0	2
Canadiens	1	0	0	1	1
Toronto	1	0	0	1	1
Detroit	1	0	1	0	0

Midget

Equipes	J	G	P	N	P
Royals	1	1	0	0	2
New-York	1	0	0	1	1
Flyers	1	0	0	1	1
Chicago	1	0	1	0	0

COMPTEURS

Bantam

Noms	J	B	A	T
Beauvais Denis	1	2	1	3
Levis Jacques	1	2	0	2
Carbray Robert	1	1	0	1
Perreault Normand	1	1	0	1
Foucrault Pierre	1	1	0	1
Brault Gilles	1	0	1	1
Martel Claude	1	0	1	1
Kamash Roger	1	0	1	1
L'Heureux Denis	1	0	1	1
Beland Louis	1	0	1	1
Midget				
Rheault Pierre	1	1	2	3
Krumins Karlos	1	2	0	2
Raymond Claude	1	2	0	2
Benoit Paul	1	1	1	2
Desbiens Ronald	1	0	2	2
Roy Denis	1	1	0	2
Couture Gilles	1	1	0	1
Laplante Denis	1	1	0	1
Signori Michel	1	1	1	1
Bernier André	1	0	1	1
Gagné Louis	1	0	1	1
Surprenant J.-Guy	1	0	1	1
Fillion André	1	0	1	1
Bourque J.-Guy	1	0	0	1

Les équipes et l'heure des rencontres pour samedi le 10 janvier seront comme suit:

Bantam

8h.30 — Canadiens vs Boston
10h.30 — Detroit vs Toronto

Midget

9h.30 — New-York vs Royals
11h.30 — Chicago vs Flyers

Le Coin de la Légion

La première assemblée générale pour 1959 de la Section Richelieu 79 de la Légion Canadienne, se tiendra jeudi prochain, le 8 janvier 1959.

Lors de la tenue des élections, le 11 décembre 1958, nous avions le plaisir d'avoir la plus grosse assemblée depuis plusieurs années, et les membres de votre exécutif en étaient très heureux. Pour l'assemblée du 8 janvier, vous aurez donc l'occasion de rencontrer votre nouvel exécutif pour 1959; vous prendrez connaissance des divers comités formés et des présidents pour ces comités; nous aurons aussi quelques nouveaux membres qui seront initiés et quelques autres sujets qui demanderont votre appui si vous voulez une Légion active dans toutes ses activités envisagées pour **1959.**

Faites-vous donc un devoir d'être là. N'oubliez pas qu'un bon membre est celui qui s'intéresse aux activités de sa section en plus d'acquitter ses contributions dès le début de l'année.

Autre message important

La clinique anti-polio sera de nouveau à la Légion Canadienne le 15 janvier prochain, pour offrir à tous les adultes de St-Jean et des environs, la seconde injection contre le terrible fléau de la polio. Donc, tous ceux qui ont reçu la première devront se présenter pour obtenir leur seconde et de plus tous ceux qui ont manqué le 22 décembre dernier, de recevoir une première injection, pourront la recevoir jeudi le 15 janvier 1959, aux salles de la Légion Canadienne, et tout ceci gratuitement. Donc, n'oubliez pas: La première et la deuxième injections contre la polio seront disponibles gratuitement à tous les adultes de 19 ans et plus. Ceci est une autre oeuvre de la section locale de la Légion Canadienne.

Tous sont les bienvenus

Le "Gai Luron" en promenade

Samedi soir dernier, le club des Raquetteurs "Le Gai Luron" fit sa promenade annuelle en traîneau. Le départ eut lieu sur la Place du Marché et une vingtaine de membres y prenaient part. On a parcouru les rues des différentes paroisses et tous ont admiré les belles décorations de Noël; chacun y allant de sa chanson par une température idéale. Après la promenade qui dura plus d'une heure, un arrêt à l'hôtel Windsor où un succulent goûter nous attendait et après s'être régalé, comme toute chose a une fin, il a fallu se quitter en gardant un bon souvenir de cette soirée.

Le club "Le Gai Luron" désire remercier la direction de l'hôtel Windsor pour le prompt service et le bon goûter qui nous a été servi. Un grand merci à Mlle Pierrette Bessette qui avait organisé cette promenade.

La Rédactrice.

Ligue "Big Four"

Le club Aircraft qui a fini en première position rencontrait le Supertest dans la finale de mi-saison de cette populaire ligue. Dans la première rencontre le Supertest remporta la palme par 99 pines pour prendre une confortable avance.

Dès le commencement de la deuxième rencontre, le club Aircraft qui ne se comptait pas pour battu força le Supertest à la limite et remporta cette seconde rencontre par 68 pines mais le Supertest fut proclamé le CHAMPION de cette première série par le total de 31 pines, félicitations aux joueurs du Supertest pour leur belle victoire sur un adversaire de force.

Lors du Turkey Roll de cette Ligue tous les joueurs coopérèrent avec la direction pour en faire un succès et remercier de cette manière le président Léopold Gagnon et le secrétaire Alain Belle pour toutes les peines et les tracas que doivent surmonter tous organisateurs d'une telle soirée. La direction de la ligue remercie les généreux donateurs qui ont donné les magnifiques prix distribués aux gagnants des différentes classes.

Gagnants de la classe A

Jean-Paul Desnoyers, don de Ligue Big Four; Alain Belle, don de Yvan Lebeau; Marcel Renaud, don de Ferronnerie Idéale; Fernand St-Denis, don de Labatt's; Gilles Laberge, don de L. Dextraze; Yvan Lebeau, don de Roland Viau (Molson).

Classe B

Marcel Chalifoux, don de Georges Lasnier; Paul Bonin, don de Monty Frères; Germain Brault, don de M. Roy; Gaston Desnoyers, don du président de la Ligue; Gerry Brault, don de Pharmacie Lanoue; Marcel Massé, don de Roland Viau.

La direction de la Ligue souhaite Bonne et Heureuse Année à tous ses membres, supporteurs et à tous les amateurs de grosses quilles qui lui donnèrent leur appui durant l'année qui vient de se terminer.

Deux élèves du Séminaire à la télévision

Deux élèves du Séminaire de St-Jean ont été invités à prendre part à l'émission du 15 janvier prochain de la série "Premières Armes". Cette émission passe à l'antenne de CBFT le jeudi soir de 6 heures à 6.30 heures p.m. Monsieur Gilles Bellerose, fils de M. et Mme Auguste Bellerose, de St-Jean, et Monsieur Guy Monette, fils de Mme Germain Monette, de Saint-Philippe de Laprairie, interpréteront une scène de Harnani, texte de Victor Hugo. Ce sont deux élèves de Belles-Lettres.

A tous les damistes

Il y aura assemblée de tous les damistes, sous la présidence de M. Georges Bouchard, à l'ancien dortoir des pompiers, rue Longueuil, samedi le 17 janvier.

Rendez-vous à cette assemblée. Des questions importantes sont à l'ordre du jour.

A. Beaudin, secrétaire



► AU STUDIO LORD. — Mme Jacques Farmer, de Saint-Jean, a été l'heureuse gagnante d'une ciné-caméra de marque Bell & Howell, d'une valeur de $120.00 à la suite d'un tirage à l'occasion des fêtes. On voit ici M. Yvon DUPUIS, M.P., félicitant Madame FARMER et lui remettant la caméra. A droite, M. Lionel LORD, propriétaire du Studio Lord.

(Photo Studio Lord)

Loisirs-Jeunesse à l'Ecole Forget

N'oubliez pas que nous ouvrons vendredi, le 9 janvier, à 8h.30 p.m., et tous les vendredis.

Il y aura prix de presence et jukebox. Entrée: 25c chacun.

Samedi, le 10 janvier, nous ouvrons à nouveau à 8h.30 p.m. avec orchestre, juke-box et autres jeux. Disques de vitesse 45 et long-playing à donner.

Cette semaine, l'orchestre Réal Goyette fera les frais de la musique.

Entrée: 50c chacun; 75c le couple.

Venez en foule vous amuser chez "Loisirs-Jeunesse", **Ecole Forget, coin** Boulevard Gouin et Mackenzie-King.

Cercle d'Economie Domestique N.D.A.

Membres du Cercle d'Economie Domestique N.D.A., n'oubliez pas votre assemblée régulière du mois de janvier qui aura lieu mardi le 13 à 8 heures, au local habituel.

Comme c'est la première réunion en 1959, que chacune se fasse un devoir d'être présente. A cette occasion, il y aura un petit social où chaque membre présente devra apporter un cadeau d'une valeur pas moindre de 50 cents.

Donc au 13 janvier votre présence est requise.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire !

CLUB DE SKI SAINT-JEAN

Si vous pouvez marcher, vous pouvez faire du ski. Franchement c'est aussi simple que cela, pourvu que vous appreniez les principes fondamentaux. La plupart des fervents du ski sont désireux d'aider les commençants.

Présentez-vous à la salle Baldwin, sur la rue St-Georges, samedi le 10 janvier à 8 h. 30 p.m. et rencontrez nos membres. Un programme de trois films de ski avec Emile Allais le fameux instructeur du ski en vedette sera présenté. Les membres du Comité féminin serviront une collation et la soirée se terminera par une danse. Il n'y a pas de prix d'admission et nous lançons une très cordiale invitation aux interesses de s.s.

Incidemment, faisant partie d'un programme de développement le Club de Ski de Saint-Jean a l'intention d'inaugurer un système de classification. Périodiquement, des épreuves seront organisées dans la descente et le slalom et les participants seront classés selon leurs aptitudes.

En plus de stimuler le perfectionnement dans le ski, le Club croit que ce programme va faciliter la formation des equipes pour concourir. Tous les membres seront éligibles de participer.

Nous avons remarqué plusieurs de nos anciens membres cette semaine à Mont-St-Grégoire, avec leurs enfants. De la part du Club, nous leur souhaitons la bienvenue.

Sheila Dubien, public...



CHOIX COMPLET
DES MEILLEURS DISQUES
DE TOUS GENRES
ET DE TOUS PAYS

DISQUES 45 78 - 33⅓ ET STEREO

147A, RUE ST-JACQUES FI. 7-4332 SAINT-JEAN, QUÉ

62, rue S.-Jacques
SAINT-JEAN
FI. 6-4293

Yves Papineau

Docteur en optométrie — Spécialiste en vision
Professeur à l'Université de Montréal

BUREAU: tous les jours: 1 h. 30 p.m. à 5 h. 30 p.m.
(Excepté le mercredi) 7 h. 00 p.m. à 9 h. 00 p.m.

Laissez-vous les milliers de dollars vous échapper?

Il est si facile de laisser glisser entre nos doigts la poignée de monnaie et pourtant cela équivaut à une petite fortune avec un plan d'économie. **Investors Syndicate** vous aidera à atteindre la sécurité financière dont vous rêvez.

S'adresser à

VITAL GOULET
représentant

340, rue Vaudreuil
Saint-Jean FI. 7-1210



JEUNE COMMERCE
Saint-Jean et Iberville

Résultats du Concours des Fêtes

Après de longues heures de délibérations, les juges du concours organisé par le Jeune Commerce Saint-Jean et Iberville, ont communiqué à l'organisation le résultat officiel de leur choix.

Après avoir circulé durant plusieurs heures dans les différents secteurs de ces deux localités, les juges ont eu à apprécier les meilleures réalisations qui avaient été faites à l'occasion des fêtes dans le domaine des décorations extérieures aussi bien que dans la decoration des vitrines de nos établissements commerciaux.

Après s'être basé sur la valeur artistique, l'originalité, l'éclairage et l'ingeniosité des décorations, les juges ont fait part de leur résultat au comité que présidait Benoit Champagne.

PALMARES

1er prix (**vitrines**):

La maison LeSieur & Frères se vit décerner le trophée Philippe Baillargeon M Georges LeSieur, gérant de cet établissement, reçut des mains du maire Eugène Lasnier le trophée tant convoité.

Des mentions sont allées à la Mercerie Paul Dussault, la maison Boivin, la pâtisserie Bissonnette, la lingerie Capri et le magasin R. Boulais.

1er prix (**résidences**):

Le trophée gracieuseté de Philodor Ouimet attribué au gagnant pour décorations extérieures fut décerné à M Allan K. Farley, résidence située dans la paroisse St-Gérard, plus précisement au 343 de la rue Phaneuf.

2eme prix:

Pour les décorations qui entouraient sa residence, M. Maurice Trahan s'est vu décerné le deuxième prix en l'occurence une magnifique coutellerie, gracieusement offerte par la Bijouterie Brodeur Inc.

Mentions honorables à Jimmy Smith, 343 rue Latour, au Centre Bleury, Iberville, ainsi qu'un vote de félicitations aux rues Montcalm, Bellefleur et aux paroisses St-Gérard et St-Edmond pour la grande variété des décorations dans ces différents secteurs de la ville, qui donnaient une note vraiment gaie à l'occasion des fêtes.

Vu le succès qu'a remporté une telle initiative, le Jeune Commerce sera sûrement empressé de reprendre de nouveau l'an prochain un concours du même genre J'invite donc toute la population à déambuler dans les rues de Saint-Jean et Iberville pour admirer les différents genres de décorations, ce qui aura pour but de donner à tous et chacun une idée du travail accompli et des idées ingénieuses pour le concours de l'an prochain.

B. Enright, publiciste

Cours de SPM à Jacques-Cartier

Jacques-Cartier, D.N.C. — Les cours de préparation au mariage débuteront le 13 janvier, un mardi, à 8 hres p.m. à Jacques-Cartier. Ces cours seront donnés à l'école Jacques de Ste-Hélène (coin curé Poirier et Chemin Chambly). L'aumônier sera M. G. Deslauriers; les responsables laïcs seront Mlle Lise Desgroseillers et M. Marcel Chartrand. Tous les jeunes gens et jeunes filles qui se fréquentent sérieusement sont cordialement invités.

Samedi-Jeunesse remercie

Après le succès de la fête de Noël pour les enfants de Saint-Jean, qui avait lieu samedi le 27 décembre dernier au Centre N.D.A. de Saint-Jean, l'organisation de Samedi-Jeunesse se doit de remercier chaleureusement les commanditaires de cette fête, qui ont permis à tous les enfants d'y assister et d'y participer gratuitement.

Ces généreux donateurs, grâce à qui cette fête a été rendue possible, étaient, cette année: la Cité de St-Jean (du Maire Eugène Lasnier); la Tillotson Rubber (M. James G. Smith); Iberville Fittings (M. Vernon Longtin); Aircraft Industries (M. J.-H. Lucas); Canada Dye Works (M. Jos Hughes); Singer Manufacturing Co. (M. Claude Gareau).

Leurs contributions nous ont été obtenues par l'intermédiaire des personnes dont le nom est mentionné entre parenthèses. A la Cité de Saint-Jean et à tous les généreux industriels ci-dessus mentionnés, la direction de Samedi-Jeunesse désire exprimer ses plus sincères remerciements, en son nom personnel et au nom des 750 enfants de Saint-Jean qui ont bénéficié de la fête. Merci donc à notre maire, à nos échevins et à tous ces industriels amis de la jeunesse.

Parade des Hussars

La première parade pour 1959 aura lieu jeudi soir le 8 janvier 1959. Ce sera une Parade régimentaire à Montréal, Qué. Le départ se fera à 7h. 15 p.m. Le recrutement se fera le même soir de 7h. 30 p.m. à 9h. 30 p.m.

C'est votre chance de vous enrôler dans le seul régiment bilingue des villes de St-Jean et d'Iberville. Les soirs de parade sont les mardis et jeudis de chaque semaine. Le manège est situé à 177 Champlain, St-Jean, Qué.

Service d'Orientation des Foyers à N.D.A.

Jeunes ménages! Chers parents! C'est mercredi, le 14 janvier, à 8h.15, que débuteront au Centre N.D.A., 435 rue Laurier, les cours du Service d'Orientation des Foyers, destinés et ouverts à tous les ménages qui souhaitent améliorer leur sort, épanouir leur bonheur conjugal et familial. Pour ceux qui affrontent les problèmes de l'éducation des enfants, de l'adaptation mutuelle, de l'équilibre matériel de leur foyer, ces cours, progressivement, avec l'aide ou les idées qu'y apporteront les couples, surtout les jeunes, ces cours tenteront de donner des solutions. Jeunes parents, le bonheur sonne à votre porte!

● La production du Canada dans son ensemble est de $31 milliards Les Canadiens dépensent annuellement $750,000,000. pour l'éducation. Chaque fois que nous produisons pour $31 de marchandises dans notre industrie notre agriculture ou nos mines nous dépensons 75c pour instruire nos enfants.

Le Courrier de la Charité

— Demande No 8 —

Nous sommes à la recherche d'une machine à coudre, laquelle rendrait un service énorme à une mère de famille qui s'habille et habille ses enfants avec le linge qui lui est donné. Cette dame pourrait ainsi faire subir les altérations nécessaires à ce linge et aussi l'entretenir. Nous comptons sur la générosité habituelle des lecteurs de ce Courrier. On signale: FI. 7-4718.

REMERCIEMENTS: A la personne qui a réussi avec la collaboration de quelques autres à procurer un appareil de T.V. à une mère de famille particulièrement éprouvée. Dans le premier Courrier de la Charité, nous écrivions: "Si d'aventure quelqu'un poussait la réflexion assez loin pour en arriver à l'amour du prochain comme soi-même, tout ce qui resterait à faire serait de signaler le numéro de téléphone... et de dire qu'on est prêt à donner un appareil de T.V.". Voilà qui est fait. Merci.

La semaine dernière, nous demandions des couvertures de lit: trois personnes ont répondu à notre appel. Merci également. — Notre reconaissance s'adresse aussi à la maison "Steinberg", dont le gérant, M. Ethier, nous a fait parvenir une quantité de beaux jouets, aussitôt distribués à des enfants moins fortunés; au pharmacien et à tous les autres bienfaiteurs dont la générosité a permis de semer de la joie en bien des coeurs.

Les Equipières de la Charité.

VENTE VOGUE

A LA MAISON
23 SAINT-JACQUES
Confection pour Dames

MANTEAUX D'HIVER
DERNIERS STYLES
Nouveaux tissus
Valeur jusqu'à $50.00
$19.99

JUPES et SLACKS
$2.99
ET PLUS

BLOUSES
pour écouler
99c

GILETS LAINE
SPECIAL
PULLOVER $2.57 CARDIGAN $3.87

COSTUMES
DERNIERS STYLES
GRANDEURS
9 à 20 — 18½ à 24½
$16.99

IMPERMEABLES
Grand choix de styles et tissus
Rég. jusqu'à $30.00
$12.99

MANTEAUX
POUR ECOULER
QUANTITE LIMITEE
$1.00
ET PLUS

Spécial! Spécial!
ROBES
POUR ECOULER
Valeur jusqu'à $30.00
$4.99

MANTEAUX "BORG'
LONG ET COURT
$49.99
ET PLUS

MATERNITE
ROBES, JUPES et SLACKS
Très REDUITS



ROBES
GRANDEURS
7 à 20 — 16½ à 26½
$9.99 et $12.99

COSTUMES DE SKI
POUR ECOULER
$7.99

BOURSES, FOULARDS, SLIPS, BAS NYLON
réduits pour cette VENTE

CAR-COATS
(D'HIVER)
$10.99



Commençant jeudi, le 8 janvier 1959

AUX FUTURES MARIEES

Venez faire votre choix de notre grand assortiment de robes de mariées et accessoires.

23 SAINT-JACQUES **MAISON VOGUE** SAINT-JEAN, P.Q.

SAINT-ALEXANDRE

Le 28 décembre 1958 s'éteignait doucement Mme Vve Hubert Cadieux, née Odila Surprenant, à l'âge de 91 ans.

Ses funérailles eurent lieu à St-Alexandre d'Iberville, le 31 décembre. Le service fut chanté par le Rév. Père Roméo Beauséjour, o.m.i., de Richelieu, assisté de M. l'abbé Bourgeault, curé de St-Alexandre, comme diacre et de M. l'abbé Beauregard, de Sabrevois, comme sous-diacre.

Le chant avait été confié à une chorale de St-Jean, qui exécuta une magnifique messe de Requiem.

Assistaient aux funérailles, outre les membres de sa famille, un grand nombre de parents et d'amis, dont le Rév. Père Armand Veilleux, o.m.i., de Ste-Agathe des Monts, ainsi que des Frères Oblats de Ste-Agathe des Monts et de Richelieu. Le Rév. Père J. Cournoyer, o.m.i., agissait comme cérémoniaire.

Les porteurs étaient ses quatre petits-fils: Maurice, Félicien et Jean-Guy Raymond, Jean Cadieux, ainsi que Maurice Fournier et Joseph Coupal.

La défunte laisse pour la pleurer trois filles: Mme Albert Raymond (Georgianna), Vitaline, en religion Rvde Soeur Ste-Félicienne, de la Présentation de Marie, Anna, de Montréal; deux fils: Philippe Cadieux, de St-Alexandre, et le Rév. Frère Joseph Cadieux, O.M.I., de Ste-Agathe des Monts; sa belle-fille, Mme Vve Laurent Cadieux; son gendre, Albert Raymond; 12 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

Les membres de la famille expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à cette occasion.

SAINT-REMI

Baptêmes

Pinsonnault: Le 25 décembre 1958, a été baptisée Marie, Cécile, Noëlla, enfant de M. Joseph Pinsonnault et de Cécile Boyer. Parrain: M. Gérard Lefrançois; marraine Yvette Boyer oncle et tante de l'enfant.

—Vaillancourt: Le 26 décembre 1958, a été baptisé Joseph Dieudonné, Jean, Michel, enfant de M. J.-Paul Vaillancourt et de Gertrude Ladouceur. Parrain: M. J. Dieudonné Lebuis; marraine: Léona Fréchette.

—Robert: Le 28 décembre 1958, a été baptisée Suzanne, Marie, enfant de M. Lionel Robert et de Cécilia Laber. Parrain: M. William Robert; marraine: Exzima Ouellette, grands-parents de l'enfant.

—Beaudin: Le 4 janvier 1959, a été baptisée par M. l'abbé Lucien Lemieux, Marie, Simone, Johanne, enfant de M. Maurice Beaudin et de Marcelle Bédard. Parrain: M. Gérard Lazure; marraine: Simone Beaudin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Isidore Lemieux.

—Riendeau: Le 4 janvier 1959, a été baptisée Marie, Irène, Lucie, enfant de M. Rémi Riendeau et de Aline Laverdière. Parrain: M. Lionel Thibert; marraine: Irène Riendeau, oncle et tante de l'enfant.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

—o—

Dernier hommage à M. J.-N. Lazure

Ces jours derniers, avaient lieu, en l'église de Ville St-Remi, les imposantes funérailles de M. J.-N. Lazure.

Précédé de trois landaus de fleurs et d'une délégation de membres du 4e degré de Chevaliers de Colomb de l'assemblée Marquis Louis de Montcalm, le convoi funèbre se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par M. le Chanoine J.-Orphée Thouin. Le service fut chanté par Mgr Lucien Martin, V.G., assisté de M. l'abbé Marcel Lecavalier et du R.P. Paul Trudel, O.praem.

Dans le sanctuaire on remarquait le T.R.P. Van den Broeck, o.praem, prieur de l'abbaye de St-Bernard de Lacolle, M. le curé Thouin, M. le curé R. Bouthillier, de St-Michel de Napierville, M. l'abbé Ant. Rémillard, aumônier des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, M. l'abbé Gérard Dumouchel, de Québec, M. le vicaire Laurent Delorme, M. l'abbé Lucien Lemieux et le R.F. Gauvreau, directeur du Collège Commercial de St-Remi.

A l'orgue, M. Jean-Paul Riopel dirigeait la chorale de St-Edouard, de Montréal.

MM. J.-A.-E. Lacasse, de Saint-Jean, M. J. Préfontaine, de Longueuil, M. Benoit Francoeur, de Longueuil, MM. le député H. Riendeau, Dr Jean-Paul Ferdais, Paul Lamoureux, Gustave Houle, Wilfrid Daigneault, Jean-B. Prud'homme, Hector Ste-Marie, tous membres du 4e degré des Chevaliers de Colomb, assistaient aux funérailles.

Remerciements

Mme J.-N. Lazure et ses enfants adressent leurs sincères remerciements à tous ceux qui de près ou de loin, leur ont manifesté des marques de sympathie, à l'occasion du décès de M. J.-N. Lazure, en décembre dernier.

—o—

Sépulture

A Montréal, le 22 décembre 1958 est décédé à l'âge de 49 ans, M. J.-Oscar Provençal, époux de Léontine Carrière, autrefois de notre paroisse.

Ses funérailles ont eu lieu le 24 décembre en l'église St-Stanislas de Kostka, à 8 heures.

Un libéra a été chanté en notre église paroissiale à 10 heures après l'arrivée du corps.

L'inhumation eut lieu dans le terrain de famille dans notre cimetière paroissial.

—o—

In Memoriam
Paul Ste-Marie: 2e anniversaire

A la douce mémoire de notre fils, bien-aimé, Paul, que nous rappelons en ce triste anniversaire à tous ceux qui l'ont connu et considéré, ici-bas.

Une grand-messe a été célébrée en l'église paroissiale pour commémorer le deuxième anniversaire de cette mort tragique.

La Famille
Fabien STE-MARIE

—o—

Fiançailles

Le jour de Noël, M. l'abbé Gilles Oligny bénissait les fiançailles de Mlle Suzanne Demers, fille de M. et Mme François Demers, de St-Remi avec M. Claude Oligny, fils de M. et Mme Rodrigue Oligny, de St-Michel de Nap.

M. le député provincial Hercule Riendeau et son épouse sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Léa avec M. Jacques Beaulieu, de St-Isidore, fils de M. et Mme Bruno Beaulieu, également de St-Isidore de Laprairie.

Nos sincères félicitations à l'occasion de cet heureux événement.

—o—

Les Filles d'Isabelle

Le Cercle des Filles d'Isabelle tiendra son assemblée régulière mardi le 13 janvier 1959 à 8 h. 30.

Cette assemblée surprise du début de janvier, laissera certainement un bon souvenir aux membres présents en même temps qu'ils auront l'occasion d'échanger leurs souhaits de nouvelle année. Bienvenue à tous les membres.

La Rédactrice.

CHAMBLY

Fiançailles

A Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Lise Ostiguy, fille de M. Amédée Ostiguy et de Marie-Amande Tétreault, de Richelieu, à M. Robert Martel, fils de M. Gilbert Martel et de Thérèse Brosseau, de Chambly.

Nos sincères félicitations.

—o—

A Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Simonne Rouiller, fille de M. Hertel Rouiller et Georgette Lareau, de Chambly, à M. Gilles Martel, fils de M. Gilbert Martel et de Thérèse Brosseau, de Chambly.

Félicitations.

—o—

A Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Huguette Marcil, fille de M. Dieudonné Marcil et Albina Bisaillon, de Chambly, à M. Raymond Nadeau, fils de M. et Mme veuve Hector Nadeau de l'Ile Demers à Chambly.

Félicitations.

—o—

A Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Lorraine Brosseau, fille de M. et Mme Joseph Brosseau de St-Mathias, à M. Yvon Pierre, fils de M. et Mme Rock Pierre, de Chambly.

Sincères félicitations.

—o—

Nouveau marguillier

Après la grand-messe dimanche dernier, lors d'une assemblée des paroissiens, M. Médée Hébert fut choisi comme marguillier pour remplacer M. Gérard Brunelle. Le banc d'oeuvre sera occupé par MM. J.-A. Charron, Wilfrid Maheu, Médée Hébert à partir de janvier 1959.

Félicitations au nouvel élu et reconnaissance à M. Brunelle pour son dévouement.

—o—

Incendie

Le 24 décembre un citoyen de Chambly, M. Roger St-Jean, a été éprouvé par le feu qui a complètement détruit ses bâtiments et tous ses animaux. Nous sympathisons tous avec lui.

Une collecte sera faite dans la paroisse, des personnes autorisées s'adresseront à vous pour venir en aide à cette famille qui compte 6 enfants.

Soyez généreux et pensez bien que peut-être un jour, ce sera pour vous qu'on tendra la main.

Retour

Maurice Lague, 8 ans, enfant de M. et Mme Paul-Emile Lague, est revenu chez-lui le 31 décembre après un accident survenu sur le Chemin Chambly, le 10 décembre au soir.

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement t'accompagnent.

—o—

Naissances

A St-Joseph de Chambly, le 21 décembre 1958, a été baptisé Joseph, Claude, né le 7 décembre, enfant de M. Georges-André Viau et de Michelle Raymond. Le parrain a été M. Claude Lanthier, oncle, et la marraine Suzanne Raymond, son épouse, tante.

—A St-Joseph de Chambly, le 28 décembre a été baptisée Marie, Florence, Josée, née le 23 décembre, enfant de M. Gabriel Marcil et de Mariette Sorel. Le parrain a été M. Raynald Martineau, oncle, et la marraine Florence Sorel, son épouse, tante.

—A St-Joseph de Chambly, le 3 janvier 1959, a été baptisé Joseph, André, René, né le 21 décembre, enfant de M. Georges François Gallant et de Jeannine Isabelle Miron. Le parrain a été M. Victor Daly, oncle, et la marraine Dorothy Gallant, épouse, tante.

—o—

Mariage

En l'église St-Joseph de Chambly le 27 décembre 1958, a été célébré le mariage de M. Jacques Bourgon, de Beloeil, fils de M. Lorenzo Bourgon et de Aline St-Denis, à Mlle Denise Laporte, fille de M. Paul-Aimé Laporte et de Julienne Malo. Les témoins ont été MM. Lorenzo Bourgon, père et Paul-Aimé Laporte, père.

—o—

Sépulture

Le 27 décembre 1958, est décédée en cette paroisse à l'âge de 95 ans, 5 mois et 6 jours, Marie-Louise Lafleur, veuve de Théodule Dulude et fille des défunts David Lafleur et Henriette Desparois. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils: Philippe, Conrad, Lorenzo, René, Adrien, Germain et David; ses filles: Eugénie, Yvonne et Laurette. Le service a été chanté le 30 décembre 1958 en l'église paroissiale par M. le curé Chs-Edouard Poirier. C'est M. le curé qui fit la levée du corps. Les porteurs étaient MM. Gilles Dulude, Maurice Dulude, Robert Dulude, Laurent Dulude, Jacques Martel, Dr Denis Boucher, tous les petits-enfants de la défunte. Conduisaient le deuil: ses enfants, parents et plusieurs amis.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de St-Joseph de Chambly.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

Aux membres des Cercles d'E. Dom.

A l'aurore de cette nouvelle année, j'adresse à tous nos membres des Cercles d'Economie Domestique du diocèse mes meilleurs souhaits.

Que la Vierge et son divin Enfant vous aident à passer une année heureuse et sainte en vous accordant la santé, la joie et la ferveur.

L'amitié sincère que je porte à chacune formule le voeu de voir pour 1959 la réalisation de vos désirs.

Je vous remercie pour le dévouement que vous apporté à la réussite de nos cercles et je veux remercier aussi messieurs nos aumôniers pour leur précieux encouragement.

Mme Estelle Mouton,
présidente diocésaine.

SAINT-JEAN

Convocation

Il y aura assemblée régulière du Syndicat Catholique National de la Construction de Saint-Jean le 8 janvier à 8 heures P.M. à la Centrale Catholique.

On compte sur la présence des membres pour cette réunion.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

RODRIGUE POTVIN
Assurances générales
Ville S.-Remi 151



Elle a l'air d'une millionnaire de la tête aux pieds!



Le nettoyage à sec SANITONE est son secret de belle apparence.

Notre nettoyage à sec SANITONE donne une belle apparence et c'est facile parce qu'il enlève toutes les saletés qui ternissent l'éclat et vivifie les couleurs, les dessins et le fini. Essayez-le pour vous convaincre!

Meunier Inc.
BUANDIER - NETTOYEUR
70, 5e Avenue, Iberville
Tél. Fl. 6-4457



Rappelez-vous toujours...

QUE pour un travail soigné et un service rapide la réputation de nos ateliers est reconnue.

QUE notre personnel est composé d'employés expérimentés et compétents.

QUE notre outillage est des plus modernes et nous permet d'exécuter avec précision les travaux les plus artistiques.

Tél. Fl. 7-7529
Les Editions du Richelieu Ltée
170, rue Saint-Jacques Saint-Jean, Qué.

J. GILLIGAN
Service de télévision
Radio et Phonographe
20 ans d'expérience.
Ouvrage garanti
Saint-Remi Tél. 609-S-5
Napierville, P.Q.

N.-D.-de-l'Assomption
(MACKAYVILLE)

Nouveau marguillier

A l'issue de la grand-messe dimanche, M. Fortunat Locas a été élu marguillier en remplacement de M C.-A. Valade, sortant de charge.

Merci à M. Valade pour tous les services rendus à l'église et bienvenue à M. Locas.

—o—

Bénédiction des enfants

La bénédiction des enfants qui devait avoir lieu dimanche le 4 janvier a été reportée au dimanche 11 janvier, fête de la sainte Famille.

A cette occasion il y aura à deux heures bénédiction des enfants suivie de l'acte de consécration des familles et du Salut du Très Saint-Sacrement.

Chaque famille se fera donc un honneur d'y être représentée afin d'attirer davantage les bénédictions du ciel sur chacun de nos foyers.

—o—

Naissances

A Notre-Dame de l'Assomption, le 7 décembre 1958, a été baptisée Marie, Lise, Mireille, née le 4 décembre, enfant de M. Réal Lauzier et de Huguette Martel. Le parrain a été M Fernand Leclerc et la marraine Madeleine Lauzier.

A Notre-Dame-de-l'Assomption, le 8 décembre, a été baptisé Joseph, Hercule, Dominique, Léo, né le 2 décembre, enfant de M. Léo Morin et de Alice Moquin. Le parrain a été M. Hercule Morin et la marraine Germaine Naud.

A Notre-Dame-de-l'Assomption, le 14 décembre, a été baptisé Joseph, Jacques, Roland, Yvon, né le 2 décembre, enfant de M. Jacques Samuel et de Andrée Chemps. Le parrain a été M. Roland Béland et la marraine Thérèse Samuel.

A Notre-Dame-de-l'Assomption, le 21 décembre, a été baptisée Marie Lisette, Johanne, née le 16 décembre enfant de M. Paul-Aimé Marier et de Yvette Prince. Le parrain a été M. Armand Prince et la marraine Hélène Dion.

A Notre-Dame-de-l'Assomption, le 27 décembre, a été baptisée Marie, Rita, Juliette, Claudette, née le 18 décembre, enfant de M. Marcel Riendeau et de Rita Edisbury. Le parrain a été M. Emile Beauregard et la marraine Rita Riendeau.

LAPRAIRIE
LA NATIVITE

Service de Préparation au Mariage

14 cours qui vous apporteront une vie de bonheur. Chaque cours étant d'une valeur d'à peu près 30 cents pour tout un avenir heureux. Les différents cours sont donnés par des prêtres, medecins, notaires, et des gens experimentés à différents points de vue. Vous pouvez faire application par lettre, téléphone ou au presbytère de Laprairie, à l'abbé Yvan Gravel. Les cours débuteront samedi le 17 janvier à 8 heures à l'Ecole Notre-Dame du Sacré-Coeur, 340 Ste-Elisabeth, Laprairie. Ces 14 cours seront à tous les samedis à partir du 17. Il pourra y avoir inscription le soir même du premier cours, le 17. Le paiement des cours étant de $8.00 pour le couple, se fait le soir du 17.

x x x

Soirée réussie

Samedi, le 27 décembre, notre soirée de folklore fut un succès. Près de cent personnes des divers Cercles du diocese y ont passé quelques heures de joie et de détente. Nous voulons remercier entre autres nos bons musiciens Les Troubadours de Lachine et les quelques chanteurs qui ont maintenu l'entrain de la soirée. Vers 11 heures, un goûter succulent fut servi par nos Jeanne d'Arc toujours très devouées. Les dirigeants des Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc souhaitent à chacun une année de joie et de bonheur par la pratique de la sobriété et de l'abstinence.

x x x

Naissances

A La Nativité de Laprairie, le 3 janvier, a été baptisé Joseph, Jean-Luc, né le 25 décembre dernier à l'hôpital de Longueuil, enfant de M. Laurent Mourmans et de Yvette d'Hondt. Le parrain a été M. Charles Mourmans, de Belgique, et la marraine Madeleine d'Hondt, de Belgique, oncle et tante.

—A La Nativité de Laprairie, le 4 janvier, a été baptisée Marie, Rose, Johanne, née le 29 décembre 1958, enfant de M. Lucien Beaulac et de Léontine Mondat. Le parrain a été M. Sem Mondat et la marraine Rose Pépin, grands-parents de l'enfant.

—A La Nativité de Laprairie, le 4 janvier, a été baptisée Marie, Betty, Rachel, née le 28 décembre, enfant de M. Yves Morin et de Barbara Beakes. Le parrain a été M. Romuald Laroche et la marraine Betty Beakes, oncle et tante.

SAINT-HUBERT

Nouveau marguillier

M. Honoré Bouthillier a été élu au poste de marguillier de la paroisse de Saint-Hubert, succédant à M. Léopold Lewis, sortant de charge.

L'assermentation de M. Bouthillier a eu lieu le premier dimanche de janvier.

x x x

Témoignage de reconnaissance à M. Jacques Pare

Les officiers, anciens et presents, de la Caisse populaire de St-Hubert ont organisé samedi soir, le 3 janvier dernier, une réunion intime, pour rendre un témoignage d'estime et de reconnaissance à M. Jacques Paré, qui pendant près de 12 ans, se dévoua comme gérant de la Caisse.

Les organisateurs de la soirée ont aussi eu la délicate pensée d'étendre leurs hommages à Mlle Marguerite et Marie-Alice Paré, les deux soeurs de M. Paré, qui ont toutes deux apporté une contribution précieuse à l'essor de la Caisse.

M. Paré qui a démissionné récemment de son poste de gérant de la Caisse de Saint-Hubert, demeure cependant un de ses directeurs.

Les épouses des officiers de la Caisse étaient aussi de la fête. M. le curé Ernest Coursol, v.f., et M. J.-O. Lefebvre, directeur des relations extérieures à l'Union régionale des Caisses populaires, ainsi que Mme Lefebvre rehaussaient cette réunion de leur présence. On remarquait aussi un invité spécial, M. Joseph Marsolais, oncle de M. Paré, lui aussi un fervent travailleur de l'oeuvre des caisses populaires.

La soirée était sous la présidence de M. Raymond Payer, président du Conseil d'Administration de la Caisse populaire de Saint-Hubert.

La santé des héros de la fête a été portée par M. Yvon Martin, président de la Commission de Crédit, tandis que M. J.-O. Lefebvre souligna la part prise par M. Paré aux splendides progrès de la Caisse de St-Hubert dont l'actif est passé de $29,000 à au-delà de $400,000 sous sa prudente direction. Il évoqua certains souvenirs associant un ancien président, M. Hector Martin, ainsi que le souvenir d'un membre disparu, M. Alexandre Gelineau, qui ont été tous deux de proches collaborateurs.

Le maire Gérard Payer, lui-même un ancien président du Conseil d'administration pendant cinq ans, s'employa à souligner le rôle de première importance joué par M. Paré comme directeur, soit depuis la fondation même de la Caisse, le 20 mars 1958, et ensuite comme gérant, de 1946 à 1958.

Il rappela une circonstance difficile en 1952, lors d'une grave maladie de M. Paré, durant laquelle sa soeur Mlle Marguerite, assura le service de la Caisse, avant de devenir plus tard la collaboratrice de son frère, comme assistante du gérant.

La Caisse ayant été logée chez M. Paré pendant de longues années, M. le maire parla de l'hospitalité cordiale de la famille Paré et particulièrement de l'accueil sympathique de Mlle Marie-Alice, quel que fut le sort fait à ses parquets par les pieds des visiteurs.

Il rappela avec émotion le souvenir de Mlle Madeleine Paré, une autre soeur, décédée en 1952, et qui malgré une maladie grave, trouva le moyen de consacrer de nombreuses heures aux besognes fastidieuses de pointage et de balance de fin de mois. Il conclut par ces mots: "M. Paré, vous êtes peut-être porté par humilité à sous-estimer votre rôle dans le progrès de votre Caisse: je vous dis que vous devez tirer une grande fierté du rôle social que vous avez joué, en mettant les bienfaits de la Caisse à la portée de la population de Saint-Hubert, et en participant ainsi à l'action bienfaisante du grand mouvement coopératif."

M. le curé Coursol fit remarquer à son tour, que les principaux facteurs de succès de la Caisse avaient été la prudente administration de M. Paré, et la confiance créée par sa réputation de parfaite intégrité. Il ajouta que Saint-Hubert devait beaucoup à la famille Paré, qui joue un rôle de premier plan depuis plus de deux générations.

x x x

Un nouveau bureau de poste à Saint-Hubert

L'honorable Howard C. Green, ministre des Travaux publics, annonce qu'un contrat de $15,552 a été adjugé en vue de la construction d'un nouveau bureau de poste à St-Hubert. Ce projet fait partie du programme-éclair ministériel comportant la construction d'environ soixante petits bureaux de poste d'un bout à l'autre du pays en vue d'augmenter l'embauchage durant l'hiver.

La date stipulée pour le parachèvement est mars 1959.

Le nouvel édifice a un étage qui fournira environ 800 pieds carrés d'espace de travail et de vestibule public remplacera des locaux loués. Il sera construit en bois et aura un revêtement extérieur en brique.

Les murs intérieurs et plafonds seront en panneaux de gypse. Les planchers seront recouverts de linoléum. Un système de chauffage à l'air chaud pulsé sera installé dans le nouvel édifice.

Les plans et devis ont été préparés par le personnel des architectes de la Direction de la construction des édifices du ministère des Travaux publics.

LACOLLE

Va et Vient

Mme Edgar Trudeau est de retour d'un voyage chez sa soeur, Mme De-Larochelle, de Boston.

—M. et Mme Léo Fontaine et leur petite fille, d'Ottawa, étaient en visite chez M. et Mme Paul Brault, pour les Fêtes.

—Mme Alma Rémillard recevait tous ses enfants au Jour de l'An.

—Mme Gérin Trudeau recevait les parents de son mari, pour le souper, dimanche dernier.

—M. et Mme Roméo Duquette, de Montréal, étaient en visite chez des parents de Lacolle au cours de la semaine.

—Mme Edgar Trudeau recevait un groupe de parents pour le dîner, dimanche dernier.

x x x

Fiançailles

A Noël, M. le chanoine L. Lafortune, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel de Lacolle, bénissait les fiançailles de Mlle Denise Delille, fille de M. et Mme Théodore Delille, à M. Réal Trudeau, fils de M. et Mme Urgel Trudeau, de Lacolle.

—A Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Laurette Bédard, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Bédard, à M. Léas Deneault, fils de M. et Mme Hector Deneault, de St-Valentin.

Nos félicitations à ces nouveaux fiancés.

x x x

Naissance

A Notre-Dame du Mont-Carmel, Lacolle, le 28 décembre, a été baptisée Marie, Annette, Suzanne, née le 22 décembre à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Henri Leclair et de Yvette Champagne. Le parrain a été M. Alphonse Riel et la marraine Annette Lajeunesse, oncle et tante de l'enfant.

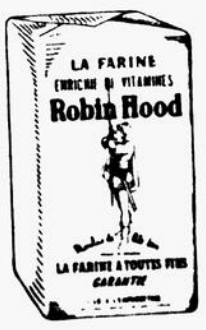
● L'agriculture tient un rôle de premier plan au Mexique dans l'économie de ce pays. Elle emploie 60% de la population et figure pour 20% du revenu national. Elle produit 40% des marchandises exportées ce qui exerce une influence heureuse sur sa balance commerciale.

PHILATELISTES
ATTENTION
NOUS AVONS en magasin
un choix complet d'albums
de 25c à $25.00
et de timbres sous enveloppes
de 05c à $3.50
Profitez-en pour commencer
ou augmenter votre collection
En vente aux Editions du Richelieu Ltée
170, rue Saint-Jacques Saint-Jean, Qué.

PROCUREZ-VOUS DES AUJOURD'HUI
L'Almanach du Peuple
EDITION 1959
publié depuis 90 ans et constamment
recherché par le public de chez nous.
500 pages de textes et de renseignements.
PRIX: .75c — Par la poste: .80c
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
170, rue SAINT-JACQUES SAINT-JEAN, P.Q.

Au Québec, où la
cuisine française
est à l'honneur,

les produits
Robin Hood
sont les plus populaires


MÉLANGES
à gâteaux et à pudding


FARINE
à tout usage


GRUAU
rapide et instantané
Robin Hood Flour Mills Limited

Annonces Classées

Si vous désirez vendre le plus rapidement possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean", 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: neuf ou usagé: radio, télévision, poêle, réfrigérateur, aussi: réparation de télévisions et tous les accessoires électriques. S'adresser à Aimé Poirier, 173 rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél. FI. 7-2466.

A VENDRE: poêle au gaz propane McClary. Aussi réfrigérateur 12 pieds cubes. Cause de déménagement. S'adresser à 175 St-Jacques, tél. 7-1353. (104)

A VENDRE: Poêle électrique sur le 110 v., très propre, avec fourneau automatique en bonne condition. S'adresser à 27 boulevard St-Joseph, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3258.

A VENDRE: appareil de photographie avec étui en cuir drab. Une valeur de $40.00 en spécial à $25.00. S'adresser à tél. FI. 7-1334.

A VENDRE: Système de chauffage complet, à air chaud, viendra installer ou non, termes faciles. S'adresser par tél. FI. 6-9585. (793)

A VENDRE: fournaise à air chaud "L'Islet", neuve, 110,000 B.T.U., conditions de paiments si désirées. Si à l'extérieur, appelez charges renversées. S'adresser par tél. FIdélité 7-3845. (801)

A VENDRE: Terre mesurant 155 acres avec 10 acres de façade, sur le bord du canal Chambly. S'adresser à Antonio Granger, R.R. No 2, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3305. (823)

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures: FI. 6-6922. (852)

A VENDRE: Volkswagen 1958, modèle de luxe, toit coulissant, 13,000 milles. Raison: règlement de succession. S'adresser par téléphone: FI. 8-3318. (860)

A VENDRE: Fermes demandées ; avons acheteurs pour fermes de différentes grandeurs. S'adresser aux Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, St-Jean. Tél. FI. 7-1934. (966)

A VENDRE: Flash électronique de marque "Brown Hobby Automatic" en bon état, presque neuf, $55.00. S'adresser le jour à FI. 7-7529 local 8, le soir FI. 6-5538. (931)

A VENDRE ou à LOUER: à St-Constant, bungalow de 5½ pièces, commodités modernes, garage au sous-sol, grand terrain pour jardin, autobus à la porte, libre maintenant; conditions à discuter. S'adresser à M. Josaphat Lanctôt, rang St-Pierre-Sud, St-Constant de Laprairie. Tél. MI. 3-8310. (982)

A VENDRE: propriété, briques solides, 140-151 rue St-Pierre. Belle location pour camionnage, taxi ou entreposage, sur terrain de 72 x 140. Conditions satisfaisantes. Pour informations écrire seulement à Madame J.-D. Lord, 8337 Avenue Casgrain, Montréal. Pas d'agent. (971)

A VENDRE: AUBAINE: Manteau long, dos rat musqué du Nord, 16 x 18 ans, Très propre, valeur $600.00 pour $149.00. S'adresser par tél. FI. 6-4228. (985)

A VENDRE: Dodge 1959, en très bonne condition, très bon marché. S'adresser à 166 rue Mercier après 6 heures, Saint-Jean. (988)

A VENDRE: à bon marché, un refroidisseur à lait de 10 bidons, presque neuf. Cause de vente: installation d'une "bulktank". S'adresser à André Bédard, Mooers, N.Y. (972)

A VENDRE: meubles et accessoires électriques neufs et usagés. Service électrique, réparations de balayeuses. Tél. FI. 7-3101. Willie Pétrin, agent direct Hoover, Grand Bernier, face à l'aéroport. (448)

A VENDRE: A St-Remi, l'ancienne beurrerie comprenant bâtisse 28 x 40, deux étages, logis à l'étage supérieure et des appentis allenants pour être transportés hors du terrain. S'adresser à Société Coopérative Agricole de Sherrington, Succ. St-Remi, tél. St-Remi 144. (1002)

A VENDRE: 1 manteau de fourrure et 2 manteaux de drap, 12-14 ans, 1 an d'usure, très bonne condition. S'adresser à Mlle A. Beauregard, 190 rue Notre-Dame, St-Jean. Tél. FI. 6-3705. (1032)

A VENDRE: Vaches fraîches vêlées, enregistrées, Holstein ; aussi jeune taureau, troupeau accrédité et listé. S'adresser à Valérien Desranleau, L'Acadie, P.Q. Tél. FI. 6-3118. (1016)

A VENDRE: Plusieurs propriétés à Saint-Jean et Iberville; aussi plusieurs beaux lots à vendre près de l'église St-Athanase à $2,200 chacun. S'adresser à 4, 9e avenue, Iberville. Tél. FI. 7-1886. (1017)

A VENDRE: 15 petits cochons de 4 semaines. S'adresser à Joseph Pinsonneault, R.R. No 2, Saint-Remi. (1018)

A VENDRE: 1 chien de chasse. S'adresser à 43 rue Notre-Dame, St-Remi. (1019)

A LOUER

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces chauffées, très moderne, situé sur le boulevard Gouin près de l'église et de l'école. S'adresser à 86 rue St-Pierre, Saint-Jean. (1033)

A LOUER: Logis 2½ pièces, cave, eau chaude, taxe d'eau payée, $7.00 par semaine. S'adresser après 6 h. à 21, rue Molleur, appartement 2. Tél. FI. 6-3532. (1020)

A LOUER: Grand garage, $6.00 par mois, à 133 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. 7-2426 ou 7-3223. (1021)

A LOUER: Logis, bas, 5 grandes pièces, moderne, système de chauffage, garage, libre fin de janvier. Tél. FI. 6-9695. (1022)

A LOUER: Logis 3 pièces, centre de la ville, 220 w., bain tombeau, douche, prélart incrusté dans cuisine et salle de bain, $50.00 par mois. Serait libre le 1er février. S'adresser par tél. FI. 6-9890. (1023)

A LOUER: Soubassement de 5 pièces pouvant servir pour logis ou bureau, prélart posé sur toute la grandeur. Libre le 1er février. Situé à 132a rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser par tél. FI. 6-3461. (1024)

A LOUER: 2 appartements chauffés, meublés, éclairés, réfrigérateur et poêle. S'adresser à 262 rue Laurier, Saint-Jean. (1025)

A LOUER: Split level 7 pièces, chambre de bain en tuile avec douche, foyer, cuisine moderne, patio, garage chauffé, libre immédiatement $150. par mois. S'adresser à 300 rue Bellefleur, tél. FI. 8-2260. (959)

A LOUER: Logis 5 pièces, chauffé, avec garage, situé dans Notre-Dame-Auxiliatrice, St-Jean. S'adresser par tél. FI. 6-6756. (952)

A LOUER: logis 4 grandes pièces, très chaud, réservoir eau chaude, 220 w., libre le 1er décembre, situé à 84 Des Carrières, Notre-Dame-de-Lourdes. S'adresser à 285 rue Jacques-Cartier, St-Jean. Tél. FI. 7-4613. (835)

A LOUER: **Garage, situé à 6 rue St-Pierre, St-Jean. S'adresser par tél. FI. 7-4718. (949)**

A LOUER: **logis de 4 pièces chauffées, chambre de bain en tuile avec douche, cuisine moderne, libre immédiatement. S'adresser à 300 rue Bellefleur. Tél. FI. 8-2260. (960)**

A LOUER: logis 3 pièces, libre maintenant, maison située près de Doric, Pirelli, Singer, Commonwealth, etc. S'adresser à M. Poirier, tél. 6-6894, le soir 7-1362. (898)

A LOUER: **entrepôt 80 x 22 à 17, rue Frontenac, Saint-Jean. Appelez FI. 6-6886, M. Farand ou M. Bouchard. (333)**

A LOUER: logis de 3 pièces, situé à 891a, rue St-Jacques, disponible immédiatement. S'adresser à Carrière Bernier Ltée, tél. FI. 7-2315. (245)

A LOUER: Chambre chauffée, eau chaude, usage du téléphone. S'adresser à 175 rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél. 6-9948 ou 7-1353. (618)

A LOUER: logis de 4 pièces, bâti en 1954, situé à 226 rue Chaussé, loyer raisonnable, plancher de bois franc, très propre, 220 w., très chaud, libre. S'adresser à 285 Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 7-4613. (757)

A LOUER: 1,200 pieds de plancher pour petite industrie ou entreposage, prix: $25. par mois, pas chauffé. S'adresser à Roméo Poutré, tél. FI. 6-3000. (756)

A LOUER: 4 logis de 4 pièces plus chambre de bain, construction neuve, près école St-Noël Chabanel, à Iberville, 220 W., planchers en bois franc, tuiles dans cuisine et chambre de bain, 2 logis en haut, $46.00 par mois, 2 logis en bas, $50. par mois. Libre maintenant. S'adresser à 87 Avenue Leclerc, Iberville. Tél. FI. 8-2113. (975)

A LOUER: Logis de 5 pièces, maison neuve, tuiles, planchers de bois franc, $60.00 par mois. Libre immédiatement. S'adresser par tél. FI. 6-3910.

A LOUER: Logis moderne, chauffé et eau chaude fournie à l'année inclus dans le loyer, 5 grandes pièces, libre le 1er février. Tél. à 6-3874 ou s'adresser à 67 rue Mercier, Saint-Jean. (992)

A LOUER: Logis 5 pièces, libre le 1er février, situé à 210 rue Dollier, Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 6-5609. (994)

A LOUER: Logis de 7 pièces, grande chambre de bain moderne, eau chaude, 220 W., aussi grand garage et entrepôt, situé dans le village de Saint-Michel. S'adresser à tél. 646-S-14, St-Michel ou TRinité 6-4424 Roch Island. (995)

A LOUER: Logement 4 pièces et chambre de bain, chauffé. S'adresser à 108 rue Notre-Dame, St-Jean. (1009)

A LOUER: Grande chambre meublée et chauffée, pour dames, dans maison neuve, eau chaude, usage du téléphone et de la télévision. S'adresser à 610 St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 7-4965 ou 6-3910. (1011)

ON DEMANDE

COUTURIERE demande travail, altérations de toutes sortes. S'adresser à 35, rue Grégoire, St-Jean. Tél. FI. 7-3028 après 6 heures. (999)

ON DEMANDE : une comptable pour ouvrage général de bureau. S'adresser à C.P. 216 P., Saint-Jean. (956)

ON DEMANDE: 10 vendeurs, à commission, sérieux, bilingues, pour vente à domicile, salaire possible jusqu'à $150.00 par semaine. S'adresser à C.P. 686, Iberville. (726)

ON DEMANDE: Comptable d'expérience, homme ou femme, de préférence bilingue, devra fournir références. S'adresser à C.P. 686, Iberville. (725)

ON DEMANDE: Bonne sténographe bilingue, pouvant prendre dictée anglaise ou française. Avec ou sans expérience. S'adresser à C.P. 216 P., Saint-Jean. (955)

HOMME de 28 ans, marié, ayant toujours travaillé sur ferme paternelle, prendrait ferme à moitiée. S'adresser à M. Raymond Poissant, rue St-Martin, Napierville. Tél. CH. 5-3517. (1013)

ON DEMANDE: Waitress à temps partiel, au restaurant chez Yvon, 127, rue St-Jacques. Tél. FI 6-9012. (980)

ON DEMANDE: Fille pour ouvrage général de maison privée, pas d'enfant, devra coucher chez elle tous les soirs; références exigées. S'adresser à 346 rue Champlain, St-Jean Tél. FI 7-4087 (1027)

ON DEMANDE: **Institutrice bilingue pour classe anglaise catholique multiple (1ère, 2e et 3e années) mixte. Engagement de janvier à juin. $280. par mois. S'adresser par écrit ou en personne à 515 rue Notre-Dame ou 35 De Montbrun, Boucherville. (1026)**

DIVERS

POUR VOS REPARATIONS
D'accessoires électriques ainsi que radios et télévisions;
s'adresser par tél. FI. 7-2466

MESDAMES . . . Devenez représentantes AVON. Augmentez le revenu familial en travaillant seulement quelques heures par jour. Nous vous entraînons. Ecrivez à Mlle M. Rossiter, R.R. No 3, Beauharnois, P.Q. (1028)

ADMINISTREZ vous-mêmes votre propre commerce en 1959. Chaque maison de votre territoire est un client assuré. 250 produits à vendre, intéressante commission. Détails sur demande. FAMILEX, Dépt 90 — 1600 Delorimier, Montréal. (1029)

PROCUREZ-VOUS maintenant vos poulets pour le marché. Prompte livraison pour les poulets du jour, aussi quelques-uns à frire, AMES, coqs et poulets. Donnez vos commandes de février-mars maintenant. Voyez nos agents et demandez notre liste de prix. Origène Denault, Sherrington, tél. 648-21 central St-Remi; Léopold Martin, Lacolle, Edmour Lussier, Laprairie. (1030)

PRENDRAIS lavage et repassage ouvrage garanti, prix très raisonnable. S'adresser par tel FI 7-11[illegible] (1031)

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre cristal ou tés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200 (335)

ETABLISSEZ-VOUS un commerce à votre propre compte en 1959. Vendez régulièrement ou à temps partiel nos 225 nécessités domestiques dans Saint-Jean ou Iberville. $200 suffisent pour votre premier assortiment. Argent remis en 48 heures. Aucune expérience nécessaire nous vous initions. JITCO Dept A 5130 rue St-Hubert, Montréal (1015)

ATTENTION:
REPARATION DE LAVEUSES, accessoires électriques, vente et service, moulin à gazon, soudage de tout genre, ouvrage garanti. S'adresser à Daigneaut et Lasser 55 des Carrières, St-Jean. Tel FI 7-3396. (31)

ATTENTION :
POUR REPRISE de tout genre trous de mites, cigarette, brûlures etc., spécialité: TISSAGE INVISIBLE. S'adresser tous les jours excepté mardi excepté, de 2 à 7 h. p.m. à Mme Yvonne Viens, 3076 rue Mercier, S.-Jean. (849)

(suite à la page 15)

ROBERT SAUVÉ
assurances vie-feu-vol, etc.
380 Saint-Hubert Tél. FI. 8-2892 Saint-Jean

ON DEMANDE
Jeune fille et jeune homme demandés
S'adresser à C.P. 205
Tél. FI. 7-2321 Saint-Jean, Qué.

A LOUER
MAGASIN pour EPICERIE, RESTAURANT, BARBIER, COIFFEUSE
BUREAU pour NOTAIRE, GEOMETRE, OPTICIEN, COURTIER
CHAUFFES
TIP TOP TAILOR
234, rue MERCIER TEL. FI [illegible]

Nous achetons CHEVAUX et VACHES
Accidentés, morts ou vivants
PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX
S'adresser à Oscar Rémillard
Tél. CH. 6-3826 LACOLLE, P.Q.

N'OUBLIEZ PAS avant d'acheter vos poussins d'un jour de nous consulter
Nous avons la qualité de poussins que vous désirez, diverses races. Nous avons une fameuse lignée importée des Etats-Unis pour poulet de grill.
Demandez notre circulaire ou donnez votre commande dès maintenant.
Couvoir Coopératif d'Iberville
81, 4e Avenue IBERVILLE Fl. 6-4362

Terrains à vendre
65 x 116 au prix de $665 — $20 comptant, balance $10 par mois; pas d'intérêt, situés à Talon, sur le chemin de Saint-Jean à Chambly.
S'ADRESSER A
JOSEPH MAILLOUX
No 200, Talon :-: Fl. 8-3418

Le Comité de Moralité
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 253 —

La loi n'est pas modifiée

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a commenté dans les termes suivants, dès son retour de Rome et de Paris par avion, le 19 décembre, à la suite d'un séjour de deux mois en Europe, une récente décision de la Cour Suprême du Canada, au sujet de l'heure de la fermeture des clubs de nuit à Montréal, que les autorités de la métropole avait établie et qu'elles avaient tenté d'appliquer, mais sans en avoir le droit, selon le jugement de la Cour Suprême.

"Si les clubs de nuit peuvent demeurer ouverts, cela ne change en rien l'obligation morale qu'ont les catholiques de fuir les divertissements malhonnêtes et nous devons tous regretter, surtout en ce moment où le chômage devient une plaie sociale, que les endroits de jeux se multiplient".

"Je n'ai pas à juger la décision de la Cour Suprême, a dit Son Eminence. L'aspect légal d'un problème ne couvre pas tous les aspects moraux d'une situation. La Cour Suprême est compétente pour dire que, légalement, les portes des clubs peuvent demeurer ouvertes".

"Mais la Cour Suprême n'est pas compétente pour statuer que ceux qui gaspillent leur avoir dans ces lieux préparent la ruine de la nation . . . Le gaspillage ruine les familles et annonce la décadence d'une génération. Ce jugement, je le porte au nom de l'expérience et surtout par l'autorité que Dieu a attachée à ma mission pastorale".

La décision de la Cour Suprême ne doit pas être prise comme une permission pour les clubs et les grills en dehors de Montréal d'enfreindre impunément la Loi des Liqueurs Alcooliques. La loi reste la même et rien n'autorise les établissements où l'on vend des liqueurs alcooliques de commettre des infractions, en particulier de vendre de la boisson aux moins de 20 ans.

Au cours de 1959 le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean se propose de rencontrer comme il l'a fait à Saint-Jean en décembre dernier, les divers Conseils Municipaux du diocèse afin de discuter avec leurs membres de la grande nécessité de faire observer la loi en vue de protéger notre jeunesse.

(Commandité par le Comité de Moralité du diocèse de Saint-Jean)

N.B.—Toute souscription, si minime soit-elle, sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante:

LE COMITE DE MORALITE,
190, rue Laurier, Saint-Jean, P.Q.

Nouvelles scolaires de Jacques-Cartier

Situation financière

Jacques-Cartier D.N.C. — L'état des revenus et dépenses pour l'année 1957-58 nous révèle une situation financière chancelante. Le déficit de l'année s'élève à $489,125.65. Le déficit a été amoindri par les subventions gouvernementales qui totalisent une somme de $589,621.84. La taxe générale a rapporte un montant global de $427,596.53. Une des dépenses la plus coûteuse est celle du salaire au personnel enseignant qui se chiffre à $808,499.34.

Le budget de cette année accuse encore un très gros déficit, causé en très grande partie par les constructions d'écoles en cours et celles qui sont projetées. Pour combler ce déficit, la commission scolaire, à la suite de démarches nombreuses, a obtenu du gouvernement un octroi substantiel de $400,000.00 qui sera versé en 10 versements durant l'année courante. Il convient de signaler que cet octroi a été accordé à condition que la dite commission augmente sa taxe de 0.25 le $100.00.

Constructions d'écoles

Dernièrement, la commission a fait une demande de soumission en vue de la construction d'une nouvelle école de 14 classes à Notre-Dame de Fatima. Il est exigé dans la demande de soumission que le contracteur livre cette nouvelle école à l'ouverture des classes, en septembre prochain. Cette construction nouvelle éliminerait les huit locaux qui reçoivent encore des élèves. L'on sait sûrement qu'il existe actuellement dans cette paroisse une école neuve de 10 classes.

A une des dernières assemblées, la commission a accepté le principe de construire une nouvelle école de 24 classes dans la paroisse du Sacré-Coeur. L'on sait que cette paroisse ne compte qu'une école présentement et qu'un très grand nombre d'élèves sont obligés d'assister à la "classe" dans vingt locaux.

Il est fort probable qu'une nouvelle école ouvrira ses portes à St-Romain au mois de mars 1959. Cette nouvelle école contiendra 14 classes. Notons que la salle de récréation sera utilisée à la fois comme centre paroissial et comme chapelle.

Education physique

Il n'y a pas tellement longtemps, les autorités scolaires ont confié à M. J. Brazeau la tâche d'assistant-responsable en éducation physique chez les garçons. Il assistera M. Gilles Houde qui est en fonction depuis deux ans. Chez les filles, c'est Mlle France Tousignant qui en est la responsable depuis septembre 1958. Grâce à ces nominations, les élèves peuvent se récréer sainement en participant activement dans les ligues qui ont été organisées pour eux, comme celles des quilles, du ballon-volant, du ballon-panier, du hockey, etc.

Orienteur scolaire

Pour répondre davantage aux besoins, les commissaires ont accepté en principe l'engagement d'un deuxième orienteur scolaire qui s'occuperait plus spécialement de l'élément féminin. Jusqu'à date, il n'y avait qu'un orienteur, M. Lapointe, qui avait la tâche de suivre les 8,000 étudiants et étudiantes. L'expérience a démontré qu'il serait préférable d'engager une institutrice qui agirait comme assistante de M. Lapointe avec la responsabilité de suivre les étudiantes et de les diriger vers ce à quoi elles sont le plus aptes.

LONGUEUIL

Premier de l'An

La veille du Jour de l'An, c'est l'abbé Benoit Caron, vicaire, qui prêcha l'heure sainte, précédant la messe de minuit.

En terminant, il présenta à Mgr Boulé, curé, les voeux des vicaires et des paroissiens.

Dans ses voeux, Mgr Boulé reprenant la prière que le Christ enseigna à ses apôtres, quand ils lui demandaient comment prier, il souhaite que le nom du Christ soit sanctifié, que son regne arrive et que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Pour ses paroissiens il demanda le pain quotidien, le pardon des offenses et la préservation des tentations et de tout peché. A tous il souhaite santé et bonheur et suivant la formule traditionnelle, le paradis à la fin de "vos jours".

Après le chant du Veni Creator, le marguillier nouvellement élu, M. J.-Alphonse Côté, prêta le serment d'office en présence de M. Joseph Laboté, marguillier sortant et pris place au banc d'oeuvre. La messe fut dite par Mgr Boulé lui-même.

Après toutes les messes et au presbytère, dans l'après-midi, il recevait les voeux des paroissiens.

x x x

Cours de préparation au mariage

La deuxième série de cours de préparation au mariage commencera à la Maison des Oeuvres, le 13 janvier, sous la direction de M. l'abbé Gaston Lamarche. Tous les jeunes qui se préparent au mariage sont invités à suivre ces cours, qui se donneront tous les mardis à 8 heures, à la Maison des oeuvres. Des spécialistes en la matière sont au programme et intéresseront sûrement les jeunes aux problèmes que pose le mariage. Dix-huit jeunes gens et jeunes filles ont suivi la première série.

x x x

Fête des Rois

Pour la fête des Rois, les messes à St-Antoine avaient lieu aux heures ordinaires du dimanche et une à 5h.45 pour les personnes qui travaillaient ce jour-là.

Fêtes calmes

Le chef de police, M. Paul Charron, déclare que la fin de 1958 et le début de 1959 ont été les plus calmes qu'on ait vus depuis nombre d'années. On a relevé un vol d'arbre de Noël et de legers accidents d'automobiles, mais aucun n'a entraîné de blessures même légères.

Récollection

Dimanche prochain, en la chapelle du Sacré-Coeur, aura lieu la récollection mensuelle des anciens retraitants de Longueuil. La messe a lieu à 9 heures, suivie du petit déjeûner et de la conférence, vers 10 heures 15.

(suite à la page 28)

ANNONCES CLASSEES
(Suite de la page 14)

COUVREUR DE TOITS. Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd" aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures. Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville. (337)

LOGIS DEMANDE: Famille de 3 grandes personnes cherche à Saint-Jean, pour le 1er avril, logis de 5 pièces, plus salle de bain, moderne et bien situé. S'adresser à Mme Dacos, 170 rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (731)

MADAME! pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 7-7224; ouvrage garanti; installation de moteurs et vente d'accessoires. (328)

Usine de pompage à Laprairie

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée cette semaine aux bureaux de M. Jean-Claude Lessard, vice-président de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, ce dernier a remis à M. Phileas Lanctôt maire de la ville de Laprairie, un chèque au montant de $100,000 représentant le coût de la nouvelle et moderne station de pompage que la Voie maritime a fait construire par Alta Construction Ltd. dans et pour cette ville de la rive sud. M. E. Barrington, député de Châteauguay-Huntingdon-Laprairie, était aussi présent. La construction de l'usine de pompage de Laprairie faisait partie des vastes travaux de protection réalisés ou en voie de l'être par cet organisme fédéral sur la rive sud. L'usine répond à tous les besoins actuels de la ville et des dispositions ont été prises pour que Laprairie puisse y ajouter éventuellement de nouvelles unités qui en augmenteront la capacité.

Carrière Barbier-Coiffeuse Coiffeur
Apprenez ces métiers à
TRANS-CADANA Beauty Industries
MONCTON, N.B.
Passage-retour passe 300 milles remboursé.

Local commercial à louer
Situé 21, Place du Marché
Environ 2000 pi. car. superficie avec soubassement de même grandeur.
S'adresser à
182 boul. Gouin St-Jean

NOUVEAU COURS VAL RICHELIEU
SAINT-JEAN
Conversation anglaise
ADMETTONS-LE, les bons emplois et les promotions sont impossibles de nos jours à moins d'être parfait bilingue. Laissez-nous vous aider au moyen de notre nouveau cours simplifié et beaucoup plus rapide.
PROFESSEURS DE LONGUE EXPERIENCE
Cours pour adultes. Idéal pour personnes adonnées à l'enseignement et au travail de bureau ou pour toute autre personne au-delà de 18 ans désireuse d'améliorer son sort.
COURS: DEBUTANT, INTERMEDIAIRE, AVANCE
Toute documentation comprise. Méthode directe et intéressante. Un cours par semaine: 7 h. 30 p.m. à 10 heures p.m.
COMMENÇANT LE 26 JANVIER; FINISSANT AU DEBUT DE MAI.
Pas plus de 12 élèves.
Service d'autobus. Près église Notre-Dame-Auxiliatrice. Faites votre inscription au plus tôt. Tél. (Résidence): FIdélité 7-4376.


Cordonnerie Centrale
(Serge Piétrantanio)
129 St-Jacques St-Jean
Tél. FI. 6-5137
REPARATIONS GENERALES
OUVRAGE GARANTI
Aiguisage de patins
Rég. 50c — **Spécial 35c**
Fermoirs-éclairs et fourrures renouvelées sur couvre-chaussures.

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347 rue Ste-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHASSIS
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison — Veneer — Masonite — Arborite
Vitres — Peinture «Benjamin Moore»
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

J. Anatole Létourneau
Merceries - Lingerie - Prélarts - Carpettes
Nouveautés de toutes sortes
Rue Ste-Anne ST-REMI DE NAP.
Spéciaux avant l'inventaire
Coupons de prélart, 3 verges pour $1.00
Valeur régulière jusqu'à $1.00 la verge
Couvre-mur; Spécial en coupons **.29 le pied courant**
Réduction sur toutes les lignes: de 20 à 40 pour-cent jusqu'à la fin de janvier.
Balance de tuiles — Spécial à **.06 chacune**
Profitez de nos aubaines dans tout le magasin avant l'inventaire.
Coupe-vents, parkas, pantalons, etc., etc.
Venez ou téléphonez à St-Remi 403

GRANDE VENTE

VENTE en SOLDE

DES MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Le MAGASIN du PEUPLE

184-186 RUE RICHELIEU — SAINT-JEAN

Valeurs Sensationnelles

Commençant vendredi, le 9 janvier 1959, à 9 heures a.m.

Costumes pour dames
Dernier style, collet de fourrure ou sans fourrure.
Rég. $49.95 POUR $29.95
Rég. $34.95 POUR $18.95

MANTEAUX SPORT
Genre Car-Coat, pour dames
Rég. $29.95 et $19.95 SPECIAL pour $12.95

Pantalons en tweed, plaid et corduroy
Rég. $10.95 et $7.95 SPECIAL pour $4.95

JUMPERS
en laine et lamelle
Rég. $12.95 SPECIAL pour $6.95

Gilets de coton
Rég. $3.95 et $4.95 POUR $1.95

LOT DE
Manteaux pour dames
Très bonne qualité avec collet de fourrure.
Rég. $49.95 SPECIAL pour $29.95

LOT DE
Manteaux pour dames
Sans fourrure
Rég. $39.95 POUR $18.95

LOT DE ROBES
Premier arrive, premier servi
Spécial $1.00

Blouses de coton
Rég. $3.95 et $2.95 PRIX SPECIAL $1.95

Toutes nos marchandises dans le magasin en bas du prix coûtant . . . Venez profiter de ces valeurs sensationnelles . . . Cette vente est pour un temps limité . . . Toute vente est finale.

Blouses nylon et dacron
Rég. $5.95 SPECIAL pour $2.95

Tous nos pyjamas chinois, robes de chambre longues et courtes, sont bien réduits.

Pardessus pour hommes
En tweed anglais, très bonne qualité.
Rég. $59.50 TRES SPECIAL $34.50

Pardessus "trois-quarts"
"Car Coat" en tweed anglais
Rég. $22.95 SPECIAL $12.95

SPECIAL
Pantalons pour hommes
Rég. $10.95 EN SPECIAL $5.95

Combinaisons pour hommes, marque "Turnbulls"
Qualité 81% laine
Régulier $4.50 POUR $2.99

Habits en worsted anglais, 2 paires de pantalons
Coupe impeccable — 2 pantalons
Régulier $39.95 SPECIAL $24.95

Habits "dernier cri", matériel anglais
Matériel anglais — Coupe parfaite
Rég. $69.50 Pour cette vente — SPECIAL $42.50

LOT D'HABITS POUR HOMMES
Spécial $9.95

LOT DE
CHEMISES SPORT
Rég. $6.95 et $5.95 POUR $2.88

LOT DE
CHEMISES SPORT
Rég. $3.95 et $5.95 POUR $1.88

LOT DE
Bas en laine et nylon
Rég. $1.50 POUR 88c

LOT DE
Manteaux pour dames
POUR L'HIVER
$4.95

Jupes en lainage
Très belle qualité
Rég. $9.95 et $7.95 POUR $4.95

Robes en lainage
Tissu importé
Rég. $12.95 POUR $7.95

Toutes nos belles robes de toilette
Rég. $19.95 à $29.95 pour
$12.95 et $18.95

LOT DE
Robes de toilette
Rég. $12.95 et $16.95 POUR $6.95

GILETS EN ORLON
Rég. $5.95 et $3.95 — SPECIAL
$3.69 et $2.69

Pyjamas "Baby Doll"
EN NYLON
Rég. $3.95 POUR $2.69
Rég. $2.95 POUR $1.69

Le Magasin du Peuple

184-186 RUE RICHELIEU (Voisin de l'Hôtel St-Jean) SAINT-JEAN, P.Q.

Fl. 6-4476
Honoré Mounier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier et Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

Le Richelieu
Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Mounier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier et Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 8 JANVIER 1959 Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée

La construction du pont de Saint-Jean se continuera tout l'hiver

Sous ce titre, la revue "Génie-Construction" publie dans son édition de décembre un intéressant reportage avec photographies sur la construction du pont à Saint-Jean. Nous le publions au texte.

Crémazie Construction a mis en chantier le pont de Saint-Jean au début d'août. Grâce à un outillage approprié les travaux ont pu être menés si rondement que l'entrepreneur est maintenant en mesure d'opérer durant tout l'hiver.

Pont de service

Le premier travail effectué a été la construction du pont de service. Ce dernier est construit sur des bancs de pilots d'acier de 10" x 10' (42 lbs) qu'on a enfoncé dans le fonds de la rivière. Le pontage est fait de pièces de bois de 12" x 12" tous les 4' centre à centre posés sur des parties d'acier de 12" x 24". Le plancher est fait de madriers de 4" x 12".

A cause de la nature des matériaux du fond de la rivière, on a placé des contraventages entre les piliers d'acier de certaines sections.

Breve description du pont à construire

Le pont est construit un peu en aval de Saint-Jean au-dessus de la riviere Richelieu. Il aura 1,973' de longueur entre les culées.

Ce pont comprendra onze travées: deux de 169' 6", quatre de 180' 8", deux de 183' 2", deux de 172' 6" et une de 200'. Ces travées sont placées symétriquement par rapport à la section de deux cents pieds.

Les piliers de la travée centrale sont construits de telle façon qu'il sera éventuellement possible de compléter ces piliers pour installer des structures métalliques qui permettront d'élever verticalement cette section pour faciliter le passage des navires dans le chenal du Richelieu. Il est toutefois probable que le canal sera taillé directement en travers entre Saint-Jean et Laprairie.

Le pont de Saint-Jean a une largeur constante de 48' de même que deux trottoirs de 5' chacun.

Batardage

Les batardeaux sont faits de palplanches d'acier enfoncés dans le fond de la rivière. Une couche de 3' à 4' de limon puis une couche de glaise très dure dont l'épaisseur varie entre 12' et 15' recouvrent le roc.

Ces matériaux doivent être déblayés pour asseoir l'empattement des piliers sur le roc. Cette glaise très dure doit être brisée au moyen de marteaux pneumatiques.

Les piliers du pont de service de même que les palplanches sont enfoncés dans le fond du Richelieu au moyen de quatre batteurs de palplanches McKiernan-Terry. Trois sont du modèle B7 et un du modèle B3.

Les batteurs de palplanches de même que les marteaux pneumatiques sont alimentés d'air comprimé par deux compresseurs Ingersoll-Rand de 600 p.c.s. chacun et un Jaeger de 600 p.c.s. également.

Un système de pompe Jeager et Carter élimine l'eau des batardeaux.

Fondations des piliers

Quand l'excavation est terminée dans un pilier, on répand une couche de béton à la grandeur du batardeau; puis on coule une masse de béton armé de 5' d'épaisseur, par 66' de longueur par 15' de largeur, à l'exception des quatre piliers du centre où les dimensions sont: 74' x 24' x 5' Le bétonnage des piliers et de la dalle fera l'objet d'un autre article.

Manutention des matériaux

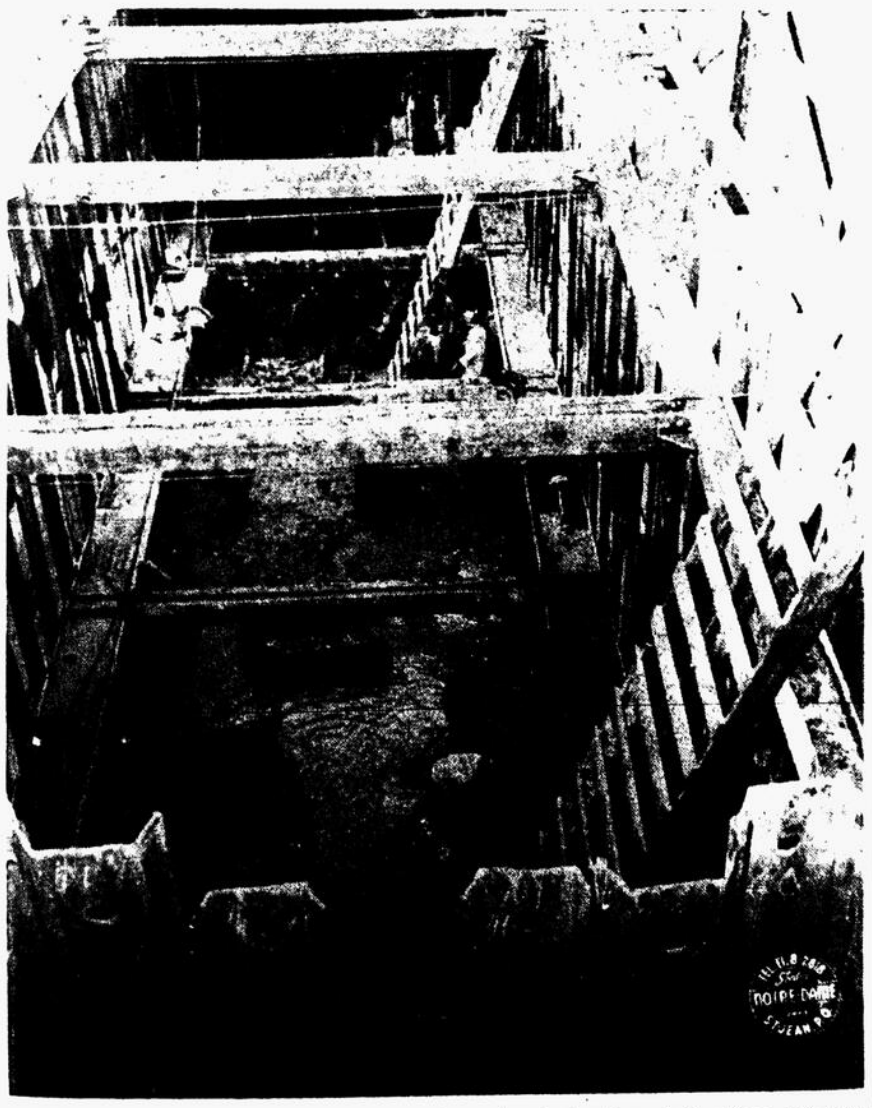
Pour la manutention des matériaux, Crémazie Construction utilise un total de six grues Link-Belt et une grue Lorrain, toutes de 30 tonnes, dont trois sont montées sur chenilles et quatre montées sur pneus. Ces machines ont l'avantage d'offrir une grande flexibilité

Personnel

M. L. P. Bélanger, i.p., est le surintendant de Crémazie Construction sur ce chantier; il a pour assistants M. Guy Wolfe, i.p., et M. A. W. Wiszniewski, i.p., et M. J. M. Reid, i.p., est le résident pour le Ministère des Travaux Publics.



► VUE GENERALE du chantier. Le pont de service est monté sur des piliers d'acier qu'on a enfoncés dans le fond de la rivière. Le pontage est fait des pièces de 12" x 12" x 24'. Le plancher est recouvert de madriers de 3" d'épaisseur. On reconnait sur le pont les flèches de cinq grues Link Belt de 30 tonnes.



► PRISE en plongée dans le batardeau. Le batardeau lui-même est fait de palplanches d'acier Algoma No 9. Des ouvriers brisent au marteau compresseur la glaise très dure puis la placent dans des godets qui sont tirés hors du batardeau.

AVIS

Cercle Lacordaire no 397
Paroisse Cathédrale, Saint-Jean

Tous nos membres qui n'ont pas encore acquitté leurs cotisations pour l'année 1959 voudront le faire dans le plus bref delai possible, en s'adressant à notre devoué trésorier qui est toujours à la disposition des membres.

Merci de votre cooperation.

Le président

Commençant cette semaine

LE PROGRES PAR LA RECHERCHE

Une nouvelle chronique hebdomadaire remplie de renseignements intéressants et fidèles et faisant autorité dans le domaine des progrès de la science médicale. Ne manquez pas de lire cette nouvelle rubrique instructive, à la page 18 de cette édition.

Une autre tragédie à Marieville

Un horrible accident est survenu dans l'après-midi du 26 décembre, à un passage à niveau, à environ un mille du chemin de Marieville, sur la route de Ste-Angèle. La voiture dans laquelle avaient pris place M. Napoléon Leduc, 38 ans, du 118 avenue Héroux à Iberville, et son fils Guy, âgé de 12 ans, a été trainée sur une distance de quelque 50 pieds par un train Diesel du C.N.R. venant de Granby. M. Napoléon Leduc est encore dans un état critique à l'hôpital de Saint-Jean. Il souffre d'une fracture du crâne et contuses à la figure et au thorax. Le 13 décembre, deux jeunes gens avaient perdu la vie au même endroit et à peu près à la même heure. Ce passage à niveau au "Rang du Vide" n'est signalé que par des panneaux en forme de "X", sans aucune lumière.

M. Leduc était allé rendre visite à ses parents durant le temps des fêtes et s'en retournait chez lui lorsque la terrible collision se produisit.

VIOLENTE COLLISION

La chaussée était très glissante dans le "Rang du Vide", lorsque la voiture de M. Napoléon Leduc, de marque Meteor 52, a été heurtée par le convoi du Canadien National. Selon le jeune Guy Leduc, son père avait vu venir le train à environ une cinquantaine de pieds de la voie ferrée et aurait appliqué les freins pour immobiliser son véhicule. Après avoir tourné bout pour bout plusieurs fois sur la chaussée glissante, la voiture a été heurtée par le train et trainée sur une distance de quelque 50 pieds.

Il s'agissait d'un train Diesel 705 se dirigeant de Granby à Montréal et dont le conducteur était M. Maurice McPherson et l'ingénieur M. Albert St-Germain.

La voiture n'était plus qu'un amas de ferraille et les deux occupants gisaient sans connaissance sur le bord du fossé. M. Napoléon Leduc était très grièvement blessé.

LES VICTIMES

Les deux victimes furent aussitôt transportées à la demeure de M. Urgel Ostiguy, située à quelques arpents des lieux de l'accident en attendant l'arrivée du Dr Lorenzo Beauregard, de Marieville. M. Leduc et son fils avaient perdu beaucoup de sang à l'arrivée du médecin, qui leur administra les premiers soins sur les lieux.

Un jeune prêtre qui se trouvait dans le train au moment de la collision donna l'absolution aux deux blessés qui furent ensuite transportés à l'hôpital de Saint-Jean par les ambulances de M. Delphis Monast, de Marieville.

Les constatations ont été faites par l'officier de la route J.-M. Normandin de la Sûreté provinciale, de Saint-Césaire.

ETAT CRITIQUE

A son arrivée à l'hôpital de Saint-Jean, M. Napoléon Leduc, qui souffre d'une fracture du crâne et de contuses à la figure et au thorax, a été placé sous les soins du Dr Ls-Philippe Savoie, chirurgien de l'hôpital. Son état est considéré comme très critique. Son fils Guy a eu un bras fracturé et de nombreuses contusions. Il a pu cependant regagner son domicile après avoir été traité à l'hôpital.

M. Leduc est le père de sept enfants.

Le véhicule de M. Napoléon Leduc est considéré comme une perte complète.

Congrès industriel à Saint-Jean, le 20

Le congrès régional de sécurité industrielle se tiendra à Saint-Jean, mardi le 20 janvier. M. Georges St-Martin, qui a la direction de l'organisation, prépare activement le programme de ces assises annuelles qui remportent toujours un beau succès.

L'activité principale du congrès sera le diner-causerie qui aura lieu au Club de Golf, mardi soir 20 janvier, à 6 h. 30. On y fera la revue de la situation des accidents de travail, l'étude du programme de prévention considéré le plus efficace, le contrôle-accident en surveillance.

Le film "C'est un ordre", sera aussi montré sur l'écran.


PROTECTION
POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE
F. R. LEFEBVRE Ltée
62, ST-JACQUES
SAINT-JEAN
ASSURANCES
Rés. Fl. 6-6491
Tél. Fl. 7-7585

Les grands auteurs de films français: J. Tati

Jacques Tati est la plus récente révélation du cinéma français. En 3 films il s'est classé au tout premier rang et on a pu citer, à son propos, le plus authentique génie qu'ait produit le Septième Art, Charlie Chaplin. Comme Chaplin, en effet, Tati est le scénariste, le metteur en scène et le principal interprète de ses films. Comme lui il cherche pendant des années les gags qu'il utilisera, il entre au studio seulement quand il a minutieusement réglé tous les rouages de ces mécaniques à déclancher le rire que sont "Les vacances de M. Hulot et mon oncle".

Il n'en a pas été de même de son premier film "Jour de Fête", dont le destin est surprenant: Jacques Tati, comme Charlie Chaplin, vient du music-hall. Il n'y occupait pas une place importante bien que ses débuts aient été salué avec enthousiasme par un grand écrivain français. Colette écrivait, en effet, en 1936: "Il a inventé quelque chose qui participe de la danse, du sport, de la satire et du tableau vivant. Il a inventé d'être à la fois, le joueur, la balle et la raquette; le ballon et le gardien de but; la bicyclette et le cycliste".

Précisément, c'est peut-être à une bicyclette que Tati doit son extraordinaire réussite, celle du facteur qu'il incarne dans "Jour de Fête".

Avant ce film, il en avait tourné plusieurs autres qui avaient passé à peu prés inaperçus. "Jour de Fête" devait être également un court métrage retraçant les mésaventures d'un facteur rural berné des forains venus s'établir dans une petite ville du Midi de la France à l'occasion d'une fête locale.

Mais quand les séquences prévues furent terminées, le producteur Fred Crain les trouva si drôles qu'il demanda à Tati s'il ne pourrait pas en inventer quelques autres. Ainsi, peu à peu, le film s'allongea jusqu'à devenir un long métrage. Sa présentation fut une révélation. Depuis les premiers films de René Clair on n'avait vu une telle alliance du comique et de la poésie. D'une drôlerie sans cesse renouvelée, "Jour de Fête" nous émeut, pourtant, par l'étrangeté de l'atmosphère créée autour du personnage singulier qui ne fait presque jamais appel à la parole puisqu'il ne s'exprime que par quelques bredouillements inintelligibles. Il est pourtant beaucoup plus éloquent que tant de héros de films trop bavards et il ne fait de doute pour personne que "Jour de Fête" soit une date dans l'histoire du cinéma français.

Ce film souffrait seulement d'une certaine improvisation. Jacques Tati s'employa donc à préparer longuement "Les vacances de M. Hulot" et de longs mois s'écoulèrent entre ses deux premières oeuvres. Le succès de la seconde ne fut pas moins éclatant que celui de la première. "Les vacances de M. Hulot" obtinrent le Prix Louis Delluc et nous confirmèrent qu'il y avait là une forte personnalité, un créateur apportant des conceptions entièrement nouvelles, un personnage qui ne ressemble en rien à ce qu'on avait vu jusque là à l'écran.

M. Hulot est le proche parent du facteur de "Jour de Fête". Comme lui, il est plein de gentillesse et de bonne volonté, mais foncièrement, inadapté, il ne parvient pas à établir le contact entre lui et le monde qui l'entoure. Tout cela qui pourrait être profondément amer est traduit par des inventions d'un comique irrésistible.

Le troisième film de Tati qui a obtenu une haute récompense au dernier festival de Cannes, s'élève très au-dessus de ceux qui l'ont précédé. On trouve dans "Mon oncle", une satire de la vie moderne comparable à celles que nous ont donné René Clair dans "A nous la liberté" et Chaplin dans "Les temps modernes". Mais le climat dans lequel se situe l'action est tout à fait singulier. Ce qui nous touche dans "Mon oncle", ce n'est pas seulement le contraste entre un monde mécanisé et celui, aimable, humain, qu'incarne l'oncle du petit garçon qui préfère cet univers plein de gentillesse à celui trop strictement utilitaire qu'il trouve chez ses parents. C'est autre chose encore qui nous touche profondément dans un film où le comique se teinte constamment de mélancolie. Ses observations sur la vie que nous impose le monde moderne sont souvent cruelles: —"J'ai le droit de trouver absurde, dit-il, qu'il faille rouler trois heures le dimanche, à la queue-leu-leu, pour voir un arbre et mettre trois heures pour revenir. Autrefois, quand on allait en vélo à Joinville, on passait un très bon dimanche ".

C'est cette philosophie de la vie quotidienne que Jacques Tati met dans ses films et c'est peut-être la raison pour laquelle ils obtiennent tant de succès. Chacun de nous ne se reconnait-il pas un peu dans "M. Hulot"?

Georges CHARENSOL

LE PROGRÈS PAR LA RECHERCHE



Eprouvette vivante

Le hasard joue souvent un rôle curieux dans l'histoire de la science. La particule de moisissure, qui par hasard s'est déposée sur la culture de bacille de Sir Alexandre Fleming, et a ainsi permis la découverte de la pénicilline, en est un exemple des plus frappant.

Un peu plus de cent ans auparavant, un autre accident a créé toute une révolution dans la connaissance de la digestion. En 1822 un jeune Canadien-Français reçut par accident un coup de feu à l'estomac, à l'Ile Mackinac. Un médecin de l'armee américaine appelé William Beaumont fut chargé de traiter la blessure a l'estomac, que le coup à bout portant avait ouvert. Beaumont fit ce qu'il put, mais il ne parvint pas à fermer la blessure. Cependant, il parvint à appliquer des bandages de telle façon que l'estomac put accomplir encore son travail normal.

Une année après, le jeune homme eut besoin d'un cathartique et Beaumont le lui administra par le trou de l'estomac. Avec une grande audace, Beaumont décida alors de lancer une série d'expériences, qui l'ont fait honorer comme l'un des plus grands chercheurs de la médecine.

De la blessure béante de Saint-Martin, il fit une éprouvette vivante. Il suspendit au moyen de ficelles des parcelles d'aliments dans l'ouverture et quelques heures après retira de l'estomac ce qui en restait, notant soigneusement ce qu'il observa.

En sept ans, Beaumont exécuta 238 expériences de la sorte, pas toujours avec l'entière coopération de son patient. Il prouva que le procédé de la digestion chez l'homme était de caractère purement chimique et que les troubles émotifs pouvaient affecter la digestion et même l'arrêter.

Saint-Martin a survécu longtemps à Beaumont, gagnant sa vie à l'emploi des écoles de médecine.

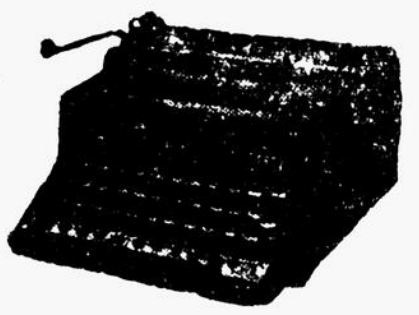
Achetez, de préférence, chez nos annonceurs

Les Equipements de Bureau Richelieu

● Prix spéciaux pour étudiants

CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER

★ Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.

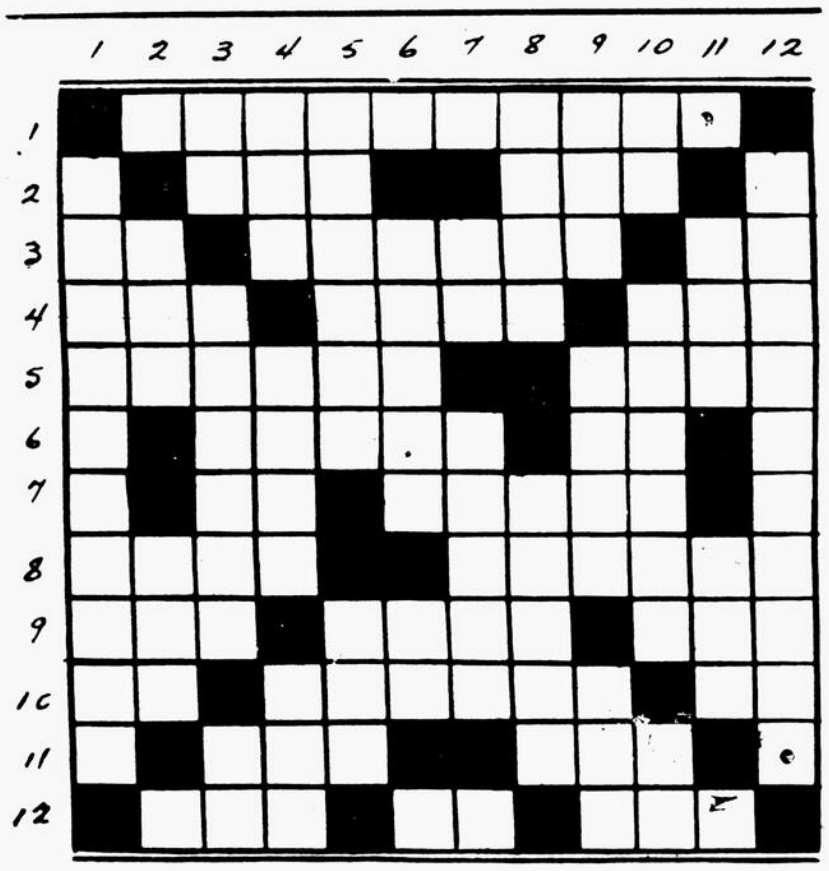


J.-L. CHARETTE

Ameublement complet

224, rue Champlain . S.-Jean Fl. 7-7425

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



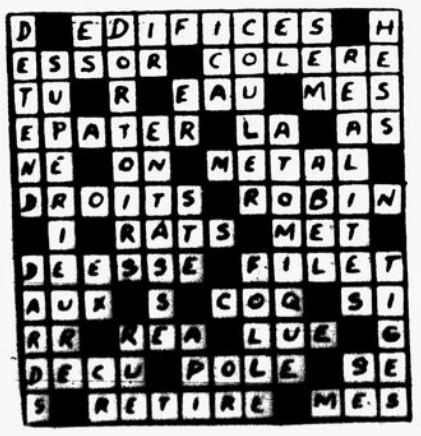
VINGT-DEUXIEME PROBLEME

Horizontalement

1 — Antonyme de spirituelle.
2 — Trois fois — Roue de gorge.
3 — Dans — Griffes des oiseaux de proie — Exclamation.
4 — Etat physiologique chez les mammifères — Rends service — Confident.
5 — Tout ce qui est vrai — Préposition.
6 — Statue d'une divinité profane vouée à l'adoration — Note de la gamme.
7 — Pronom personnel — Femme écrivain, fille de Necker, né en 1766.
8 — Temps du verbe être — Hors de sa demeure.
9 — Emploie — Moitié — Chef d'état suprême.
10 — Note de la gamme — Protection lumineuse et sonore sur des pellicules, vulgairement théâtre — Abr. de Eminence.
11 — Masse de pierre très dure — Epoque.
12 — Grande étendue d'eau — Préposition — Explosif.

Verticalement

1 — Ceux qui sont au service d'un maître.
2 — Privée de ses vêtements — Mouche africaine.
3 — Conjonction — Arrangée — Note de la gamme.
4 — Adjectif possessif — Représentation d'une chose dans l'esprit — Instrument à vent.
5 — Vite — Mot latin qui signifie ainsi.
6 — Vrais — Dans.
7 — Abr. de route rurale — Met le tain d'une surface.
8 — Epoques — Détérioré.
9 — Article simple — Bières anglaises — Adresse.
10 — Note de la gamme — Boire, manger — Dans
11 — Conscience — Patriarche.
12 — Ville reine du Nord de la province de Québec.



Fl. 6-6897  **Fl. 6-6897**

Votre Centre d'Achat pour

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

GROS ET DETAIL

LA MAISON AU SERVICE PARFAIT

Maurice Trahan

— LIMITEE —

143, rue Mercier Saint-Jean, Qué.

Téléphone Fl. 6-6897

Vous pouvez toujours vous procurer, chez-nous, la fameuse décorative **PANELYTE, fabriquée à Saint-Jean même.**

Mutations de propriétés

Liste des mutations de propriétés en la Cité de Saint-Jean, enrégistrées en décembre 1958:

Le 7 novembre 1958: Vente par Alfred Lapointe à Roméo Lapointe, du lot no 1134-9.

Le 10 novembre 1958: Vente par Roger Paré In Trust à Eugène Lasnier In Trust, de droits sur le lot no 1149-26.

Le 28 novembre 1958: Vente par Les Entreprises Saint-Jean Inc. à Yves Papineau, du lot no 63-443.

Le 3 décembre 1958: expropriation par Sa Majesté de partie (13 x 49 pieds) du lot no 89 vs Majella Cloutier.

Le 3 décembre 1958: Expropriation par Sa Majesté de partie (13 x 117 pieds) du lot no 89 vs Georges Marcoux.

Le 3 décembre 1958: Expropriation par Sa Majesté de partie (13 x 101 pieds) du lot no 89 vs Edmond Marcoux.

Le 26 août 1958: Transmission par Servule Lamoureux à Dame Servule Lamoureux, de partie (38 x 76 pieds) du lot no 959.

Le 23 septembre 1958: Transmission par Charles Commette à Claire, Carmen et Pauline Commette, de partie (48 x 180 pieds) du lot no 62.

Le 11 novembre 1958: Vente par Georges Surprenant à Noël Cordeau & Ux., de partie (68 x 67 pieds) du lot no 1134.

Le 29 novembre 1958: Vente par succ. Arthur Langlois à René Marchand et Georges Langlois, de partie (94.8 x 355 pieds) du lot no 102.

Le 29 novembre 1958: Vente par Georges Langlois et René Marchand à succ. Arthur Langlois, de partie (90 x 355 pieds) du lot no 102.

Le 4 décembre 1958: Vente Georges Langlois à René Marchand, de la ½ indivise de partie (55 x 150 pieds) du lot no 102.

Le 4 décembre: Vente par René Marchand à Georges Langlois de la ½ indivise de partie (55 x 150 pieds) du lot no 102.

Le 20 novembre 1958: Vente par Maurice Paré à Honorius Moreau, de partie (46 x 120 pieds) du lot no 1148-149.

Le 21 novembre 1958: Vente par Emile Côté à Josaphat Pinsonneault, du lot no 1147-23 et de partie (3 x 120 pieds) du lot no 1147-22.

Le 22 novembre 1958: Vente par Armand Barriere à Normand Dupré de partie (34 x 100 pieds) du lot no 438-38 et partie (22 x 100 pieds) du lot no 438-39.

Le 9 octobre 1958: Vente par Claire et Carmen Commette à Pauline Commette, de leurs droits dans partie (48 x 180 pieds) du lot no 62.

Le 24 novembre 1958: Vente par J. Kerry à Adien Kerry, des lots nos 437-7 et 438-13.

Le 24 novembre 1958: Vente par Gérard Hébert à Le Syndicat Economique du Foyer, du lot no 1149-22.

Le 25 novembre 1958: Vente par Maurice Beauvolks à Elie Boulerice, du lot no 1134-67.

Le 3 décembre 1958: Vente par Séminaire de Saint-Jean à Maurice Paré, du lot no 1148-177.

Le 5 décembre 1958: Vente par J.-Baptiste Racicot à Sara Charbonneau de partie (27.9 x 39.3 pieds) du lot no 716.

Le 9 décembre 1958: Vente par les Développements Saint-Jean Inc., à Dame Paul Charbonneau, du lot no 72-168 et de la ½ nord du lot no 72-167.

Le 9 décembre 1958: Vente par G. Martel à Martel & Robert Machine Shop Cie Ltée des lots nos 436-16 et 437-10.

Ecole Primaire Beaulieu

Notes de décembre

7e année A:
Michel Caillé, Yves Claprood, Pascal Pillarella.

7e année B:
Réal Longtin, Bernard Laroche, Maurice Girard.

6e année A:
Louis Richer, Mario Rouleau, Ls McNulty.

6e année B:
Paul Savoie, Michel Raymond, P. Beauvolsk.

5e année A:
Michel Bourassa, Michel Paquette André Circé.

5e année B:
Guy Dextraze, Serge Phaneuf, J. Bonneville.

4e année A:
Laurent Girard, Raymond Lacasse, Michel Savary.

4e année B:
Luc Rouse, Sylvio Rioux, Gilles Brouillard.

3e année A:
Paul Bonneville, Pierre Gauthier, Mario Caillé.

3e année B:
Yvon Aubé, Michel Lanciault, Y. Duchesneau.

2e année A:
Gérard Goyette, Claude Desrochers, Jean Dupuis.

2e année B:
Jean-Guy Gélinas, Pierre Couture, Gilles Samson.

Cauchemars d'examens organisation est la solution

Les examens scolaires ne devraient pas nécessairement être un cauchemar, selon un communiqué de l'Association Médicale Américaine reçu à la Ligue Canadienne de Santé.

Le pire ennemi des étudiants est la peur. La plupart des jeunes ne connaissent pas les méthodes les meilleures pour préparer un examen et bien peu d'entre eux travaillent selon un système vraiment efficace, malgré la fréquence de ces épreuves.

Voici quelques points à souligner:

Préparez-vous pour l'épreuve physiquement. Celà veut dire tout d'abord: assez de sommeil.

Installez-vous confortablement dans la salle d'examen. Essayez de vous asseoir près de la fenêtre, près de la lumière, desserrez votre cravate et si possible retirez vos chaussures.

Avant de commencer à écrire lisez attentivement tout le texte de l'exament afin d'être tout à fait certain de ce que vous avez à faire.

Répartissez votre temps avec sagesse. En répondant d'abord aux questions faciles vous conserverez suffisamment de temps et d'énergie pour les questions plus ardues.

Prenez garde à ces erreurs fréquentes que vous paierez cher: fautes d'orthographe et de ponctuation, écriture illisible, bonnes réponses à la mauvaise place ou réponses justes obtenues par des méthodes défectueuses ainsi que toute abréviation obscure.

Et surtout, relisez ce que vous avez écrit avant de remettre votre copie. Il y a de nombreuses erreurs qu'il est possible de remarquer à la dernière minute.

Les plus grands spécialistes en linoléum

WILFRID SIRARD

906 S.-Jacques S.-Jean

Fl. 7-1340

★

TAPIS — LINOLEUM — TUILES

VENTE ET POSAGE



Rien comme çà

...Tout à fait nouveau !



'RUSCO

Tout acier, automatique

Porte Moustiquaire et contre-porte combinée

★

Une seule porte pour protéger contre les moustiques et contre le froid. Vous n'avez qu'à lever la vitre pour la ventilation — tout comme une fenêtre.

Demandez une démonstration gratuite

MARCEL DELAGE

203 St-Jacques Tél. Fl. 6-4756

Saint-Jean, P.Q.

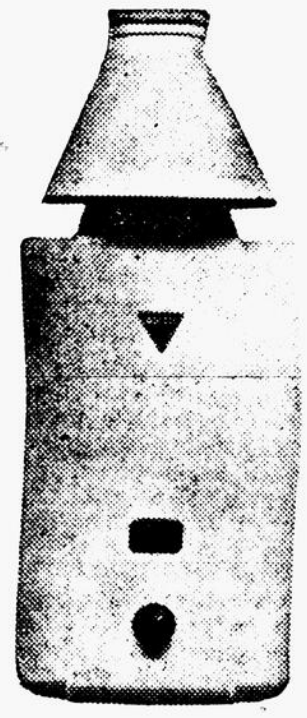
Chauffe-eau éclair

CHEVALIER

IL DEPENSE MOINS QUE SERAPHIN

Le plus économique des chauffe-eau: il fait son eau chaude au fur et à mesure de vos besoins. C'est dire qu'il ne dépense que lorsque vous ouvrez le robinet d'eau chaude.

Ménagez votre argent, vos pas, votre temps... et vos nerfs. Ayez de l'eau chaude courante instantanément, 24 heures par jour — sans chauffage inutile !



LE GAZ CHEVALIER N'EST PAS TOXIQUE

IL DONNE PLUS DE CHALEUR

PLUS VITE ET PLUS ECONOMIQUEMENT

Chevalier

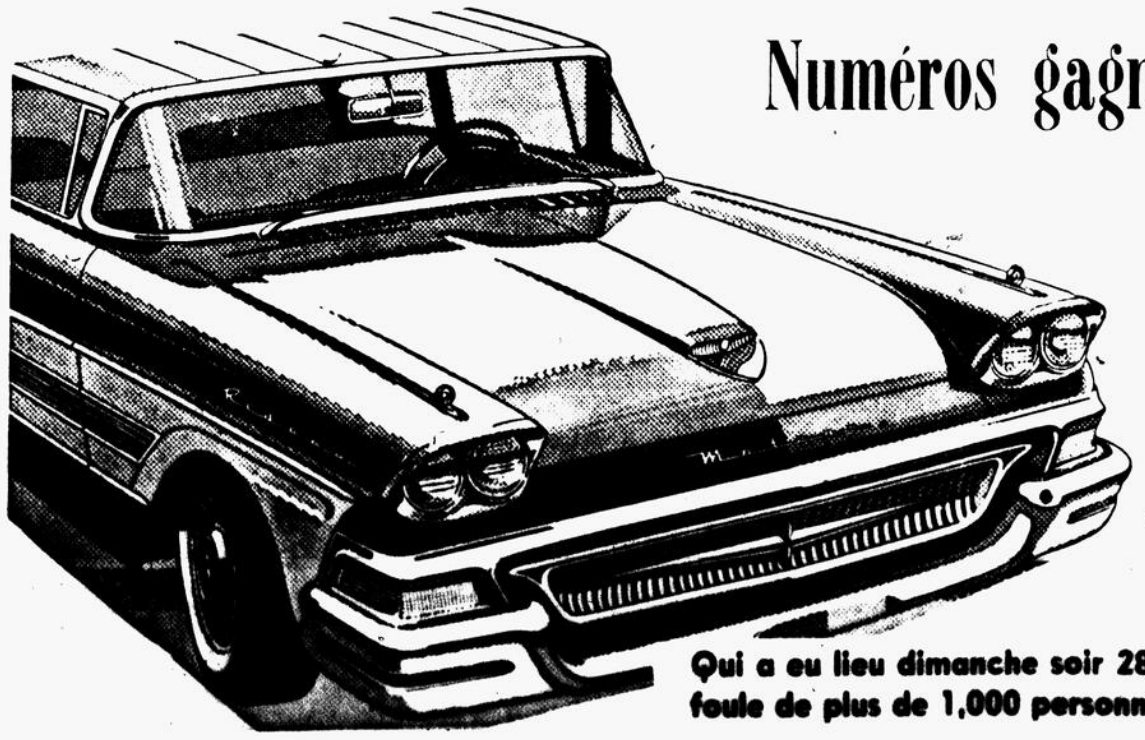
GAZ PROPANE INC.

CHEVALIER

918, rue Victoria, Montréal-Sud
Tél. OR. 7-2871

SAINT-JEAN: 142 Montée Saint-Luc
(Autrefois ARMAND REMILLARD)
Tél. FI. 8-3888

Succursale à Laprairie
36, rue Ste-Marie
Tél. OL. 9-1914



Numéros gagnants du grand Tirage-Concours

ETHIER & FRERES

SAINT-BLAISE

METEOR . . .	14133	GRILLE-PAIN .	4997B
REFRIGERATEUR	7917	LAMPE . . .	20558B
RADIO	249	CADRAN . . .	18321B

Qui a eu lieu dimanche soir 28 décembre, à l'Hôtel Chalet de St-Luc en présence d'une foule de plus de 1,000 personnes. — Si vous possédez un de ces nos, vous êtes gagnant.



► EN 1958, le Conseil des recherches pour la défense a poursuivi des recherches dans presque tous les domaines scientifiques. En haut à gauche, les ingénieurs spécialisés dans la science de l'adaption de la machine à l'homme au laboratoire des recherches médicales du CRD à Downsview (Ont.), emploient des militaires pour mesurer l'espace requis par les troupes dans les véhicules et autres endroits renfermés. En bas à gauche, le four solaire au laboratoire de chimie du CRD, près d'Ottawa, reproduit la chaleur d'une explosion atomique et sert à éprouver les qualités protectrices d'un grand nombre d'étoffes. Au centre, ce cône de fusée conçu et fabriqué à l'Etablissement de recherches et de perfectionnement de l'Armée canadienne, à Valcartier (on remarque ses instruments à droite), a été lancé à une altitude de 90 milles dans la haute atmosphère en vue d'y recueillir des renseignements sur la tradition infra-rouge. En haut à droite, on a pu obtenir des mesures de vagues de choc lors de l'explosion de Ripple Rock. Ce sont des savants de la station expérimentale de Suffield, près de Medecine Hat, qui ont lancé des fusées fumigènes pour obtenir ces renseignements. En bas à droite, cet emplacement, sur le glacier Gilman dans les terres hautes près du lac Hazen sur l'île Ellesmere, a servi de poste secondaire lors de l'expédition canadienne de l'AGI qui fut menée par un glaciologue du CRD.
(Photo de la Défense nationale)

Déclaration de fin d'année de H. Roy Crabtree

Président, Wabasso Cotton Company Ltd et Président, Division de Québec, l'Association des manufacturiers canadiens

Comme résultat de coûts d'opération plus élevés, d'une compétition accrue à cause des importations, de marchés réduits à l'étranger pour quelques-uns de nos produits, l'activité dans plusieurs secteurs de notre économie au cours des douze derniers mois a été d'une allure plus modérée que celle à laquelle nous étions habitués jusqu'à récemment. Ce qui a eu pour effet de rendre inactifs certains de nos moyens de production. L'embauchage s'en est également ressenti

Bien qu'un plus grand nombre de Canadiens soient sans emploi maintenant qu'à cette époque l'an dernier, le nombre de personnes au travail demeure à peu près le même. En plus de subir une influence, le chômage actuel reflète une augmentation substantielle de la main-d'oeuvre.

Malgré ces éléments d'instabilité, le niveau des affaires en général tel qu'établi par le produit national brut, qui s'élèvera, estime-t-on, à un chiffre record de près de trente-trois billions de dollars, est une indication assez nette que l'économie canadienne a continué d'augmenter, bien qu'à un rythme réduit.

La convertibilité de la livre sterling, annoncée par le gouvernement britannique, associée à l'action prise par d'autres pays étrangers de lever les restrictions sur leurs devises, devraient stimuler le commerce entre les pays et procurer des occasions additionnelles pour les exportateurs canadiens.

A tout prendre, même si l'économie ne possède pas les caractéristiques de grande expansion d'il y a quelques années, elle a plus d'éléments de force que de faiblesse. Avec de la bonne volonté, compréhension et coopération, la nouvelle année devrait se révéler satisfaisante, et malgré certaines incertitudes, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance et enthousiasme.

Utilisation de la chaleur solaire au Japon

Au Japon, où le climat est doux, l'on estime que la chaleur du soleil atteignant la terre est en moyenne de 1.300 kilowatt-heures par verge carrée. Vu la rareté de ressources naturelles au pays, des spécialistes japonais ont canalisé cette source inépuisable d'énergie pour des fins industrielles.

On a réussi à confectionner une pile solaire qui transforme en électricité la chaleur des rayons du soleil. A cause de leur grande efficacité, les piles solaires sont utilisées dans les radios-récepteurs portatifs dans les régions montagneuses ou dans les iles isolées où il n'y a pas d'électricité. La "Tohoku Electric Co." l'une des neuf principales compagnies d'énergie au Japon, projette d'utiliser ces piles dans un poste de relais de radio à ondes courtes et automatique sur le mont Shinobu à Fukushima, Japon du Nord. Ces piles solaires pourront produire 50 kilowatts d'énergie électrique. On croit pouvoir compléter le tout en septembre

On a fait des progrès remarquables dans l'étude de la fournaise solaire Il s'agit d'un appareil pouvant produire de hautes températures en captant les rayons du soleil au moyen de lentilles et d'un miroir concave. Au "National Industrial Technology Laboratory", l'on a réussi à fabriquer une fournaise solaire du genre héliostat et pouvant produire des température jusqu'à 3,400 degrés centigrades. La nouvelle fournaise, munie d'un héliostat et d'un miroir concave, est une amélioration sur celle fabriquée trois ans passées et qui était munie d'un miroir en aluminium de six pieds de large. La réflexibilité de l'héliostat est de 88% et celle du miroir concave est de 85%. L'héliostat est construit de façon qu'au moyen de phototubes, il peut automatiquement suivre le soleil dans son mouvement.

Une fournaise solaire de ce genre est à peu près indispensable pour des épreuves de résistance à la chaleur de la brique réfractaire, ou la fusion des métaux à de hautes températures, tel que le zirconium, le molybdène, le tungstène, etc. On dit que le Laboratoire poursuivra prochainement des recherches sur les métaux de haute fusion et sur la synthèse des pierres précieuses.

Une fournaise solaire miniature est actuellement en usage sous forme d'une marmite portative pour la cuisson du riz. Elle est munie d'un petit miroir-réflecteur qui capte les rayons du soleil dont la chaleur sert à la cuisson. Cet appareil est d'un usage domestique fort commode. M. Zazo Goto, un chercheur dévoué dans ce domaine, a déjà fabriqué une fournaise solaire comportant 34 miroirs ordinaires munie d'un miroir reflecteur de 3 pi. de diamètre. Il a la forme d'un parapluie ouvert et peut cuire une pinte et deux tiers de riz dans à peu près une heure. La cuisson se fait dans le centre de la fournaise L'ensemble peut servir dans les excursions ou pique-niques et les cultivateurs peuvent s'en servir dans les champs.

On poursuit également des recherches sur la fabrication d'un chauffe-eau solaire. An nombre des appareils du genre, celui qu'a inventé M Ichimatsu Tanishita est bien connu Appelé un chauffe-eau solaire à circulation, il est confectionné de telle façon qu'en utilisant la convection naturelle de l'eau causée par les differences de température, l'eau passe dans des tuyaux installés sur le faîte De cette façon l'eau est chauffée jusqu'à 134 degrés F. même en avril et à 145 degrés au mois d'août en même temps, cet appareil réduit les dedenses pour combustible et fait le bonheur des Japonais qui aiment tant les bains chauds.

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs

La trayeuse . . .
CHORE-BOY
de renommée mondiale
L. Boisseau, Verchères
G. Gervais, St-Isidore
A. Chalifoux, Ste-Martine

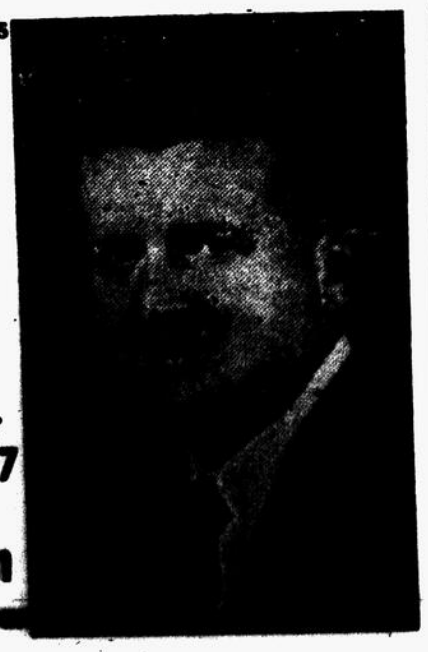
MOIS pour payer sans intérêt

Tous genres d'assurances
- AUTOS
- CAMIONS (flottes)

Feu et responsabilité:
- RESIDENCES
- COMMERCES
- INDUSTRIES

Pour renseignements
Signalez: Fidélité
Le jour 6-4155 Le soir 6-5457

René G. Trahan
258 Champlain S.-Jean



Pas dans un an

Ce n'est pas le 24 décembre 1959, mais le 24 JUIN 1959 que sera vendue pour la somme de $1 une AUTOMOBILE FIAT neuve au détenteur du billet chanceux.

Nous sommes heureux d'annoncer que le numéro tiré au sort le 24 décembre était le No **42522** et que l'automobile a été gagnée par M. Alexandre Boyer, 92 rue Latour, Saint-Jean, Qué.

POUR OBTENIR VOS BILLETS GRATUITS, VISITEZ :

RICHELIEU GAS BAR
328 Champlain, Saint-Jean Fl. 6-5629

GREGOIRE AUTOMOBILE LTEE
149 Champlain, Saint-Jean Fl. 7-4590
778 Champlain, Saint-Jean Fl. 8-2244

GAGNEZ UNE AUTOMOBILE NEUVE POUR VOS VACANCES



► Voici Michel AMBROGI, vainqueur du Concours de la Tasse à Café Renault, porté en triomphe par Jean COUTU et Jacques LABRECQUE après avoir parcouru 5 milles et 2,244 pieds dans sa Dauphine avec un dixième de gallon d'essence.

Le vainqueur du concours de la tasse à café Renault parcourt cinq milles et 2,244 pieds avec un dizième de gallon d'essence

Vous souvient-il de cette alléchante tasse à café que vous avez reçue par la poste dernièrement? Une charmante fée vous promettait de gagner la Renault Dauphine qui se mirait dans la tasse, pourvu que vous deviniez la distance parcourue par une Dauphine avec une tasse à café d'essence le 1er décembre.

Quel émoi, mes amis! Que de coups de téléphone de candidats consciencieux, d'experts, tous avides de renseignements supplémentaires pour les aider dans leurs savants calculs. Dans les bureaux, on s'arrache la première carte de participation qui arrive, sans savoir que d'autres suivront...

Enfin le jour J arrive; et quel jour! Le lundi 1er décembre est une vraie journée d'hiver canadien. Il neige depuis le samedi, la température est toute proche de zéro. La route est verglassée. Partira, partira pas?

Partira, bien sûr, malgré le trafic congestionné sur Côte de Liesse, à trois heures de l'après-midi. Les hardis chauffeurs, messieurs Ambrogi, Coutu, Labrecque, Lachance, Lavigne et Rafa sont prêts. Chacun monte dans une Dauphine de série, accompagné d'un membre de la Compagnie Renault comme commissaire de bord. Les voitures ont été équipées de bouteilles suspendues à l'intérieur et remplies à l'éprouvette d'1/10me de gallon d'essence, en présence de tous les chauffeurs. (Nous admettons, avec les protestataires, qu'1/10me de gallon est bien grand pour une tasse à café: mais quand il fait froid dehors et que le café est bon, on en boit beaucoup! Par ailleurs l'important était que tous les chauffeurs aient la même quantité et que vous, concurrents, connaissiez cette quantité. (Or le dixième de gallon était clairement indiqué et dans le dépliant explicatif, et sur la carte-réponse.) Un petit tour de mise en mains amène la caravane du 8555 Devonshire, siège d'Automobiles Renault, à Côte de Liesse. Devant la voie de chemin de fer, sur Côte de Liesse même, où les voitures et les gros camions commencent à circuler drû, l'arrivée d'essence est coupée et les fameuses bouteilles d'1 10 de gallon sont branchées. Les Dauphines se lancent chacune à leur tour sur la route ondulée et glissante où le trafic roule au ralenti. Or pour les meilleures conditions de consommation, les Dauphines ne doivent aller ni trop vite, ni trop lentement. Cruel dilemme: rester derrière les camions qui bouchent le passage ou les doubler avec tous les risques que cela comporte?

Dans la bouteille, l'essence descend à vue d'oeil, au sens propre du mot. Chaque fois que le chauffeur doit changer de vitesse, on a l'impression qu'il sacrifie un peu de son existence... car cela consomme bien sûr. Et le vent qui plaque la neige contre le pare-brise et gêne la visibilité. Pourtant les Dauphines poursuivent leur chemin, buvant la route et dégustant l'essence

Les espoirs de chacun s'évanouissent à mesure que les Dauphines, au cinquième mille, se rangent tour à tour sur le bas côté, à peu de distance les unes des autres. Mais la sixième dépassant un camion à grand renfort d'avertisseur sonore, roule toujours jusqu'au rond-point de la route d'Ottawa, remonte, et continue sur sa lancée au delà de la station Shell. La bouteille est vide, le contact coupé. Michel Ambrogi vient de décrocher la palme en parcourant 5 milles et 2244 pieds très exactement (distance officiellement mesurée par Monsieur Rabin, arpenteur géomètre). Cela représente une consommation de 54.65 milles au gallon sur une route verglassée, sous la neige, contre le vent et dans le trafic.

Le vrai gagnant dans l'affaire? C'est Monsieur J. L. Francis, domicilié à 4 avenue Brentwood à Dorval, qui a indiqué sur sa carte la distance exacte parcourue par la Daupine. Il ne lui reste qu'à décider avec son épouse qui gardera la "vieille" voiture et qui conduira la Dauphine neuve; les paris sont ouverts...

Le coin de la Légion

Il me fait plaisir de rapporter que la clinique antipolio qui fut tenue le 22 décembre dans les salles de la Légion Canadienne, fut assez bien réussie, quoique ce ne fut pas le succès espéré, due nous croyons, au choix de la date qui était aussi près de la fête de Noël. Tout de même, il y aura le 15 janvier 1959, une autre clinique antipolio, pour tous les adultes de la région. Aucune limite d'âge (20 ans et plus).

La première injection sera donnée à tous ceux qui ne l'ont pas encore reçue et la deuxième injection sera donnée à tous ceux qui ont reçu la première, le mois dernier.

Nous espèrons sincèrement que toute la population de Saint-Jean et des environs saura profiter de cet avantage qui lui est offert tout à fait gratuitement. Vous n'avez qu'à vous présenter aux salles de la Légion Canadienne, 64 rue Richelieu, et des infirmières et des médecins prendront soin de vous. Venez, vous- même et dites-le à vos amis.

N'oubliez pas que le 8 janvier prochain sera la tenue de la première assemblée générale pour 1959. Vous êtes instamment priés d'être présents afin que nous puissions avoir durant tout 1959, les assemblées intéressantes au possible.

Merci à tous et à la semaine prochaine.

Pour mettre un frein à l'inflation

OTTAWA (UPI) Les principaux spécialistes en matière financière des autorités fédérales sont maintenant convaincus que le gouvernement de M. Diefenbaker devra prendre, au cours de 1959, des décisions semblables à celles que le gouvernement britannique a dû prendre, il y a environ un an, pour maintenir la valeur de la livre sterling mettre un frein à l'inflation et faire cesser la hausse constante du coût de la vie.

Les mesures que devra prendre le cabinet fédéral pour "sauver" le dollar et réussir enfin à maîtriser à la fois l'inflation et la tendance à la hausse du coût de la vie ne seront sans doute pas exactement les mêmes que celles prises en Grande-Bretagne, où le taux d'intérêt des banques sur les emprunts a été porté à 7 pour-cent ce qui a vraiment eu pour effet de "secouer" fortement le monde britannique de la finance.

Il semble toutefois vraisemblable que l'augmentation des impôts sera plus considérable au Canada qu'elle ne l'a été en Grande-Bretagne, et que la réduction des dépenses gouvernementales sera proportionnellement beaucoup plus forte.

Il est également probable que, contrairement à ce qui a été fait par Londres qui a mis une seule mesure en vigueur pour tenter de rétablir d'un coup l'ensemble de la situation, le gouvernement de M. Diefenbaker divisera son programme pour le mettre en vigueur en deux phases, l'une dans le budget de 1959, la seconde dans celui de 1960.

Le premier objectif, qui sera visé dans le budget de l'an prochain, sera une réduction sensible du déficit de $700,000,000 à $800,000,000 qui sera probablement enregistré à la fin de l'exercice en cours.

Tout déficit que laisseront encore les augmentations de taxes et les réductions des dépenses à la fin de l'exercice de 1959 sera comblé par de nouvelles mesures, prises dans le budget de 1960.

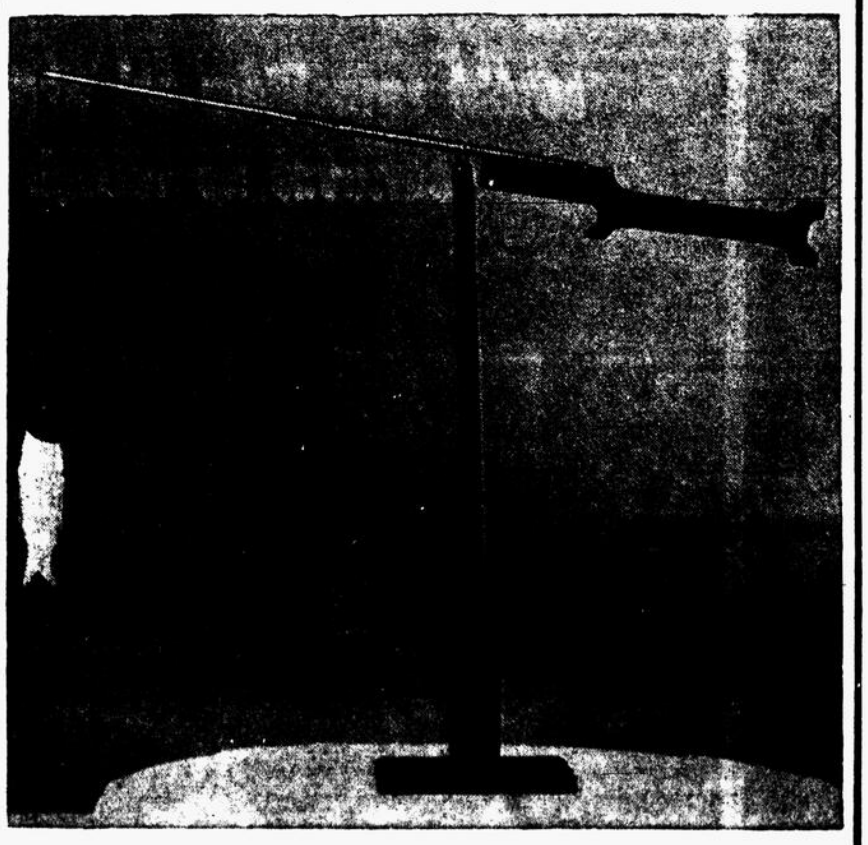
Selon des sources d'information généralement bien renseignées de la colline parlementaire, la formule générale sur laquelle le gouvernement s'appuiera pour rétablir la situation provoquée par sa politique de dépense sera de revenir au niveau de taxation de l'année 1954.

L'une des principales raisons pour que le gouvernement soit forcé d'abandonner sa politique déficitaire est que celle-ci ne peut-être poursuivie qu'aussi longtemps que des émissions d'obligations peuvent être mises assez facilement sur le marché. Mais l'on estime maintenant que ce marché ne peut plus suffire, surtout parce que le public acheteur commence à craindre ces obligations et le dollar lui-même parce que l'inflation soutenue en diminue la valeur réelle.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Charbonnerie LASNIE
Agent autorisé du fameux
ANTHRACITE READING (tacheté rouge)
Ainsi que charbon *Welsh, Coke, Buck-Wheat,*
charbon à stoker, bois et huile de chauffage
★
170, rue FOCH, coin Collin
Fl. 7-4206 Saint-Jean, Qué.

Attention pêcheurs!
L'ARTICLE QU'IL VOUS FAUT
Une brimbale pour la pêche sur glace



Son efficacité est reconnue — Essayez-là!
Ferronnerie Idéal Ltée
161, rue Champlain Tél. Fl. 6-6811 SAINT-JEAN

Gérard Raymond
Entrepreneur-plombier
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
BRULEURS A L'HUILE
498, rue Boyer, Saint-Jean
Fl. 6-5534

Chore-Boy
fait tout
le travail
de la traite



Quand on emploie
les trayeuses CHORE-BOY
on est assuré de satisfaction tout particulièrement parce que:
(1) Le vide se fait lentement, ce qui élimine la grande cause du mammite.
(2) La pulsation se fait régulièrement et simplement.
(3) On obtient un trayage rapide avec des pulsations douces.
C'est une vraie bonne trayeuse
Richelieu Equipment Reg'd
Distributeur des trayeuses CHORE-BOY depuis 1946
ADRESSE — 228 rue St-Hubert, Saint-Jean, Qué.
ENTREPOT — 228 boul. St-Joseph, St-Jean, Qué.
— Téléphone Fidélité 8-3171 —

Avez-vous une question à poser concernant

L'ASSURANCE-CHOMAGE OU LE PLACEMENT?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, rue Richelieu, Saint-Jean, Qué., nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique. Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:

Q. Quand j'ai formulé une réclamation en février 1957, on m'a dit que j'avais droit de toucher des prestations pour une durée de 36 semaines ou un montant de $828 J'ai touché des prestations durant 5 semaines, puis je me suis trouvé un emploi et j'ai été ensuite jeté en prison. Quand je suis osrti, j'ai formulé de nouveau une réclamation et on m'a dit que je n'avais pas droit aux prestations, étant donné qu'il y avait plus d'un an d'écoulé depuis ma dernière réclamation. Qu'est-il advenu des autres 31 semaines de prestations?

R. Une période de prestations dure 52 semaines à moins qu'elle soit épuisée à une date antérieure. Dans votre cas, les 52 semaines se sont écoulées avant que vous deveniez admissible à d'autres prestations et, conséquemment, tout solde de prestations auxquelles vous aviez droit encore relativement à votre période de prestations ne peut vous être payé.

Q. J'ai été congédié en janvier dernier et j'ai formulé ma réclamation. J'ai touché deux semaines de prestations et je suis retourné au travail. J'ai été mis à pied vendredi soir dernier,12 septembre, et j'allais formuler ma demande de prestations, lundi, mais voilà que je suis tombé du toit et que je me suis fracturé une jambe le dimanche 14 septembre. Je voudrais savoir comment formuler ma réclamation et si j'ai droit aux prestations d'assurance-chômage?

R. Présentez-vous à votre bureau local le plus rapproché et déposez-y une demande de prestations ou, si vous êtes incapable de vous y rendre, écrivez au bureau en expliquant les circonstances et en précisant que vous désirez formuler une réclamation. Les prestations sont payables durant une période d'incapacité attribuable à une blessure si vous êtes autrement admissible aux prestations au moment où vous êtes frappé d'incapacité.

Q. Le propriétaire d'une ferme occupe un emploi à l'extérieur. Il travaille cinq jours de dix heures et c'est la première fois qu'il verse des contributions d'assurance-chômage. S'il devait être mis à pied durant la morte-saison, combien de contributions lui faudrait-il pour être admissible aux prestations? S'il n'est pas admissible aux prestations, cette année, perd-il ses contributions?

R. Pour établir son admissibilité aux prestations, il lui faut au moins 30 contributions hebdomadaires au cours des 104 semaines antérieures à la date de sa réclamation, dont huit doivent avoir été versées dans les 52 dernières semaines. Si sa principale occupation est l'exploitation d'une ferme, il peut être admissible aux prestations durant la morte-saison en agriculture, soit d'octobre à mai, à condition que son travail sur la ferme soit de si peu d'importance qu'il ne l'empêche pas d'accepter un emploi à plein temps. S'il ne peut établir son admissibilité cette année, toutes les contributions versées demeurent à son actif et pourront l'aider à établir son admissibilité plus tard.

Q. Je suis mariée et j'ai dix enfants. Je touche $30 de prestations d'assurance-chômage par semaine. Mon voisin qui n'a que sa femme à charge touche le même montant. J'aimerais en savoir le pourquoi?

R. Le taux de prestations de soutien de famille est accordé à un réclamant qui établit avoir une personne à charge aux termes des dispositions de la Loi et des Règlements. Le taux de soutien de famille s'applique, peu importe le nombre de personnes à charge.

Q. Je suis célibataire, sans personne à charge. Pourquoi me faut-il acquitter les mêmes primes d'assurance-chômage qu'un homme marié?

R. Le montant de la contribution hebdomadaire s'établit d'après les gains que touche un assuré chaque semaine, qu'il ait une personne à charge ou non. On peut ajouter qu'un assuré, d'ordinaire sans personne à charge au premier stage de sa vie, prend, presque invariablement, un ou plus d'une personne à charge plus tard au cours de son existence. Il s'ensuit que toute inégalité apparente est ainsi redressée.

Q. J'ai touché des prestations d'assurance-chômage pendant quelques jours et je n'y avais pas droit. On a établi un paiement en trop et l'argent a été remboursé. On vient de m'informer qu'on m'impose une exclusion pénale s'élevant au montant de $30. Puis-je liquider cette exclusion pénale en effectuant un paiement en espèces?

R. L'exclusion pénale ne peut être acquittée en espèces, mais doit être liquidée à même la première prestation à laquelle vous aurez droit.

Q. Je dois aller à l'hôpital pour y subir immédiatement une opération et il me faut quitter mon emploi pour ce faire. J'ai versé des contributions d'assurance-chômage durant les cinq dernières années. Puis-je toucher des prestations à l'égard de cette période?

R. Un assuré ne peut toucher des prestations s'il cesse de travailler pour cause de maladie, blessure ou quarantaine.

● L'an dernier les cultivateurs canadiens n'ont reçu qu'un peu plus de 44 sous du dollar dépensé par les consommateurs pour les produits de la ferme Cela représente une diminution d'une fraction de sur l'année précédente déclarait récemment M. Z. Y. Yankowsky économiste du Ministère fédéral de l'Agriculture

Tél. Bur. Fl. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil Saint-Jean

Cartes Professionnelles

ARCHITECTES

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
★★★
54, rue Saint-Jacques
ST-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

JACQUES TOUGAS
— — — et — — —
JACQUES MORIN
ARCHITECTES
217, rue Jacques-Cartier
Tél. FI. 7-1629 ST-JEAN

BERNARD LAVALLÉE
ARCHITECTE
●
7, VILLAGE SUISSE
Tél. FI. 6-3775 ST-JEAN

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN-LICENCIÉ
★ ★ ★
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES C.C.M.
235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, Qué.

Jean-Marie Thuot, B.A., B.Ph., O.D.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
Tél. Fl. -2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Rés. 305 Saint-Hubert Tél. Fl. 8-2802
MAURICE BOULAIS, A. P. A.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
►◄
Bureau: 39 St-Jacques Tél. Fl. 7-7503 - 04

Hon. Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 Est, rue Saint-Jacques
Tél. MArquette 5344-5
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean Fl. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

HEBERT, ROY & CIE, C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
Sherbrooke: 114 Wellington N., tél. LOrraine 9-1778
★ ★ ★
Représentant à SAINT-JEAN :
J. W. LAVIGNE, A.P.A.
350 Notre-Dame Tél. Fl. 6-6827 - Fl. 6-3894

ALBERT C. FLEISCHMANN
INGÉNIEUR CONSEIL
STRUCTURES
SAINT-JEAN
204 RICHELIEU
Fl.7-7566
IBERVILLE
180, 1e RUE
El. 7-1780

MONTRÉAL
UN. 6-0909
637 Craig ouest
SAINT-JEAN
Fl. 7-4592
141 DeSalaberry
J. & G. Gaudette & Co.
COMPTABLES AGRÉÉS
J.-A. GAUDETTE, B.A., B. COM., C.A.
G.-P. GAUDETTE, B. COM., C.A.

NOTAIRES

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
St-Constant
Mercredi:
2 à 5 h. p.m.
7 à 9 h. p.m.
Tél. OL. 9-1888
Saint-Remi
Autres jours et soirées
30 Saint-Andre
Tél. 87

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 – Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
NOTAIRE
Coin des rues Ste-Anne et Guèvremont VARENNES

OPTOMETRISTES

Tél. Fl. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi 9 h. a. midi – Vendredi 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. Fl. 7-4984 Saint-Jean

COMPTABLES

Tél. Fl. 6-4612
Jean HÉBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE
●
BUREAU ET RESIDENCE
227, rue Champlain,
SAINT-JEAN P.Q.

Tél. Fl. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Hommage de la Poste aux pionniers de l'aviation

L'"avion de l'année" au Canada 1959 ne sera ni un avion à réaction ni un avion stratosphérique, mais un appareil fragile monté sur roues de bicyclette, le célèbre "Silver Dart", de McCurdy. Aiviateurs, employés d'avionneries et postiers s'uniront aux autres Canadiens pour célébrer le cinquantenaire du premier vol en avion accompli au pays, celui de J. A. D. McCurdy à bord du "Silver Dart" sur une distance d'un demi-mille, au-dessus du lac Bras-d'Or, près de Baddeck (N.-E.).

Le ministre des Postes, M. William Hamilton, a annoncé que son ministère rappellera l'événement par l'émission d'un timbre spécial de 5c le 23 février prochain, exactement cinquante ans après le mémorable exploit. Non seulement était-ce le premier vol à moteur d'un plus lourd que l'air au Canada, c'était aussi le premier du genre dans l'Empire britannique.

Le timbre commémoratif sera bleu et présentera en silhouette trois avions à ailes triangulaires et, au premier plan, d'une teinte plus foncée, le "Silver Dart". Il a été créé par des artistes de la "Canadian Bank Note Company Limited" et il sera fabriqué par cette maison.

Le vol ainsi commémoré venait couronner plusieurs années d'activité de la part de "l'Aerial Experiment Association", fondée à Baddeck par le Dr Alexander Graham Bell, inventeur du téléphone. Après une dizaine d'années d'études à l'aide de cerfs-volants Bell décida de former une association pour réaliser au Canada le rêve vieux comme le monde de voler dans l'espace. Avec un soin méticuleux, il choisit ses associés: deux jeunes ingénieurs tout juste reçus de l'Université de Toronto, John McCurdy fils de son secrétaire, et F. W. Baldwin, un ami. Glenn Curtiss, expert dans le domaine des moteurs à essence, et Thomas Salfridge, de l'Armée américaine, furent aussi invités à unir leurs talents à ceux du vieil inventeur.

Pendant quelque temps, l'Association poursuivit ses recherches à Baddeck, pour passer ensuite à l'atelier de Curtiss, à Hammandsport (N.-Y.) où quatre avions à moteur furent construits. Tous les membres y allerent de leurs idées et prirent part à la construction des quatre appareils, mais chacun d'eux reçut le crédit d'en avoir cree un des quatre. Ainsi, le second, le "White Wing", serait celui de Baldwin, et le "Silver Dart", celui de McCurdy, qui d'ailleurs, fut le seul à le piloter.

L'avion, qui rappelait le cerf-volant, avait une envergure de quarante-neuf pieds, et une corde de six pieds diminuant à quatre pieds, sans compter les ailerons. La surface des ailes était de 420 pieds carrés et le poids total, pilote compris, de 800 livres. On y retrouvait toutes les innovations reconnues de ses prédécesseurs, auxquelles s'ajoutaient le premier moteur refroidi à l'eau.

Aujourd'hui, plus de 12,000 livres de courrier sont transportées chaque année vers la République d'Irlande seulement, tandis que des centaines d'avions traversent l'Atlantique avec, à leur bord, des dépêches pour l'Europe et l'Afrique. On aura une idée du volume des dépêches expédiées par avion du Canada vers l'étranger quand on songe qu'on estime à 2,300,000 le nombre des aérogrammes de 10c qui quittent le Canada chaque année, et ce, en plus des lettres expédiées au tarif régulier et des colis-avion.

La première entreprise régulière de transport aéropostal fut établie le 4 octobre 1927 entre Bisset et Lac-du-Bonnet (Man.) La distance était de 82 milles l'été et 68 l'hiver et plus de 25,000 livres de courrier étaient transportées chaque année. Le 1er octobre 1929, un service quotidien, le dimanche excepté, relia Montréal et Toronto, et, le mois de juillet suivant, il se rendait jusqu'à Détroit, en passant par Hamilton, London et Windsor. Au cours de l'année financière 1957-1958, entre Montréal et Toronto seulement, 748,000 tonnes-milles de courrier ont été enregistrées.

En 1927-1928, quelque 39,000 livres de courrier étaient transportées par les avions qui ont parcouru un peu moins de dix mille milles. A peine 30 ans plus tard, plus de huit millions de tonnes-milles de courrier représentent une année d'exercice dans le service intérieur. En '41, la poste aérienne entre Halifax et Vancouver était enfin inaugurée. Le printemps suivant, un véritable service transcontinental était créé qui reliait l'Ile de Vancouver à Saint-Jean-de-Terreneuve.

Aujourd'hui, les avions vont jusque dans le cercle Arctique pour y parachuter des cartes et des colis de Noël. Environ huit villages sur la rive nord du St-Laurent reçoivent, l'hiver, leur courrier de la même façon.

Des services réguliers desservent maintenant plusieurs endroits éloignés, le plus récent reliant Frobisher à Montréal une fois la semaine.

Le nouveau timbre, tout en soulignant les progrès renversants accomplis dans le domaine de l'avionnerie depuis un demi-siècle, rend hommage aux pionniers de l'aéronautique.

Confiez-nous vos travaux d'impressions

CLINIQUE CHIROPRATIQUE
DE SAINT-JEAN
27, Place du Marché Tél. Fl. 7-4812
Roch Deslauriers
Docteur en chiropratique
Diplômé de PALMER
HEURES DE BUREAU: LUN. JEU. VEN.: 9 à 11 a.m.; 1 à 5 p.m.; 7 à 9 p.m. MARDI: 9 à 11 a.m.; 1 à 5 p.m. SAMEDI: 9 à 12 a.m.
— FERME LE MERCREDI —

Vos amis de chez Dow



CONRAD CAMARAIRE
Distributeur
St-Jean

La prochaine fois que vous dégusterez une rafraîchissante Dow "climatisée", une pétillante Kingsbeer ou un bon porter Champlain, n'oubliez pas que ces représentants de Dow, qui sont vos voisins ou amis, ont contribué à vous offrir ce plaisir!

Voici l'équipe qui vous apporte les meilleures bières au Canada—chez votre épicier ou tavernier



RÉAL THIBAULT
Vendeur



URGEL POULIN
Représentant



GÉRARD LUSSIER
Vendeur



LUCIEN CHAMPAGNE
Vendeur

LA BRASSERIE Dow LIMITÉE

Recherché



MARCEL ROY, 189 rue Champlain, Saint-Jean, tél. 7-7591 — pour les meilleurs prix dans St-Jean, ameublements de salons — chambres — cuisines — tables — lampes — Hi-Fi — poêles — réfrigérateurs — lessiveuses — etc., etc.

L'ADOPTION



Service Social de Saint-Jean
La Centrale Catholique, 190 Laurier, Saint-Jean — Tél. FI. 7-7533
Service Social de la Rive Sud
Centre Ozanam, 1535 boul. Tremblay, V. Jacques-Cartier. - Tél. OR. 4-1553

Aux Mages

Jean, l'enfant de la Crèche, m'a demandé de faire parvenir aux destinataires la lettre suivante:

Chers Mages,

Si on ne m'avait appris qu'en réalité vous n'étiez point des rois, je ne sais si je me serais décidé à vous écrire; car je n'oserais point occuper de ma personne d'aussi augustes personnages; mais, d'autre part, l'intérêt extraordinaire qui vous a fait quitter votre patrie pour rechercher, guidés par une étoile, un tout frêle enfant né dans une étable, et déposé dans une mangeoire, me frappe et me fait regretter de n'avoir pas au moins vu passer votre cortège. Vous êtes si sympathiques! si vaillants! si persévérants! si généreux aussi! J'ai un véritable regret de ne vous avoir pas connus.

Une chose cependant, plus que ce regret, m'intrigue: je ne doute point que le vrai Roi qui se cachait dans la crèche de Bethléem vous ait donné une fière belle place dans son Paradis; mais, pour des voyageurs comme vous autres, est-ce que la réclusion là-haut ne vous engourdit pas à la longue, et me trompé-je ou bien si cela fait partie de votre bonheur de venir, de temps à autre, sur notre planète, faire quelque course à l'étoile et à la Crèche?

Chers Mages, je ne voudrais pas être indiscret, mais n'est-ce pas vous que j'ai reconnus, maintes fois, l'an dernier, dissimulés sous les allures de bienfaiteurs des plus divers? Que de fois j'ai cru découvrir, dans la préoccupation de trouver la Crèche dans la curiosité de voir l'enfant de la Crèche, dans la sincère pitié que notre dénuement inspirait, des signes caractéristiques des Mages venus de l'Orient!

L'un de vous, au dernier jour de Noël, ne faisait-il pas la réflexion qu'à Bethléem, c'était le dénuement, mais ce n'était pas le délaissement; qu'à Bethléem, une mère et un père veillaient sur leur enfant, tandis qu'ici, dans notre Crèche, le père et la mère sont absents. Ce sont là des accents de Mages. On sent quelqu'un qui compare. Votre langage vous révèle...

L'antique usage de l'Orient ne permet pas qu'on s'approche d'un grand personnage les mains vides. Or, que de visiteurs prétendent voir en moi, moi! l'enfant de rien! l'illégitime! une image du divin Enfant et ne voudraient pas entrer chez nous sans les mains pleines!

Se sont là des habitudes de Mages. Chers amis, vous le voyez, vos moeurs vous trahissent.

J'oserais dire que même les présents se ressemblent:

Que d'or! en effet, que de charité dorée! pour le roi des malheureux, et surtout pour le Roi, vénéré dans le malheureux.

Que de myrrhe! c'est-à-dire de remèdes et de soins pour le malheur fait homme, et pour honorer la misère humaine du Verbe fait chair...

Que d'encens! que de prières! que d'intercessions favorables, faisant hommage au Dieu tout-puissant de la vie et de la mort!

Vos dons d'autrefois avaient une signification symbolique: ceux d'aujourd'hui de même.

Ah! non! vraiment, je ne me trompe pas... C'est vous qui revenez de l'Orient ou du zénith, vous, les bons Mages!

Du reste, ne vois-je pas souvent, la nuit, quand je m'éveille, dans le firmament piqué de points d'or, une étoile plus brillante que les autres et que je reconnais? oui, je le sais; c'est elle qui, fidèle, vous guide encore dans ces pérégrinations de bienfaisance terrestre où vous honorez d'un si beau culte, à travers la misère des créatures, le splendide Créateur lui-même.

Chers Mages, puisque c'est vous, nos bienfaiteurs innombrables, veuillez agréer, en une seule fois, les mille et mille mercis dont nous ne cessons de nous endetter à chacune de vos discrètes apparitions.

Un protégé reconnaissant,

JEAN DELACRAICHE.

(Les Chroniques de la Crèche)
V. Germain, ptre.

N.B.—Pour adopter un enfant, prière de s'adresser en personne du lundi au vendredi à:
Service Social de St-Jean
Service d'Adoption,
La Centrale Catholique,
Saint-Jean, Qué.
Tél. FI. 7-7533.

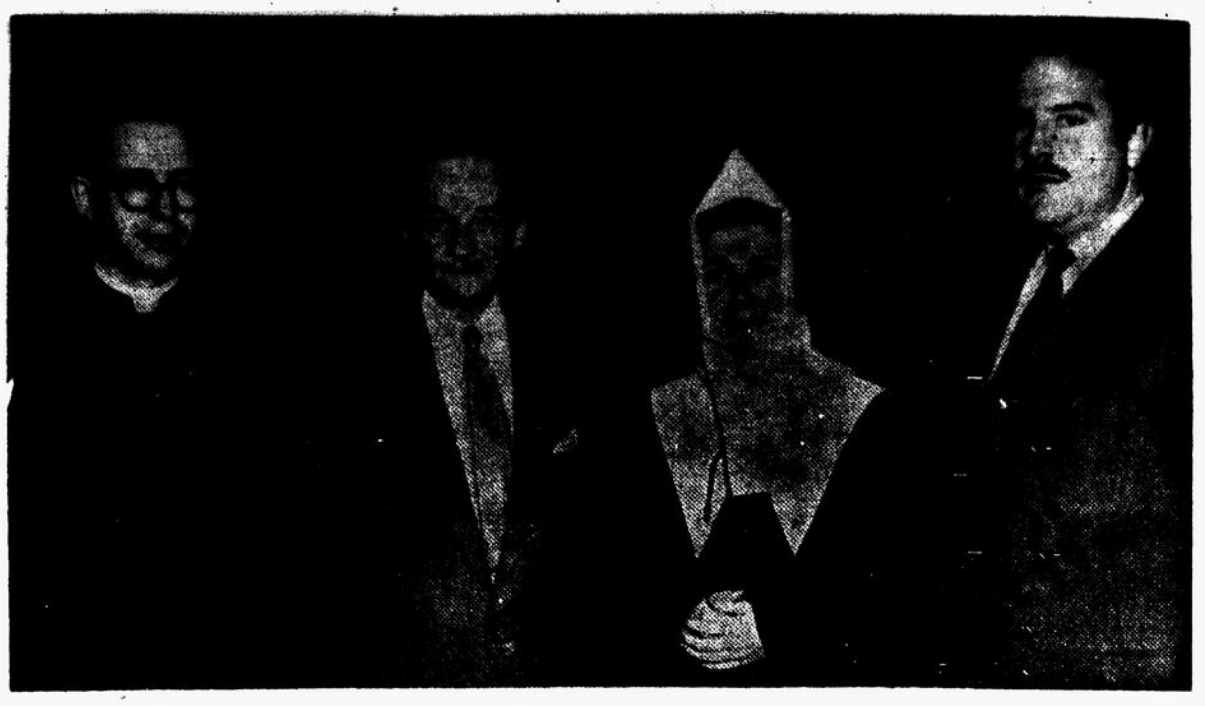
Mots de passe

Tout le monde est convaincu qu'il faut s'appliquer lorsqu'on rédige une "demande d'emploi". Toutefois, ils semblent bien peu nombreux ceux qui savent qu'on "n'applique pas pour" un emploi et qu'un "applicant" ne doit pas "faire application". Ces traductions paresseuses de l'anglais "to apply for", "applicant", "application", sont en français, des barbarismes.

Le "candidat" qui se sert de ces mots dans une "demande d'emploi" indispose au premier abord celui à qui il s'adresse et qui connaît son français. Celui qui cherche du travail aura peut-être plus de succès s'il se dit "candidat" ou "postulant" et s'il "demande", "sollicite" ou "postule un emploi" au moyen d'une lettre ou de réponses à un questionnaire que l'on appelle une "demande d'emploi" et non une application.

Dans le même ordre d'idées, on ne sollicite pas un emploi "clérical", mais un "travail de bureau" ou un "emploi dans un bureau". Le "clerk" est un "commis de bureau" ou un "commis préposé aux écritures". De même, "l'erreur cléricale" (clerical error) est une "erreur d'écritures". "Clérical" en français, ne s'applique qu'au clergé.

(La Corporation des Traducteurs professionnels du Québec)



► **DE NOUVEAUX CLASSIQUES CANADIENS. — Lancée par les Editions Fides, il y a deux ans à peine, la collection des « Classiques canadiens » ne cesse de s'enrichir. C'est ainsi que deux nouveaux titres viennent de s'ajouter au 11 déjà parus. Ces nouveaux « Classiques » consacrés à Alain GRANDBOIS et Paul MORIN sont respectivement présentés par Jean Brault et Jean-Paul Plante. Leur publication a donné lieu à une réception au cours de laquelle ont également été présentés au public trois autres titres parus au cours des derniers mois: BREBEUF, par le R.P. René Larochelle, s.j., MARGUERITE BOURGEOYS, par Hélène Bernier (Soeur Sainte-Hélène-de-la-Foi, c.n.d.) et ALBERT LOZEAU, par Yves de Margerie. Sur notre photo, prise lors de la réception, de gauche à droite: le R.P. Paul-A. MARTIN, c.s.c., directeur général des Editions Fides, M. Alain GRANDBOIS, Soeur Sainte-Hélène-de-la-Foi, c.n.d. et M. Jean-Paul PLANTE.**

Le millénaire du séjour de saint Paul à Malte sera célébré en 1960

LA VALETTE (CCC) — L'île de Malte célèbrera le millénaire du naufrage de saint Paul à Malte, en 1960. D'après les Actes des Apôtres (chapitre 27-28); Malte doit sa conversion à la chrétienté au naufrage de saint Paul en l'an 60 après Jésus-Christ. Saint Paul demeura à Malte pendant 3 mois et convertit l'île à la foi. Depuis, les Maltais ont toujours tenu vivante la foi qu'ils héritèrent de saint Paul et ils sont connus comme étant de fervents catholiques.

Pour célébrer cet événement, Son Exc. Mgr Gonzi, archevêque de Malte, a publié une lettre annonçant la célébration de cet anniversaire. L'archevêque mentionne que le Saint-Siège a été informé de ces fêtes qui auront lieu vers le premier juillet.

"Nous ne pouvons qu'admirer l'amour spécial que Dieu porte à Malte et nous sommes infiniment reconnaissants à la Providence. L'histoire de notre pays pendant ces derniers dix-neuf siècles de vie chrétienne est universellement connue. Ni la persécution des empereurs romains, ni les empoisonnantes hérésies de l'Orient, ni l'invasion des Barbares, ni la terrible et cruelle haine de l'Islam ne réussirent à inciter Malte à renier le Christ", a écrit Son Exc. Mgr Gonzi.

Il y aura des pèlerinages à la relique miraculeuse du bras de saint Paul, qui est gardée en l'église collégiale de saint Paul à la Valette; des expositions de l'art paulin et de la vie catholique à Malte; une fête nautique et plusieurs autres événements.

Le gouvernement Maltais a un représentant au Comité général des fêtes. On espère aussi que pour cette occasion, une série de timbres commémoratifs de saint Paul sera émise.

Le peuple maltais espère que des visiteurs viendront de l'étranger pour participer à ces fêtes et honorer leur Grand Apôtre.

La vitesse tue: conduisez lentement

Souliers de qualité
DEMOSETTE

EXCLUSIF chez
St-Germain



SUGGESTIONS
Pour vos cadeaux des Fêtes

CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE

PANTOUFLES
DANS UN TRES GRAND CHOIX

BOTTES POUR LA NEIGE
PLUSIEURS MODELES EN CUIR OU SUEDE

PATINS
EQUIPEMENTS CCM OU DAOUST

BAS NYLON
DANS TOUTES LES TEINTES

VALISES
DE QUALITE McBRINE

BOURSES
POUR TOUS LES GOUTS

VOTRE VISITE SERA APPRECIEE

G. St-Germain & Fils Ltée
Tél. FI. 7-4401 ST-JEAN 252 Richelieu

Poulets 85c
½ poulet rôti "Southern", 85c
PATATES FRITES
Hot Dog - Hamburgers
La Cabane
728, rue St-Jacques
Tél. FI. 6-5144

Wellington 5-4927 **Wellington 5-5620**
Belmont Démolition
CONTRACTEUR EN DEMOLITION

Assortiment complet de matériaux de construction usagés à vendre tel que soliveau, colombage, planche de toutes dimensions, plancher de bois franc, carré de 2 et 3 pouces, poutre (beams) d'acier, gros bois, fournaises à basse pression et autres, bains tombeaux, toilettes, éviers, urinoires, lavabos, tuyaux, masonite, fixtures électriques, lampes néon, blocs de ciment, briques, escaliers, portes plaquées et autres, et tout autre matériaux servant à la construction.

BUREAU: 538 Place S.-Henri MONTREAL
COUR A BOIS: Chemin de la Côte Saint-Paul
(face au pont de la Côte S.-Paul et de la rue S.-Patrick, Montréal)

Entre nous Mesdames...



SUZANNE GUILLET
Rédactrice

Le devoir d'être belles

Nous sommes-nous déjà posé cette question: "Ce corps que nous possédons, parle-t-il si on peut dire par ses vêtements, sa tenue, sa démarche, ses produits de beauté? Tout ce qui se rattache au corps a-t-il une influence sur nous-mêmes et sur les gens qui nous entourent"? Nous savons que dans "la plupart des civilisations, le souci d'orner son corps est considéré tout à fait naturel, car notre corps, notre tête et surtout notre visage, c'est ce que le monde voit de nous et sur quoi il fonde à tort et à travers ses impressions premières et souvent persistantes" (Le Courrier de l'Unesco)

Si l'apparence extérieure de notre corps exerce une telle influence sur notre prochain, quelle devra être notre attitude pour le vêtement? Voici en résumé la pensée de S. S. Pie XII alors qu'il s'adressait aux participants d'un congrès de la haute couture, le huit novembre mil neuf cent cinquante-sept. Le vêtement doit rencontrer trois buts: la pudeur, l'hygiène et la dignité. La pudeur est une exigence naturelle qui exprime peut-être mieux la fonction de gouverner et de dominer les passions. Il est juste que la pudicité préside à l'inspiration des manières de se vêtir. L'exigence hygiénique du vêtement concerne principalement le climat et ses variations possibles. La troisième finalité du vêtement est la dignité dont la mode tire son origine et qui répond à l'exigence innée davantage sentie par la femme, de donner du relief à la beauté et à la dignité.

Pour la mode, souvent on adopte des choses faites en série; on préfère le vêtement, la parure, la coiffure de telle vedette que l'on admire et on oublie que l'on doit choisir selon ses goûts et sa personnalité. Si pour plaire, on veut "surpasser, flasher, éblouir", il n'y aura plus d'union entre les personnes, mais des rivalités . . . Ces rivalités qui se portent sur les valeurs physiques mettent souvent dans l'ombre les qualités intellectuelles et morales. Ce corps qui nous permet de nous révéler aux autres, de les connaître, de communiquer avec eux doit nous aider à réaliser cette union avec notre prochain.

Et que penser de la manière dont on se tient, dont on se présente dans la société? Si notre tenue est correcte, notre démarche posée, nous serons plus portées à garder notre dignité partout. Les attitudes extérieures du corps seront une louange envers le Tout-Puissant, car, plus le corps, chef-d'oeuvre de Dieu, sera parfait dans ses manières, plus il rendra gloire à son Créateur.

Toute femme veut plaire et pour y parvenir elle fait appel à toute son imagination, à toutes ses ressources, les produits de beauté y compris. L'usage du maquillage demande que nous restions nous-mêmes et que nous n'essayons pas de copier le visage de telle actrice; ce sera une manière pour nous de rester simples, naturelles. Que notre corps, notre beauté ne soient pas notre préoccupation; sachons embellir aussi notre âme en développant notre affabilité, notre générosité et en semant la joie: ce sera le meilleur traitement de beauté, il embellira notre personne et sèmera le bonheur autour de nous.

L'apparence extérieure de notre corps peut dire beaucoup de choses: à nous de le faire parler selon notre personnalité et notre délicatesse envers notre âme. Que la mode ne soit pas une occasion de péché car on peut très bien concilier mode et modestie. N'oublions pas la parole de saint Paul: "Quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu".



Que l'an 1959 vous coiffe de joie tout le long de l'année!

Un air de fête

Les petits pains de fantaisie conviennent tout naturellement aux réceptions de l'après-midi ou aux réunions de la soirée. Avec une salade aux fruits, au jambon, au poulet ou au thon, ou avec tout autre goûter de circonstance, servez ces attrayants petits pains surmontés d'un motif à la marmelade d'orange qui leur donne un air de fête. Ces jolis petits pains sucrés... appelés Rosettes à la Marmelade..

Rosettes à la marmelade

Rendement: environ 2½ douz. de petits pains

1 tasse de lait
½ c. à thé de sel
½ tasse d'eau tiede
1 c. à thé de sucre granulé
1 enveloppe de levure sèche active
½ c. à thé de muscade râpée
5 tasses (environ) de farine tout-usage tamisée une fois
⅓ tasse de graisse végétale
⅔ tasse de sucre granulé fin
2 oeufs
2 c. à table d'eau froide
De la marmelade d'orange
Du sucre granulé

Chauffer le lait; y ajouter le sel, en brassant, et laisser tiédir. Dans l'intervalle, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; ajouter, en brassant, 1 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus de l'eau. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Incorporer, en brassant, le mélange de lait tiède.

Ajouter la muscade à 2 tasses de la farine et tamiser ensemble dans le mélange de levure. Mêler en brassant, puis battre jusqu'à ce que lisse. Couvrir d'une serviette propre humide. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ ½ d'heure.

Mettre la graisse végétale en crème; y mélanger graduellement les ⅔ tasses de sucre. Séparer un oeuf; mélanger un oeuf entier avec un jaune d'oeuf. Ajouter au mélange crémeux et battre jusqu'à consistance mousseuse.

Brasser le mélange de levure déjà levé pour le dégonfler, et l'ajouter au mélange crémeux, un peu à la fois, mélangeant bien après chaque addition. Incorporer une quantité additionnelle de farine, suffisante pour obtenir une pâte molle (environ 3 tasses de plus). Renverser la pâte sur une planche ou une toile enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Placer dans un bol graissé; graisser le dessus. Couvrir et laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 1 heure.

Dégonfler la pâte et la renverser sur une planche ou une toile légèrement farinée. Pétrir jusqu'à consistance lisse. Abaisser la pâte, environ la moitié à la fois, à ½" d'épaisseur; la détacher de la planche ou de la toile et laisser reposer 5 minutes. A l'aide d'un emporte-pièce enfariné de 2½", découper la pâte en rondelles, disposer les rondelles, bien distancées les unes des autres, sur des plaques à biscuits graissées. Graisser les dessus. A l'aide de ciseaux, tailler un X sur le dessus de chaque petit pain. Couvrir avec une serviette propre. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ ¾ heure. Entailler à nouveau pour rendre chaque X plus profond.

Badigeonner les dessus avec un mélange formé du blanc d'oeuf qui reste, légèrement battu, et d'eau froide. Remplir chaque X avec une petite quantité de marmelade d'orange et saupoudrer légèrement du sucre granulé sur les petits pains. **Cuire dans un four chaud (400°F) environ 15 minutes.**



► UNE PARFAITE ISOLATION, tel est le secret d'un vêtement de ski léger mais chaud. Cettè jaquette signée Irving fait la nique au froid avec sa doublure en bourre de "Terylene" piquée entre deux épaisseurs de taffetas également de "Terylene". Ce tissu à texture serrée coupe le vent, tandis que la bourre duveteuse emprisonne la chaleur du corps. Cette veste est réversible—blanche d'un côté, noire de l'autre—et colle aux hanches à l'aide d'un cordon à coulisse.

Douillets et légers comme la plume

Chaleur et légèreté, voilà le double but que visent les créateurs de vêtements de ski. Un skieur n'a pas besoin d'être emmitouflé pour être confortable même par une température sous zéro, ont observé ces messieurs. Tout ce dont il a besoin, c'est une protection contre le vent et un isolant pour emprisonner la chaleur de son corps. Les pelucheux costumes de molleton d'il y a quelques années ont disparu des pentes de ski.

Effectivement, c'est à l'Esquimau que l'on doit ce changement radical dans l'aspect du vêtement sport. Il a découvert l'efficacité calorifique du corps humain lorsqu'on l'isole convenablement. Contrairement à l'homme blanc qui s'habillait lourdement croyant ainsi combattre le froid, l'Esquimau revêtait tout simplement un costume de caribou de coupe flottante. La fourrure captait la chaleur du corps et le cuir coupait le vent.

Les créateurs de vêtements sport s'inspirent du même principe dans leur usage des fibres synthétiques modernes. En guise d'isolant, ils recourent à la bourse de "Terylene" blanche comme neige, que l'on fait bouffer pour capter la chaleur à la manière du costume esquimau. Ils obtiennent ainsi un vêtement d'une grande légèreté parce que, poids pour poids, le "Terelyne" se compare avec le fin duvet comme matériau isolant. Même lorsqu'il fait très froid, le sportif demeure confortable et pourtant son costume n'est jamais raide ou encombrant.

Quant au tissu extérieur de la jaquette, on le fabrique généralement de fibres synthétiques employées seules ou en mélange avec la laine ou la viscose. Par exemple, un mélange moitié "Terylene" moitié laine donne un tissu durable qui conserve sa forme, résiste au froissement et sèche vite.

Les vêtements de ski de bonne qualité sont étanches au vent. Les cols ferment bien, les poignets sont serrés; on glisse même dans l'ourlet des jaquettes des cordes qui servent à assujettir le vêtement quand souffle la bise. Ainsi protégé, le skieur n'a aucun mal à conserver sa chaleur, contrôlée, semble-t-il, par un thermostat naturel.

SAINTE-BRIGIDE

Adieu 1958

Un écrivain Français a intitulé un de ses livres: "Bonjour, tristesse", m'en inspirant, je pourrais dire: "Adieu, non tristesse, mais 1958", car l'année fut plutôt fertile en événements paroissiaux. Le fait saillant fut la visite de Son Excellence Mgr Arthur Douville, pour la bénédiction des deux écoles centrales, et la présence des représentants du monde politique à savoir MM. Laurent Barré; Yvon Dupuis et Yvon Thuot et autres dignitaires.

La question des écoles centrales fut le trait dominant de nos activités paroissiales en 1958, en attendant que d'autres développements constructifs viennent s'y greffer, car, qui peut affirmer qu'il y a des limites à la préparation de la jeunesse?

Immigration

Une paroisse étant comme un petit état avec ses lois et ses citoyens porte en soi le sceau de la vie et des échanges; un des faits marquants en immigration fut l'arrivée le 15 août, de quatre religieuses de la Présentation de Marie qui ont pris en mains la direction du couvent de Lourdes. Que dire! depuis 100 ans que nous attendions cette création d'un centre de vie religieuse.

Dans ce poste, la JEC a été fondée cette année, et d'autres oeuvres suivront. Quelques familles étrangeres sont venues aussi s'implanter à Ste-Brigide, dont quelques-unes ne partagent pas notre foi. Bien des terres sans propriétaires pourraient donner asile à bien des familles, espérons que des immigrants viennent grossir nos rangs et que de petites industries s'installent au village.

Bourses

Dans le domaine d'aide à la jeunesse étudiante, les bourses d'Afrique ont fait parvenir $1,415 à l'archevêque de Tabora, au Taganypa, pour défrayer le coût des études de plusieurs étudiants noirs dont deux élèves du Grand Séminaire de Kipalapala; d'autre part ici dans la paroisse, les premières bourses à des élèves de la paroisse ont été données ce sont des bourses de $100 et à moins d'imprévu nous compterons 3 boursiers. C'est une initiative paroissiale qui fut en opération en 1958, grâce à la Mutuelle Scolaire paroissiale.

Nouvelles

Je ne voudrais pas que ma présente chronique ressemble à une dissertation, encore moins à une analyse du passé, ce ne serait plus une chronique mais une revue de fin d'année.

La vie s'écoule paisible dans notre patelin, peu d'accidents, pas de mortalité, c'est le recueillement de Noël la gravité des échanges de voeux et la joie des rencontres familiales. La température est exceptionnelle des hivers du "bon vieux temps" met la population en tête il est vrai qu'on ne voit plus les "berlots", de cabanes, de sleighs et que les oreilles ne sont plus charmées par les clochettes.

Tout de même, c'est toujours l'hiver qui rend le foyer attirant et la fournaise bénie mille fois. Nous avons eu une belle messe de minuit. La chorale était dirigée par M. Vincent Brunelle. L'église débordait de fideles comprenant plusieurs étrangers et étrangères. (Jeunes couples assortis pour cette grande fête) Quelques vitrines décorées, jeux de lumières au-dessus de la grand-rue et crèche en plein air composent une atmosphère de réjouissance.

Petit carnet

M. Rodolphe Bessette, retiré chez M. et Mme Paul Beauregard a été hospitalisé à Saint-Jean et son état a paru être alarmant; souhaitons à notre distingué concitoyen un prompt rétablissement.

Dès que la fumée de l'encens va se dissiper et que les brumes du temps des fêtes vont s'évanouir, la question des élections municipales va rechauffer les esprits, mais attention, restons tout entier aux pieuses rejouissances de cette époque de l'année.

M et Mme Orient Leduc, du rang des Ecossais ont eu le plaisir de recevoir M. et Mme Bernard Choquette (Cécile Leduc), de Richelieu et M. et Mme André Lambert (Yvette Leduc) de Ste-Angèle.

Marcel Lague enfant de M. et Mme Dominique Lague a été victime d'un accident et a été transporté à l'hôpital de Granby.

Voeux du Jour de l'An

A tous mes concitoyens de la place collaborateurs, lecteurs assidus, voire adversaires, aux lecteurs du Richelieu et à la Direction, mes voeux de Bonne et Heureuse Année, consacrée à la défense de la foi, à son affermissement dans tous les milieux de la région et pour conclure, le paradis à la fin de vos jours.

R. BENOIT

SABREVOIS

Feu M. A. Tougas

Mercredi le 17 décembre, après une longue maladie est décédé M. Alphonse Tougas, à l'âge de 75 ans et 8 mois époux de Rose-Emma Boudriau.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, sept fils: Jean, de Sabrevois; Marcel, d'Iberville; Dr Marcel, de Dorion; Dr Adrien, m.d., de Bedford; Marc, de St-Armand; Dr Gilles, dentiste, de Montréal; Aimé, de Saint-Jean; cinq filles: Révérende Soeur St-Gervais (Simone) et Saint-Gabriel de la Vierge (Thérèse), toutes deux des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe; Mmes P.-E. Fortin (Gabrielle), de Henryville; Georges-Aimé Forget (Rachelle), et Paul-Emile Phénix (Germaine), toutes deux de St-Sébastien; 8 belles-filles: Mmes Jean (Béatrice Duchesneau); Marcel (Hélène Boulerice); Clovis (Evelyne Clément); Adrien Michel Roy (Yvette Tremblay); Gilles (Suzette Gervais); Aimé, Gabrielle et Mme veuve Robert Tougas (Liliane Ménard); 37 petits-enfants; une soeur: Mme Lucien Comeau, de Montréal; trois frères: Alcide, de Sabrevois; Albert, de Saint-Jean et Rosario, d'Iberville; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et un grand nombre de neveux et nièces.

Le service fut chanté le 20 décembre à 10 h. en l'église paroissiale

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gérard Beauregard, curé de la paroisse et le service fut chanté par M. le chanoine Jean Robin, curé de St-Noël Chabanel d'Iberville, assisté de MM. Gérard Beauregard, comme diacre et René Clément c.s.v., préfet des études de l'Externat classique Ste-Croix de Montréal.

Assistaient au choeur: Mgr Armand Brouillard, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe; MM. Arthur Proulx curé de Henryville; Rosario Beauregard, curé de St-Ignace; Rosaire Lavallée, curé de la Baie Missisquoi; MM. les abbés Guy Daudelin, Claude Tétreault, Wilfrid Bérard et M. Vincent, tous du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Madame Alphonse Tougas et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière leur ont témoigné des marques de condoleances, soit par offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

oOo

Nous souhaitons bonne chance aux famille Maurice Grenon, qui nous a quittée pour aller demeurer à Henryville. Wilfrid Verrier, qui habite maintenant à Dorval ainsi qu'à la famille Georges Lagacih partie récemment pour aller demeurer au Nouveau-Brunswick.

Au prône de dimanche dernier, M. le curé nous donna les statistiques de notre paroisse pour l'année écoulée.

En 1958, il y eut 5 mariages, 11 sépultures et 25 baptêmes.

A l'occasion de la fête de Noël, il y eut une assistance considérable de fidèles à tous les offices. M. le curé se dit très satisfait et il nous remercie de notre piété et de notre générosité à l'égard de l'Enfant Dieu.

Dernièrement, M. et Mme Rodolphe Courtemanche ainsi que M. et Mme Anatole David se rendaient à New-York à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Ouimet.

SHERRINGTON

Naissances

Le 14 décembre a été baptisé Joseph, Fernand, Denis, né le 6, enfant de M. Raymond Tourangeau et de Gisèle Laverdière. Le parrain a été M. Fernand Lestage et la marraine Huguette Tourangeau, son épouse, oncle et tante Porteuse Mlle Hélène Tourangeau, tante

Le 27 décembre a été baptisée Marie, Bernadette, Noella, née le 25 decembre, enfant de M. Louis Ricard et de Sarah Versailles. Le parrain a été M. Gabriel Tremblay et la marraine Hélène Pinsonneault, son épouse, de Napierville.

Marguillier

Dimanche le 28 decembre, M. Alcide Lefebvre a été nommé marguillier en remplacement de M. Joseph Boyer, sortant de charge.

Félicitations

Messe de minuit

Les paroissiens de Sherrington auront le privilège d'avoir cette année, une messe de minuit du Jour de l'An. Cette messe, obtenue à la demande des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, sera précédée d'une heure d'adoration.

Avis aux Lacordaire

Tous les membres des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc sont priés de prendre note que leur cotisation annuelle est due. Que chacun veuille bien acquitter son dû en s'adressant à Mme Jacques Hacket, trésorière ou à M. Roland Boyer, trésorier.

SAINT-MICHEL

La Messe de Minuit

Cette année encore, nous avons eu une belle messe de Minuit. En plus des préparatifs de la grand-messe chantée par les chantres habituels: MM. Georges Ricard, Renaud Cardinal, Frédéric Sicotte et Albert Raymond, sous l'habile direction de M. Victor Raymond, maitre de chapelle nous avions le bonheur d'entendre la voix des élèves de 6e et 7e année de l'école no 1. Ils chantèrent avec tout leur coeur les très jolis cantiques de Noël. Mlle Claire Vanchesteing, touchait l'orgue.

Hockey

Dimanche après-midi, le 28 décembre, nos jeunes disputèrent une chaude partie de gouret contre leurs voisins de St-Edouard. La partie se termina au compte de 4 à 4. Les compteurs pour St-Michel furent Richard Patenaude, 2 buts; Jean-Pierre Solliec et Claude Clermont, un but chacun. Nous remercions tous ceux qui viennent encourager notre jeunes club qui est sous la direction de M. Marius Ste-Marie et à qui nous devons notre belle patinoire. Continuons à encourager nos jeunes sportifs par une assistance de plus en plus nombreuse à leurs joutes de hockey.

Avis important

Tous les intéressés à la lecture des nouvelles de notre paroisse dans "Le Richelieu" sont priés de bien vouloir me faire parvenir tous les articles, sujets à intéresser les abonnés. Ce sera ainsi "un très bon moyen" de voir s'allonger la colonne portant le titre "ST-MICHEL".

Merci à l'avance.

Lise Ricard, correspondante

S.-François-de-Sales

(JACQUES-CARTIER)

Naissances

A St-François de Sales le 14 décembre a été baptisé Joseph, Guy, Roméo, Gaetan, né le 4 enfant de M. Hermel Cyr et de Marina Boudreau. Le parrain a été M. Romeo Boudreau et la marraine Claire Tremblay.

Le 20 décembre a été baptisé Joseph, Lucien, Daniel, né le 12 enfant de M. Lucien Simard et de Annette Brûlé. Le parrain a été M. Lucien Brûlé et la marraine Juliette Cire, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 décembre a été baptisée Marie, France, née le 26 novembre, enfant de M. Paul-Aimé Demeules et de Monique Bertrand. Le parrain a été M. Albini Bertrand et la marraine Eglantine Jolicoeur, son épouse, grands-parents.

Le 7 décembre a été baptisée Marie, Francine, née le 26 novembre, enfant de M. Paul-Aimé Demeules et de Monique Bertrand. Le parrain a été M. Fernand Demeules et la marraine Thérèse Hamel, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Le 14 décembre, a été baptisé Joseph, Jean, René, né le 13, enfant de M. Noël Cyr et de Géralda Bibeau. Le parrain a été M. Felix Cyr et la marraine Jeannine Cyr, grand-père et soeur de l'enfant.

Mariage

En l'église St-François de Sales a été célébré le mariage de M. Laval Grondin, fils de M. Wilfrid Grondin et de Alice Mathieu, à Mlle Berthe Blanchet, fille de M. Florian Blanchet et de Yvonne Pharand. Les témoins ont été MM. Wilfrid Grondin père de l'epoux et Léon Blanchet, oncle de l'épouse.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES
ACCESSOIRES DU CULTE

- Armoires de sacristie
- Bouquets électriques
- Calices et ciboires
- Chandeliers et candélabres
- Encensoirs et Encens liturgiques
- Lampes du Sanctuaire
- Luminaires tous formats
- Ostensoirs, tabernacles, etc

CORDIALE INVITATION À NOTRE MAGASIN DE MONTREAL

Terrain de stationnement gratuit pour nos clients

F. BAILLARGEON-LIMITÉE

SAINT-CONSTANT Comté Laprairie, Qué. | A. D. 1896 | MONTREAL 51 ouest Notre-Dame

ATTENTION !

CULTIVATEURS

► Pour les battages, nous avons des sacs à grain à votre disposition.

S'adresser à

Iberville Sack Supply Reg'd.

16, rue Hébert
Tél. Fl. 6-3570 IBERVILLE



SAINT-MATHIEU

Soirée paroissiale du 20 décembre

Cette soirée était sous la présidence de M. le curé, de MM. les marguilliers du banc Joseph Philie, Albert Monette et Léo-Paul Dulude, de M. le maire Charles E. Robert, de M. le président de la commission scolaire, Léonard Robert, de M. Hercule Lefebvre, président de la Ligue du S.-Coeur.

Le but spécial de la soirée était non seulement de réunir les paroissiens dans l'amitié mais aussi de subvenir à certains besoins pressants.

Tirages

Un grand tirage s'était insinué dans le plus large public possible.

Malgré une température et autres circonstances désavantageuses, le tirage fut un réel succès. Aussi désirons-nous remercier toutes les personnes qui ont tenu à collaborer à ce succès. Ainsi qu'au tirage fait dans la salle même.

Nos artistes locaux

Plusieurs personnes tinrent à apporter leur collaboration au programme de chant et de musique, signalons nos musiciens M. Germain Fournier, les deux demoiselles Guilbault, M. Viau, de Delson. Plusieurs chanteurs raconteurs d'histoires, vinrent s'unir à eux et obtinrent un prix en récompense.

Prix de présence

Voici les noms de ceux qui donnèrent des prix de présence:

M. Roland Lussier, marchand général et épicier de Laprairie; Maison R. Lavallée, mercerie pour hommes, Laprairie; Un paroissien de St-Mathieu, $5.; M. Armand Martin, gérant adjoint de la Prudential assurance, St-Philippe, $5; Pharmacie Lord,St-Constant

Autres donateurs

Roy Auto Electric, Laprairie, Boulevard Restaurant, Chemin St-Jean, Laprairie; Lane Auto Electric, boul. Ste-Elisabeth, Laprairie; Mme Alcide Robert, marchandises seches, St-Mathieu; M. et Mme Lucien Bourdeau St-Mathieu; Mme Marie-Louise Robert, St-Mathieu; (deux prix); M. et Mme Lucien Bourdeau, St-Mathieu; M. Robert Bourdeau, St-Mathieu; Garage Bomhower, St-Remi; Epicerie Gaston Normandin, Delson, Garage Philias Lanctôt, vendeur Plymouth Chrysler, Fargo, Laprairie (2 beaux prix. Restaurant Raymond, Laprairie J. R. Grégoire, clôs de bois, St-Remi, don de $5; M. Onesime Philie, St-Mathieu, $3; J. E. Monette, marasin général, St-Philippe, T. Eaton magasin à rayons, Montréal; Variétés Anita, rue Perras, St-Remi; un donateur d'une boite de chocolat, dont le nom a échappé aux organisateurs; M. Emile Dinelle, contracteur, St-Mathieu; La Société Catholique de la Bible, Centre diocésain de Saint-Jean, 190 rue Laurier a présenté une Bible en images valeur de $5 gagnée par Mme Maurice Robert.

Donateurs du grand tirage

M. Charles-Emile Robert, maire, $10; M. Edmond Bonneau, secretaire $5; M. Urgel Dulude, conseiller $5; M. P.-Emile Poissant, conseiller et commissaire $5; M. Féréol Robert, conseiller, $5; M. Léonard Robert, président de la Commission Scolaire, $5; M. Benoit Dulude, commissaire, $5; M. Léopold Dulude, marguillier $5; M. Joseph Philie, marguillier en charge, $5.

Dons spéciaux

M. Honorius Mallette, contracteur en construction, de Lachine, $5; M. Victorien Bolduc, contracteur en plomberie de Dorion, $5.

Reglements du cimetière

Voici l'une des clauses de notre nouveau réglement du cimetière "Il ne peut y avoir qu'un seul concessionnaire par lot. Ce concessionnaire devra être catholique pratiquant, domicilié en la dite paroisse (St-Mathieu) Il ne pourra même, sans raison grave posséder plus d'un lot".

CONTRECOEUR

Naissances

Le 12 novembre a été baptisée Marie, Viviane, Denise, née le 5, enfant de M. Gérard Chicoine et de Annette Bonin. Le parrain a été M. Albert Chicoine et la marraine Yvonne Chicoine, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 novembre a été baptisée Marie, Claudette, Johanne, née le 22, enfant de M. Omer Samson et de Jeanne d'Arc Bouffard. Le parrain a été M. Gilles Samson et la marraine Claudette Samson, frere et soeur de l'enfant.

Le 7 décembre a été baptisé Joseph Richard, André, né le 28, enfant de M. Gérard Grégoire et de Florianne Gaudette. Le parrain a été M. Athanase Grégoire et la marraine Rose Bourret, grands-parents de l'enfant.

Le 20 décembre a été baptisé Joseph, Michel, Denis, né le 10, enfant de M. Alvarez Deslauriers et de Rita Handfield. Le parrain a été M. Jean-Denis Handfield et la marraine Normande Handfield, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 décembre a été baptisée Marie, Sophie, Sylvie, née le 16, enfant de M. Wilfrid Mitchell et de Jeannette Vault. Le parrain a été M. Pierre Mitchell et la marraine Lorraine Mitchell, frère et soeur de l'enfant.

Le 21 décembre a été baptisée Marie-Louise, née le 11, enfant de M. André Berthiaume et de Jocelyne Richard. Le parrain a été M. Joseph Richad et la marraine Gilberte Langlois grands-parents de l'enfant.

Mariages

En l'église de Contrecoeur le 8 novembre a été célébré le mariage de M. Jacques St-Laurent, fils de M. Albert St-Laurent et de Yvonne Samson, à Mlle Lise Gaudette, fille de M. Albert Gaudette et de Antoinette Dansereau. Les témoins ont été MM. Albert St-Laurent et Albert Gaudette.

En l'église Contrecoeur le 29 novembre a été célébré le mariage de M. André Handfield, fils de M. Wilfrid Handfield et de Philomène Gaudette, à Mlle Lise Lamer, fille de M. Hormisdas Lamer et de Gilberte Bouvier. Les témoins ont été MM. Wilfrid Handfield et Hormisdas Lamer.

Sépultures

Le 21 décembre est decédé en cette paroisse à l'âge de 51 ans, M. Jean-Arthur Dansereau, fils de M. Arthur Dansereau.

Conduisaient le deuil: plusieurs parents et amis.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances.

Le 11 decembre est décédé en cette paroisse à l'âge de 72 ans, M. Benoit Chabot, époux de Maria D'Ihamel.

Conduisaient le deuil: plusieurs parents et amis.

L'inhumation se fit au cimetiere paroissial.

Nos sincères condoleances.

Le 8 decembre est decédé en cette paroisse, à l'âge de 70 ans, M. Joseph-Emmanuel Colette, époux de Marie Giard.

Conduisaient le deuil: plusieurs parents et amis.

L'inhumation se fit au cimetiere paroissial.

Nos sincères condoleances.

Le 17 novembre est décédé accidentellement à l'âge de 8 ans, Denis Malo, fils de M. Gérard Malo.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, un frère Real et ses soeurs Monique, Solange, Micheline, Pierrette, Nicole et Denise.

Le service fut chanté en l'église paroissiale de Contrecoeur.

Conduisaient le deuil: plusieurs parents et amis.

L'inhumation se fit au cimetiere paroissial.

Nos condoleances à la famille.

Notes des eleves du collège Le Noblet Duplessis pour le mois de décembre

1ère année	
Richard Fortin	95.1
Michel Handfield	82.9
Claude Lacroix	91.9
2e année	
Gilles Handfield	95.5
Robert Handfield	93.2
Jean Laprade	93
3e année:	
Roger Lavallée	96.3
Réjean Gervais	95.3
Daniel Berthiaume	93.9
4e année:	
Richard Lamoureux	95
Denise Houvison	88.6
Yvon Bonin	87.8
5e année A:	
Jacques St-Onge	91.5
Serge Guertin	91.8
Gilles Renaud	90.5
5e année B:	
Richard Jacques	96.4
Normand Papin	89.7
Emile Lacoste	85.5
6e année A:	
Claude Lamoureux	93.8
Pierre Giguère	80.1
Maurice Duval	76.8
6e année B:	
Michel Berthiaume	94
Réal Lavoie	83.3
Maurice Auclair	81.6
7e année:	
Yves Lamoureux	86.7
Claude Fontaine	86.5
Jean-Claude Gendron	85.2
8e et 9e années:	
Rejean Gaudette	85.1
Pierre Fortin	81.3
Charles Laprade	79.9
10e année:	
Raymond Malo	79
Robert Berthiaume	66
Joseph Malo	65

BOUCHERVILLE

Tableau d'honneur (décembre)

Ecole du Sacré-Coeur

9e année:	
Emile Simard	85.1
Réjean Leclerc	81.9
Michel Provost	81.8
8e année:	
André Saint-Julien	84.3
Denis Savaria	77.2
Réal Dubois	76.1
7e année:	
Fernand Bouvette	90
Robert Jodoin	88.7
Gilles Daigle	84.5
6e année A:	
Marc Dumais	95.2
Jean Legendre	87.3
André St-Cyr	86
6e année B:	
Marc Berthiaume	84.4
Normand Dubois	84
Bernard Courtemanche	83.8
5e année B:	
Jean-Paul Boisclair	90.7
Denis Houle	87.8
Richard Maisonneuve	86.6
5e année A:	
Jean-Pierre Langlois	93
Lloyd Le Scelleur	92
Pierre Benoit	89
4e année A:	
André Corbeil	93.1
Léon Peillard	91.5
4e année B:	
Andre Maisonneuve	89.3
Gilles De Grosbois	85.8
3e année B:	
Michel Leblanc	84.4
Denis Leclerc	84.2
3e année A:	
Gérard Coupal	97.4
Pierre Lamothe	95.6
2e année A:	
Daniel Lacombe	95.2
Jean-Marie Belisle	92.4
2e année B:	
Robert De Grosbois	95.5
Réjean Dalpé	93.7
1ère année A:	
Jacques Thouin	95.1
Jean Poulin	94.8
Gilles Tardif	94.2
1ère année B:	
Alain Delille	99
Laurent Bélisle	98.9
Réjean Coallier	98
Classes anglaises	
6e année:	
Michael Young	88.5
5e année:	
Brian Mc Namara	80.3
4e année:	
Carol Labbee	87.8
3e année:	
Marian Joyce	89.8
2e année:	
Terence McNamara	93.7
1ère année:	
Penelope Young	90.7

VARENNES

Meilleurs voeux

Les cloches de toutes parts ont carillonné car c'était Noël, cette fête a apporté la joie à tous. Nos bons villageois et campagnards ont rempli l'église, la salle et l'école et le collège pour aller chercher au pied de l'autel cette paix, ce bonheur que les anges annonçaient aux bergers de Bethléem.

Et puis, le 1er janvier apparait. Les voeux s'échangent de part et d'autre. Je profite de cette occasion pour souhaiter à tous les lecteurs et lectrices une Bonne, Heureuse et Sainte Année!

Odette Brodeur, correspondante

J.-M. Pétrin & Frère

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 BOUL. GOUIN
Tél. FI. 7-4396

RESIDENCE
50, rue BOUTHILLIER
Tél. FI. 6-6171

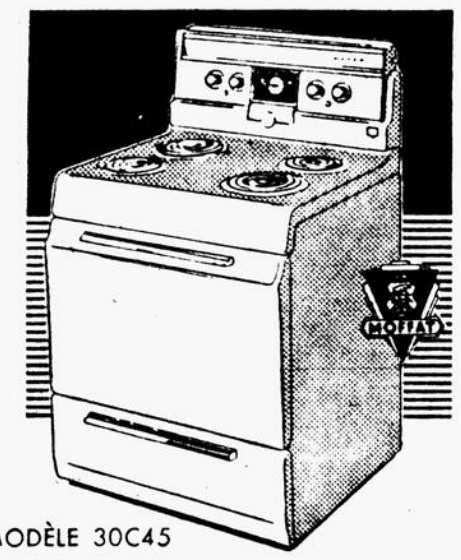
SAINT-JEAN, Qué.

ENCHANTEMENT DE LA CUISINIÈRE

POÊLE ÉLECTRIQUE MOFFAT "30"

$249.00





MODÈLE 30C45

Là où l'espace est restreint, le poêle Moffat de petit format est la solution rêvée. Et pourtant il est complet, riche de caractéristiques précieuses pour une cuisson facile!

- Lampe fluorescente
- Minuterie électrique et horloge Simplimatic
- Prise minutée pour appareils domestiques
- Commutateurs rotatifs à 7 degrés de chaleur, avec lumières indicatrices
- 4 éléments rapides de chauffe
- Thermostat précis pour le four
- Thermo-gril

VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI OU

Southern Canada Power

LONGUEUIL

La Commission métropolitaine et ce qu'on en pense à Longueuil. — Les Fêtes à Saint-Antoine.

La fin de l'année et le début de l'année nouvelle, sont l'occasion d'ordinaire d'échanges de vue et de perspectives pour l'avenir.

L'année qui commence pose un problème pour les municipalités de la rive sud. En effet le plan Croteau est maintenant chose publique et les municipalités se demandent ce que sera demain pour elles. Le rapport Croteau, si on le prend tel qu'il est, veut faire porter aux municipalités qui jusqu'à présent se sont tirées d'affaires seules, le fardeau de la métropole ou d'une municipalité en croissance, disons Jacques-Cartier, qui est encore sous la juridiction de la commission des affaires municipales.

Le maire Pratt interrogé sur le plan Croteau dit qu'il n'est pas surpris qu'on ait invité les municipalités de la rive sud à participer à un gouvernement métropolitain. "Nous faisons presque partie de Montréal, a-t-il dit. "Il y aura des avantages et des désavantages".

Mais voyons ce qu'en pense un échevin, M. Antoine Spickler: Il est opposé à tout le projet pour la simple raison que tomber sous le joug d'une commission métropolitaine, pour des villes comme Longueuil, St-Lambert et autres, c'est voir monter l'évaluation municipale, payer ou partager le fardeau général. On pourrait prévoir une évaluation haussée de 2.5 pour-cent avec tout ce qui s'en suit.

Les intéressés devraient être consultés dans ce projet et le plus rapidement possible. En somme conclut M. Spickler, nous devrons partager le fardeau métropolitain, chose que nous ne souhaitons pas le moins du monde. Quant au pouvoir d'emprunt, il dépendra entièrement de Montréal.

x x x

Danger d'inondation

Pendant quelques jours l'inondation s'est faite menançante sur la rive sud quand l'eau a monté à 54 pieds, mais le temps doux, la pluie ont eu raison de l'eau et la baisse s'est accentuée, dimanche et lundi on enregistrait 52 pieds seulement pour le moment.

La glace est cependant encore très abondante et une douzaine de navires devront se résigner à passer l'hiver à Montréal.

x x x

Etude du budget

Les fêtes ont fait que le conseil municipal n'a pas tenu de séance régulière à cause des jours de congé du lendemain.

Pendant ce temps, le conseil a siégé en comité pour étudier le budget de l'année 1958. On présentera le tout aux électeurs à la veille des élections avec une augmentation de 5 pour-cent de l'évaluation des terrains, la même taxe peut être, mais tout de même une augmentation plus une taxe de vente de 2 pour-cent.

x x x

Service inauguré

La Commission de transport de Montréal n'a pas attendu au 11 janvier pour commencer le service qu'elle se proposait de donner à Montréal-Sud. Dès le lendemain du jugement du juge Scott, le service débutait à travers Montréal-Sud, avec l'autobus 71, qui fait la liaison avec le 74, qui se rend à Montréal. Les usagers bénéficient d'une correspondance pour changer.

En même temps qu'il rejetait l'injonction présentée par les compagnies rivales de transport, le juge Scott réduisait à 25 milles le rayon d'extension permis à la Commission.

x x x

Naissances

A St-Antoine de Longueuil, le 24 décembre 1958 a été baptisé Joseph, Gino, Renald, né le 4 décembre, enfant de M. N. Hennichecke et de Anna-Marie Boiteau. Le parrain a été M. Reynald Boiteau et la marraine Alice Chiasson.

—A St-Antoine, le 25 décembre 1958, a été baptisée Marie, Rita, Line, née le 19, enfant de M. Guy Bourdon et de Odette Allard. Le parrain a été M. Yvon Allard et la marraine Rita Bourdon.

—A St-Antoine, le 25 décembre, a été baptisé Joseph, Emile, Jean-Claude, Richard, né le 17, enfant de M. Claude Lamarre et de Jeannine Robert. Le parrain a été M. Chs-Emile Robert et la marraine Madeleine Dépatie.

—A St-Antoine de Longueuil, le 28 décembre 1958, a été baptisé Louis, Pierre, Georges, Arthur, Maurice, né le 17, enfant de M. Arthur Richard et de Aline Brosseau. Le parrain a été M. Fernand McDuff et la marraine Fernande Richard.

x x x

Mariages

En l'église St-Antoine, a été célébré le mariage de M. Pierre Tassé, fils de M. Louis Tassé et de Georgette Plamondon, à Mlle Miriam Cartier, fille de M. Yvan Cartier et de Rosanna Laurier. Les témoins ont été MM. Louis Tassé et Yvan Cartier.

—En l'église St-Antoine, a été célébré le mariage de M. Blaise Lestage, fils de feu Euclide Lestage et de feu Fridoline Lestage, à Mlle Gemma Bourget, fille de feu Azarias Bourget et de O. Bernier. Les témoins ont été MM. Jean-Louis Lestage et Gaston Larrivée.

SAINT-PAUL

Ile-aux-Noix

Carnets

M. et Mme Philippe Bisaillon, M. et Mme Bernard Bisaillon et leur fils Michel, M. et Mme Marcel Bisaillon et leur fils Claude, M. et Mme Marcel Tremblay et leur bébé Daniel ont visité chez M. et Mme René Guay, de Champlain.

—o—

M. et Mme Anthime Bisaillon, M. et Mme Antonio Langlois, et leurs enfants Lina, Mario, Marjolaine, visitaient leurs parents à Champlain, N.Y., à Noël.

—o—

M. et Mme Philippe Tremblay et leurs enfants René, Michel et Denise de St-Hubert, M. et Mme Marcel Tremblay et leur fils Daniel, M. et Mme Emile Perrier, M. et Mme Robert Dauplaise et leurs enfants, Yves et Réjean en visite chez Mme Martial Tremblay, à Noël.

—o—

M. et Mme Antonio Meunier et leurs enfants, M. et Mme Joseph Helmond et leur fils, Jean-Guy de Saint-Jean, visitaient M. et Mme Aldéric Arès et Mme Paradis

—o—

M. et Mme Fernand Dauplaise, Mlles Lise, Denise et Doris Dauplaise et Frankie Dauplaise de Havelock, Ontario, Mme Martial Tremblay, Mlle Anette Tremblay, M. et Mme Marcel Tremblay et leur fils Daniel, M. et Mme Emile Perrier, M. et Mme Antonio Meunier, M. et Mme Joseph Helmond de St-Jean ont visité chez M. et Mme Robert Dauplaise.

Automobilistes, soyez courtois et patients
La vitesse tue: conduisez lentement

Roger Electric Inc.
ROGER HACHEZ, prop.
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
INSTALLATIONS — REPARATIONS DE TOUTES SORTES
VENTE ET SERVICE — ESTIMES GRATUITS
323 Notre-Dame Saint-Jean Fl. 6-6796
39 Saint-Paul Saint-Jean Fl. 8-3308

POUR
LEÇONS DE PIANO
S'adresser par
téléphone après 5 heures
Fl. 7-1870

PLUS PROFITABLE...

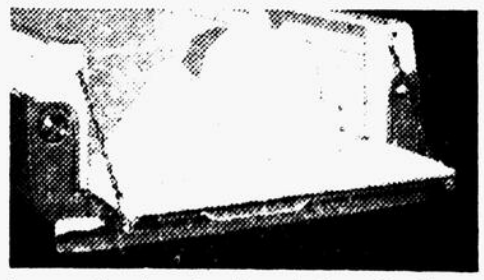
ET AUSSI PLUS ÉLÉGANT



Le Sweptline **FARGO** '59

Intérieur, extérieur, carrosserie et châssis nouveaux!

- Nouvelle carrosserie tout acier à côtés lisses!
- La plus grande carrosserie de pick-up aux points de vue volume, capacité et longueur de charge!
- Nouveaux ressorts: roulement doux et stable!
- Nouveaux intérieurs luxueux, coussins épais!
- Nouveau tableau de commandes genre "tour de contrôle"!
- Nouvelle pédale hydraulique d'embrayage!
- Nouvelles pédales suspendues d'embrayage et de frein!
- Neuf splendides couleurs toutes nouvelles!



La nouvelle caisse ultra-large du Sweptline Fargo peut transporter une charge supérieure, en volume, en poids et en longueur, à celle de tout autre pick-up; elle se charge facilement, sans effort.

De nos jours, il ne suffit pas qu'un camion soit de bonne qualité, il faut encore qu'il soit élégant. Or le Sweptline '59 est aussi chic *et même davantage* que les voitures de promenade modernes. C'est un instrument de travail aussi beau que pratique.

Le Sweptline Fargo '59 est un travailleur rapide et infatigable. Son moteur — V-8 ou 6 — vous permet de transporter une charge plus payante à chaque voyage . . . et il est plus maniable que jamais.

Adoptez donc le nouveau Sweptline. Il représente admirablement la nouvelle famille des splendides et profitables camions Fargo '59. Passez très bientôt chez le plus proche dépositaire Fargo.

Quelle que soit votre tâche, il existe un camion Fargo qui la fera mieux. De 4,250 lb. P.B.V. max. à 65,000 lb. P.B.C.

CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

FORTUNAT CHAPUT
Boul. Marie-Victorin, Varennes

FORTIN & FILS ENRG.
Saint-Jacques, Napierville

SAINT-CONSTANT

Mariage

En l'église de St-Constant, le 27 décembre 1958, a été célébré le mariage de M. Gérald Baumont, fils de M. Armand Baumont et de Yvonne Boisvert, à Mlle Lise Hébert, fille de M. Lucien Hébert et de Isabelle Bourdeau. Les témoins ont été MM. Armand Baumont et Lucien Hébert.

x x x

Naissances

A St-Constant, le 28 décembre 1958, a été baptisé Joseph, Jacques, Gilles, né le 12 décembre 1958, enfant de M. Jules Lussier et de Jacqueline Ethier. Le parrain a été M. J.-Paul Ethier, de Pictou, Ont., et la marraine Rollande Lussier, représentés par M. J. Rivard Henri et Jacqueline Lussier, oncles et tantes de l'enfant.

—A St-Constant, le 28 décembre 1958, a été baptisé Joseph, Marcel, André, né le 17 décembre 1958, enfant de M. Roger Tremblay et de Annette Gagnon. Le parrain a été M. Marcel Tremblay et la marraine Claire Ferland, frère et belle-soeur.

—A St-Constant, le 28 décembre 1958, a été baptisée Marie, Bibiane, Noëlla, née le 26 décembre 1958, enfant de M. Marcel Hammond et de Annette Viel. Le parrain a été M. Benoit Hammond et la marraine Bibiane Caron, oncle et tante.

—A St-Constant, le 28 décembre 1958, a été baptisé Joseph, Réjean, Roméo, né le 22 décembre 1958, enfant de M. Marcel Gince et de Lucille Schinck. Le parrain a été M. Roméo Gince et la marraine Antoinette Côté, grands-parents.

x x x

Nouveau marguillier

Félicitations à M. Paul-Emile Charron, élu marguillier en remplacement de M. Adrien Longtin, sortant de charge. A ce dernier nos remerciements pour son dévouement inlassable.

x x x

Va et Vient

Le Rév. Père Ulysse Bergeron, P.B., venu passer la Noël dans sa famille, est retourné à Montpellier (Lac Vert).

—L'abbé André Colpron, P.M.E., passa le Nouvel An chez ses parents, M. et Mme Emile Colpron.

—Le Rév. Frère Egide était l'hôte de M. Armand Albert pour le Jour de l'An.

M. Normand Perreault, de St-Roch, est l'hôte de son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Jacques Perreault.

M. et Mme Georges Fleury, de Montréal, chez M. l'abbé D. A. Piché ces jours derniers.

x x x

Cours du soir

Le 7 janvier prochain, réouverture des cours d'anglais à l'école du village. Que tous les intéressés prennent note.

x x x

Messes de minuit

Vu l'accroissement constant de la population, il y eut, dans notre paroisse pour Noël, des Messes de minuit à différents endroits. Voici brièvement un compte-rendu des manifestations religieuses.

En l'église paroissiale, M. le curé Yves Tremblay célébra la messe de minuit, la chorale exécuta une messe en parties, composition de M. Arthur Dovon, maître de chapelle. A l'orgue, Mme Marie Lefebvre. Les communions furent nombreuses.

A l'école du village, où M. l'abbé D. A. Piché, prêtre retiré, officiait, Messe de Minuit pour les enfants et les adultes qui ne purent avoir de place à l'église. La chorale des élèves sous la direction de la Rév. Sr Aline-Bernadette, s.s.a., interpréta les beaux cantiques de Noël.

A l'Ecole Piché, la Messe de Minuit fut chantée par M. l'abbé Bernard Letellier, vicaire; là aussi l'assistance était nombreuse et imprégnée de ferveur. La chorale de l'endroit fit les frais du chant.

x x x

Heure-Sainte

L'année 1958 est passée et déjà l'on voit pointer l'an nouveau lourd de mystères. Que nous réserve cette nouvelle année? Dieu seul le sait.

Au seuil de cette nouvelle année, il y eut, en l'église paroissiale, Heure Sainte afin de remercier Dieu des faveurs qu'Il nous a accordées durant l'année qui vient de finir et Lui demander qu'Il continue de nous tendre Sa main pour nous aider à franchir la route qui nous conduira au Céleste Séjour.

Pauvre nature humaine, nous sommes toujours à demander mais quand pensons-nous à remercier . . . ? Bien souvent nous recevons, mais l'a-t-on toujours mérité? Dieu est un bon Père, Il nous connaît bien, Il sait que plus souvent qu'autrement c'est de l'inconscience. Pourquoi ne pas nous arrêter, ne fût-ce qu'un instant, et méditer? Arrêt salutaire qui nous ferait énormément de bien et par ce fait nous rendre meilleurs.

Pour clore cette Heure Sainte, prêchée par M. le curé Yves Tremblay, il y eut Salut solennel suivi d'une messe basse. Du beau chant fut exécuté, les solistes étaient MM. Jean-Paul Moreau et Henri Lefebvre. A l'orgue, Mme Marie Lefebvre.

x x x

Pensées du jour

"La politesse est non seulement une qualité mais aussi une vertu."

"A chaque jour suffit sa peine."

SAINT-LUC

Fiançailles

Chaque année, à la messe de minuit, M. le curé Donais bénit les fiançailles. Parmi ces couples, on remarquait Mlle Marie Létourneau, fille de M. et Mme Emile Létourneau, et M. Georges Fontaine, fils de M. et Mme Emile Fontaine, de St-Jean. A cette occasion, M. et Mme Létourneau recevaient les parents du fiancé, M. et Mme Emile Fontaine, sa soeur, Mlle Lucie Fontaine, ainsi que leurs enfants, M. et Mme Jean-Paul Létourneau, M. et Mme Claude Vaillancourt, M. et Mme Claude Henry, M. et Mme Claude Bourdeau, Mlle Lucie Létourneau et M. Bernard Bélanger, M. Pierre Létourneau et Mlle Jacqueline Sénécal, Mlle Monique Létourneau et M. Claude Martin, M. Luc Létourneau. Tous s'amusèrent ferme jusqu'à une heure avancée et se retirèrent emportant un beau souvenir de cette réception familiale.

Faisaient aussi bénir leurs fiançailles, Mlle Gervaise Pilon, fille de Mme Fortunat Ménard, à M. Donald Lucier, fils de M. et Mme Denis Lucier, de Saint-Jacques-le-Mineur. Il y eut réception à la demeure de M. et Mme Fortunat Ménard. Un grand souper réunissait trois couples de fiancés. Au nombre des convives, on remarquait les parents du fiancé, M. et Mme Denis Lucier, sa grand-mère, Mme Faucher, ses soeurs, Mlle Lauréanne Lucier et son fiancé, M. Roger Proulx, Mlle Marie-Jeanne Lucier, son frère, Maurice Lucier. Les grands-parents de la fiancée, M. et Mme Joseph Deslippes, quelques oncles et tantes, M. et Mme Alfred Sabourin, Mme Roland Brosseau, M. et Mme Alexis St-Jean, une cousine, Mlle Monique St-Jean et son fiancé, M. Bernard Alix, une amie vint se joindre au groupe ci-haut mentionné, Mlle Marie-Claire Binette et M. Léon Rouillier. Un succulent souper au Bar-B-Q fut servi par l'hôtesse aidée de France et Ronald Ménard. Il y eut chants, musique et danse. Tous s'amusèrent avec beaucoup d'entrain. On se quitta non sans regret emportant un souvenir inoubliable de cette rencontre intime.

x x x

Naissances

A Saint-Luc, le 21 décembre, a été baptisé Joseph, Adolphe, Pierre, Jean, né le 10 décembre à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Maurice Charbonneau et de Thérèse Laguë. Le parrain a été M. Adolphe Charbonneau et la marraine Antoinette Roy, oncle et tante.

A St-Luc, le 23 décembre, a été baptisée Marie, Ghislaine, Pierrette, née le 20 décembre à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Lucien Bernier et de Simone Marcoux. Le parrain a été M. Serge Bernier et la marraine Ghislaine Bernier, frère et soeur.

—A St-Luc, le 25 décembre, a été baptisé Joseph, Noël, Jean, Raymond, né le 16 décembre, enfant de M. Conrad Dubé et de Marie-Rose Langevin. Le parrain a été M. Joseph Dubé et la marraine Thérèse L'Italien, oncle et tante.

x x x

Meilleurs voeux

En mon nom personnel et au nom du journal, je viens offrir à tous nos lecteurs spécialement à tous les paroissiens et en particulier à M. le curé Donais et M. le chanoine Labrosse, nos voeux sincères de bonheur à l'occasion du Nouvel An. Que cette nouvelle année vous apporte la joie et le bonheur et que la vie vous soit heureuse tout le long de l'an nouveau.

La correspondante

SAINT-BERNARD

Mme Elie Poissant, M. et Mme Raymond Poissant et M. Raoul Poissant, de Napierville, et son amie, Mlle Couture, de Sherrington; M. et Mme René Poissant et leurs fillettes Jocelyne, Marlène et Hélène, de Champlain, N.Y.; M. Florian Poissant, de Montréal; M. et Mme Bernard Duteau et leur fillette Mireille, de cette localité, et Mlle Annette Duteau prenaient le souper samedi soir dernier chez M. et Mme Léonard Doucet, à Côte Ste-Catherine.

—M. et Mme Hormisdas Duteau, Mlle Annette Duteau, M. et Mme Bernard Duteau et leur fillette Mireille prenaient le dîner de Noël chez M. et Mme Alcide Blais, de Lacolle.

Les classeurs d'oeufs font du bon travail

Etes-vous de ceux qui croient que les classeurs d'oeufs, au Canada, négligent leur travail ? Détrompez-vous!

A la suite de critiques sur le manque d'uniformité dans le classement, un groupe de spécialistes a entrepris d'effectuer une enquête nationale. Et voici ce que l'enquête a révélé:

1. Les mireurs d'oeufs sont bel et bien capables de différencier les oeufs de la catégorie A de ceux de la catégorie B.

2. Le mirage indique la qualité interne des oeufs.

3. Les meilleurs oeufs se produisent entre septembre et avril. Ensuite, la qualité commence à décliner à cause de l'âge de la pondeuse, du climat et de l'alimentation.

4. La qualité en général est meilleure dans certaines régions qu'en d'autres.

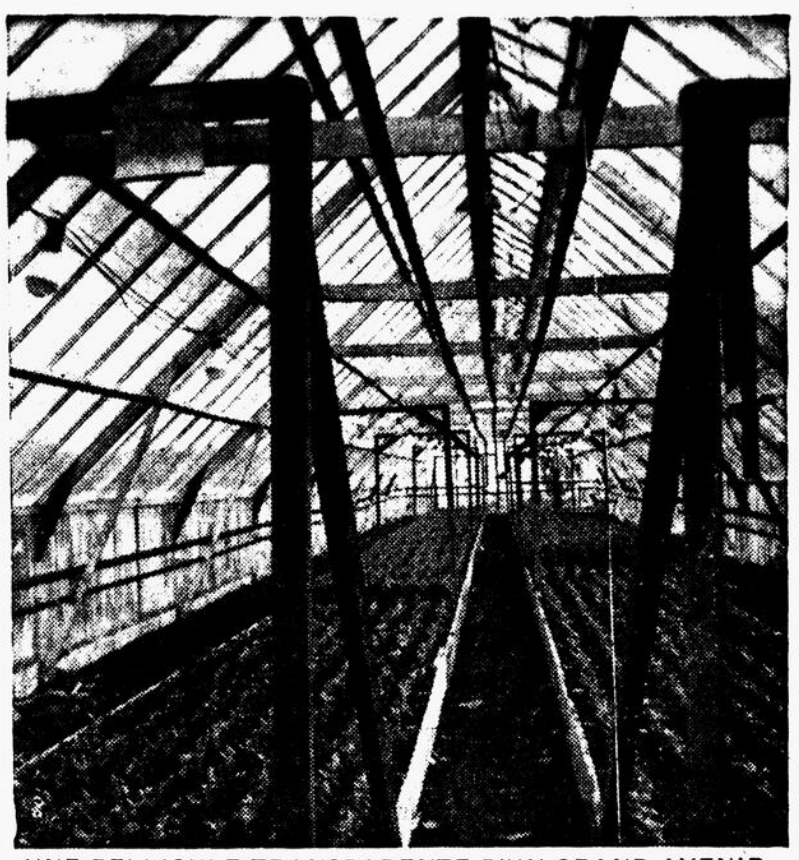
Les spécialistes ont choisi cinq régions de classement d'un bout à l'autre du Canada. Chaque mois, à une date inconnue des postes, ils ont prélevé cinq douzaines d'oeufs A et cinq douzaines de B à même les stocks de deux classeurs. Il y avait trois postes dans chaque région ce qui fait que tous les mois 30 douzaines d'oeufs étaient recueillies dans chacune des cinq régions.

Les spécialistes ont examiné ces oeufs, selon les procédés ordinaires, afin d'établir la qualité de chaque catégorie.

Ils ont établi des moyennes mensuelles et annuelles pour chaque catégorie à chaque poste de classement, en tenant compte des classeurs particuliers, des postes et des régions de classement.

Les directeurs de l'enquête étaient MM. D.A. Fletcher, chef des projets spéciaux de la Division de l'aviculture du ministère de l'Agriculture du Canada, E.S. Snyder et H.L. Orr du Collège d'Agriculture de l'Ontario, W.F. Rae de l'Université de la Saskatchewan, et J. Biely de l'Université de la Colombie-Britannique.

La vente des oeufs par catégorie date de 1915 alors que des normes facultatives étaient établies pour la première fois.



► UNE PELLICULE TRANSPARENTE D'UN GRAND AVENIR. — Une serre expérimentale, où les vitres ordinaires ont été remplacées par de la pellicule polyestérique ("Mylar"), est actuellement à l'essai à l'établissement d'Avon Valley Greenhouses Ltd., à Falmouth, N.-E. Jusqu'à ce jour, cette pellicule, la plus forte de toutes les pellicules en matière plastique, a résisté avec succès aux grands vents et aux intempéries.

Etat sanitaire des fruits et légumes du marché

Les fruits et légumes en vente sur le marché ne sont pas toujours parfaits. Ce n'est pas tant le cas de ceux que l'on trouve dans les marchés publics où ils sont offerts directement par les producteurs, mais de produits hors saison qui subissent l'entreposage et le transport.

Ceux-ci ne sont pas tous évidemment, de par leur nature et leurs exigences, susceptibles au même degré de se gâter, mais il y en a toujours trop dont la qualité laisse à désirer, par suite de conditions adverses. Ces conditions sont, individuellement, ou concurremment, une récolte prématurée, un lavage avec assèchement insuffisant, un contenant imperméable, des extrêmes de température et d'humidité, les blessures ou meurtrissures, des traces de maladies, etc.

Le meilleur exemple de récolte prématurée néfaste se rencontre avec les oignons qui deviennent alors très sujets à la pourriture du collet, surtout si d'autres facteurs défavorables entrent aussi en jeu. Nous nous souvenons d'une expédition importante d'oignons rouges complètement perdus de cette façon parce que pas assez mûrs, souligne M. David Leblond phytopathologiste du Ministère provincial de l'Agriculture.

Les pommes de terre et les carottes arrachées trop tôt, lavées, insuffisamment séchées et empaquetées dans des sacs de cellophane ou de polythène, sont exposées à fermenter quand elles y séjournent trop longtemps. Il va sans dire que s'il y a en plus des meurtrissures ou des traces de maladie, cette fermentation est encore plus prononcée. Ces sacs transparents ne devraient pas surtout être employés pour empaqueter les pommes de terre, à cause de verdissement provenant de l'exposition à la lumière. Nous pourrions citer des cas de dommages appréciables causés par ce mode d'emballage. Aussi, certaines maisons commerciales qui l'ont déjà adopté reviennent-elles aux sacs de papier dont l'avantage est d'être, jusqu'à un certain point, perméables à l'humidité mais imperméables à la lumière.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance de manipuler avec soin les fruits et légumes, car la moindre blessure est une porte ouverte à la pourriture. Les pommes y sont particulièrement sensibles, non seulement aux chocs mais aussi à l'emballage trop serré, ce qui amène le blettissement, pourriture commune d'entrepôt reconnaissable par des dépressions foncées très caractéristiques.

Les pommes de terre constituent sûrement la plus importante denrée sur le marché. Vu la forte injection de mildiou, vulgairement appelé échaudage, qui a sévi cette année, par suite des pluies fréquentes, on peut s'attendre à plus de pourriture que d'habitude, même si le triage a été pour cette raison assez sévère. Il suffit de traces imperceptibles de la maladie sur quelques tubercules pour les gâter à la longue. Il en est de même de la gelée qui, au début d'octobre, a pris par surprise bien des producteurs dont la récolte n'était pas encore terminée. A certains endroits, la terre a gelé à un pouce et les tubercules les plus près de la surface en ont été atteints. La chose n'a peut être pas trop paru à l'arrachage, mais au bout d'une semaine à peine, on pouvait voir des marques de coulage sur les sacs. Plusieurs cas de ce genre ont déjà été signalés à date par des acheteurs. Cette gelée peut naturellement se prévenir par une plantation faite à bonne heure et, par voie de conséquence, une récolte possiblement plus hâtive.

Le Richelieu est votre journal, faites-le lire !

POUR LOCATION DE VAISSELLE, VERRERIE
pour réceptions, mariages, etc., voyez:
EMILE PELOQUIN
180, rue Trahan Saint-Jean Tél. Fl. 6-4500
● CHAISES A LOUER POUR TOUTES OCCASIONS
● GRANDES TABLES POUR BANQUETS
LIVRAISON FAITE A DOMICILE GRATUITEMENT

TIP TOP TAILOR
Magnifiques vêtements sur mesures
DAMES COSTUMES HOMMES COMPLETS
AUX PRIX LES PLUS BAS
Confection — Merceries pour hommes
ADELARD GRANGER
234 Mercier 7-1250
Diplômé de A.F.C.D.S. (USA)
Plus de quarante années d'expérience à votre service

SAINT-MAXIME

(Ville Lemoyne)

NOEL! NOEL! NOEL!

"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté". Noël c'est la fête des grands et des humbles. C'est la fête de l'Etoile, de la Lumière et de la Paix, où l'on prie de toute l'intensité de son âme. C'est la fête de l'humilité, de la pauvreté, et de la quiétude: "La justice et la paix se sont embrassées au pied de la Crèche" Mais c'est surtout et avant tout la fête de l'Immaculée Mère de Dieu qui nous donne l'Emmanuel. Cet esprit chrétien de Noël doit envahir nos âmes et l'imprégner si puissamment qu'il demeure toute l'année durant.

MESSE DE MINUIT

Procession de l'Enfant-Jésus, solennelle et pieuse au son des chants les plus touchants: "Que j'aime ce Divin Enfant" Messe diacre -sous-diacre rehaussée par un somptueux sanctuaire où les âmes jeunes et neuves de nos enfants du sanctuaire s'unissent dans une fervente prière aux ministres de Dieu à l'autel pour implorer de l'Enfant de la Crèche des bénédictions de Paix et de Bonheur pour tous. La manécanterie "St-Maxime" prête gracieusement son concours à la chorale pour l'exécution d'un magnifique programme religieux et liturgique dans l'esprit de la fête de Noël L'assistance pieuse et recueillie nous place dans un climat de piété et de religieuse quiétude. Les paroissiens, après l'office ne tarissent pas d'éloges sur la beauté et la simplicité de nos offices liturgiques. Chaleureuses félicitations à notre dévoué Pasteur qui n'a qu'un idéal: donner aux offices liturgiques toute la splendeur possible: rien pour lui n'est ni assez beau, ni assez grand pour le service divin.

LA CRECHE

Une agréable surprise attendait les paroissiens: une crèche neuve, symbole de pauvreté et de simplicité. "Dans le silence de la nuit" les gens pouvaient admirer un "bijou de crèche". Une agréable coupe de vieille crèche de bois stylisée demeure une vivante prédication de pauvreté tout y respire simplicité et douceur. Si vous y ajoutez une fine pointe de "moderne" vous apprécierez l'étoile "Sputnik" qui du sommet de la crèche chante la lumière et le "Grand Mystère". Nos cordiales félicitations à l'artiste qui a présidé à si touchante exécution. C'est l'illustration tangible de la pauvreté dans la simplicité et la Paix: un véritable petit chef-d'oeuvre qui mérite plus ample méditation.

LA ST-ETIENNE

Le 26 au soir, les enfants du sanctuaire veulent souligner par un petit buffet de fête la St-Etienne, fête patronale de notre aimable pasteur. Les tables magnifiquement dressées, chantent le bonheur et l'enthousiasme de nos petits à la visite de leur dévoué pasteur. Après la distribution des prix de propreté, de distinction et de piété, le directeur du sanctuaire dit son admiration devant la magnifique moyenne de présence de 98% de ses chers enfants de choeur. En réponse à l'adresse M. le curé laisse parler son coeur de poète et d'artiste en nous interprétant un chant de circonstance sur le dévouement de son maître de cérémonies. Les enafnts répondent avec force et enthousiasme au "Les gars du sanctuaire sont heureux comme ça" Soyez assuré, M. le curé, que vos enfants du sanctuaire feront longtemps mémoire de cette intéressante soirée et qu'ils redoubleront d'ardeur dans l'accomplissement de leurs devoirs de servants de messe continuant de bien vivre leur belle devise: "Pro Deo".

N.B. — Un sincère merci à notre directeur de l'école Sacré-Coeur, le R. F. Lapointe, c.s.v., pour la rédaction de la présente chronique.

LAPRAIRIE

LA NATIVITE

Naissances

Le 28 décembre a été baptisé Joseph, Armand, Michel, né le 24, enfant de M. Germain Hébert et de Denise Lamoureux. Le parrain a été M. Armand Hébert et la marraine Annette Jérôme, son épouse, de cette paroisse, grands-parents.

Le 28 décembre a été baptisée Marie, Paule, Anne, Josée, née le 19, enfant de M. Paul-Emile Mercille et de Rollande Lussier. Le parrain a été M. Gabriel Gagnon et la marraine Micheline Mercille, cousin et soeur de l'enfant.

SAINT-ISIDORE

Séance de Noël

Pour aider jeunes et vieux à mieux préparer les fêtes de l'époque, les élèves de l'Ecole Langevin ont préparé une séance qu'elles ont jouée gratuitement pour le public, le 21 au soir Le programme était centré sur Noël, le Jour de l'An les Rois, ce triptique vers lequel convergent actuellement notre belle Liturgie et nos traditions familiales.

Parents et amis sont venus très nombreux applaudir aux succès de leurs jeunes. Félicitations aux actrices pour avoir réussi, en très peu de temps, à donner une représentation fort intéressante!

Messe de minuit

Le 24 décembre au soir, la salle de l'école est convertie en véritable chapelle. Sur le théâtre sont dressés autel et crèche: c'est qu'il y a messe de minuit chez nous.

M. l'abbé Oligny, vicaire dominical, célèbre ses trois messes au cours desquelles la chorale des élèves chante ses vieux Noëls, fraternellement aidée d'anciennes qui sont venues prêter leur concours. Une foule très recueillie s'unit à l'offrande du prêtre Le Bambino, de sa crèche illuminée parait offrir sa paix et sa joie à toutes ces âmes de bon vouloir.

(communiqué)

ooo

Nouveau marguillier

Dans la paroisse, dimanche dernier, on procédait à l'élection d'un nouveau marguillier en remplacement de M. Camille Poupart, sortant de charge. Le choix s'est porté sur M. Eugène Beaulieu.

Le Conseil de la Fabrique se compose maintenant de M. Arthur Beaulieu, marguillier en charge, M. Roma Sicard et M. Eugène Beaulieu.

Félicitations au nouvel élu et reconnaissance à M. Camille Poupart pour son dévouement.

De retour parmi nous

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au R. P. Jean-Paul Demers p.b., fils de M. J.-O. Demers, qui passera un séjour de sept mois dans son milieu natal, après une absence de huit années.

Le R. P. Demers, missionnaire et économe du vicariat apostolique de l'Uganda (Afrique) est arrivé par avion à Dorval le 14 décembre. Il était accompagné de son cousin le R. P. D'Arcy Nadon, p.b., et du R. P. Laberge.

Elèves qui méritent une mention spéciale pour la diction et le chant à l'école Langevin, en 9e, 8e, 7e et 6e années.

Notes de décembre

9e année
Diane Trudeau, Hélène Sicard, Monique Trudeau, Simone Beaulieu, Pauline Poupart.
Inst. Sr Marie-du-Christ-Roi

8e année:
Lorraine Trudeau, Marthe Trudeau Colette Vanier, Denise Dubuc, H. Trudeau.
Inst. Sr M.-Thérèse d'Alençon

7e année:
Nicole Poupart, Lucette Toupin, Rachel Charron, Yolande Beaulieu, Nicole Primeau.
Inst. Sr M.-Thérèse d'Alençon

6e année:
Suzanne Trudeau, Ginette Brais, Claire Sicard, Cécile Beaulieu, C Perron

3e année:

Rita Gervais	87.4
Michel Boyer	85.4
Pierre Bellefleur	84.3
Roger Trudeau	80.2
Gilles Thuot	79.4

Inst. Adélia Desgens

2e année.

Gilles Surprenant	92.4
Denise Dalcourt	91.3
Raymond Pesant	89.8
Jacques Martin	89.2
Carmen Larose	87.8

Inst. Mariette Desgens

1ère année

Diane Richer	93.6
Lise Poupart	93.4
Roger Lazure	93.2
Normand Dubuc	92.2
Micheline Longtin	92.1

Inst. Lise Léonard

Ecole Pagé

Notes de décembre

9e année:

Jean-Pierre Dubuc	84.5
Gilles Yelle	81.3
Jean-Robert Brais	80.4
Albert Perras	78.6
Jean Colpron	74.6

8e année:

Simon Surprenant	86.8
Denis Desgroseilliers	73.8
Daniel Charron	73.5
Denis Poupart	67.4
Jean Dalcourt	65.6

6e année A:

André Audet	84.6
Jean-Claude Desgroseilliers	81.6
Jean-Denis Dubuc	77.9
Richard Clément	77
Normand Payant	73.9

Inst Simone Yelle

7e année:

Pierre Sicard	93.4
Claude Poupart	88.1
Jules Ouellette	84.8
René Morache	84.1
François Yelle	81.5

6e année:

Guy Faille	85.5
Michel Dalcourt	79.7
Roland Beaulieu	77
Bernard Perras	75.9

Inst. Mme Raymond Gervais

5e année:

Roger Patenaude	93.6
Jean Vanier	86.6
Marcelle Surprenant	84.7
Jeanne Mance Beaulieu	83.4

Inst. Jeanne d'Arc Sicard

4e année:

Lise Pagé	91.2
Hélène Poupart	91.1
Claudette Lanctôt	88
Louis Bellefleur	86.7

Inst. Jeanne Berthe Perras.

NAPIERVILLE

Tous les enfants de Napierville avaient le coeur joyeux et recevaient tous des jouets à l'occasion d'une magnifique parade du Père Noel et de chars bien décorés.

Mlle Jeannine Ouellette, de Lanoraie, Québec, était chez sa soeur en visite pour la Noël Mme Philippe Gaudreau.

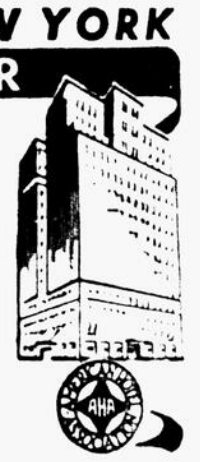
Prompt rétablissement à M Dosithée Martineau, hospitalisé à Saint-Jean.

La Briqueterie Saint-Laurent, Ltée
935, EDIFICE CARRE DOMINION
Briquerie: LAPRAIRIE, P.Q.
1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374
MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Que.



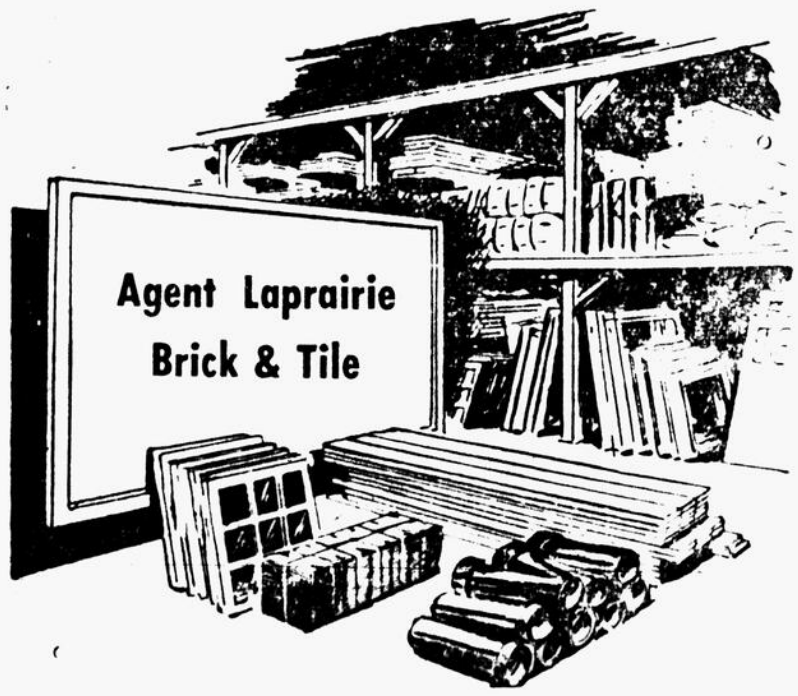
Assurances
★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales
Armand Martin, C.C.S.
Saint-Philippe de Lap.
MI. 3-8484
132 ouest, rue S.-Jacques
PL. 1871 - - - - - - - - Montréal
BUREAU: Edifice Transportation

HARRIS HOTEL IN NEW YORK
HOTEL KNICKERBOCKER
AU COEUR DU TIMES SQUARE
Sur la 45e rue, près du Broadway
Radio City, 5e Avenue et le fameux White Way à la porte.
400 chambres confortables avec bain et radio. Depuis $4
● Chambres à air conditionné
● Télévision disponible Tél. JUdson 2-4200
AUTRES HOTELS A
ST. LOUIS HOTEL DE SOTO
CINCINNATI HOTEL METROPOLE
COLUMBUS, O. HOTEL BROAD-LINCOLN
DETROIT HOTEL FORT WAYNE



Bonne et Heureuse Année !
Attention ! Attention !
Encan d'animaux
tous les lundis soirs sur la ferme de
Léon Fortin
2e rang, Saint-Blaise
Nous abattons et débitons pour congélateurs si désiré.
POUR INFORMATIONS: Téléphone Fl. 6-4855

MATERIAUX de CONSTRUCTION
SPÉCIALITÉ :
Bois de finition
●
Ciment et tôle "Economique"
●
Peinture - Ferronnerie



Arthur Potvin
200, rue SAINTE-MARIE LAPRAIRIE
Rés. 103, rue St-Laurent
OL. 9-1083 – OL. 9-0814

Texte d'après Willam et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 23

Images de Marie Pignal



1. Jésus et sa mère furent invités à un mariage chez des parents à Cana, une ville voisine.

Les femmes en Orient n'assistent pas au repas mais s'occupent de la cuisine et veillent au service. C'est ainsi que Marie s'aperçoit soudain que le vin est épuisé. Elle va prévenir son fils.

2. Jésus semble éluder la demande contenue dans l'avertissement de sa mère. Marie pourtant ne se trouble pas; elle passe dans la réserve aux provisions où les serviteurs s'activent, et leur dit de se tenir prêts à obéir à Jésus.

3. Les fêtes des noces juives duraient sept jours pendant lesquels les invités allaient et venaient à leur gré; aussi personne ne s'étonne de voir Jésus quitter sa place et se diriger vers les grandes urnes pouvant contenir environ quatre-vingts litres d'eau pour les purifications rituelles.

4. Les serviteurs ont rempli d'eau les urnes de pierre, Jésus leur dit alors: "Puisez maintenant, et portez au maitre du festin". Celui-ci goûte à cette eau changée en un vin excellent. Surpris, il lève son verre en félicitant ses hôtes.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE, en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Les bras qui s'allongent

par Pierre L'ERMITE

C'était, il y a trois ans ... On frappe, timidement à la porte de mon bureau.

Entrez'

... un prêtre de province, mais ... fatigué ... fatiguée, aussi ... soutane:

Je viens de baptiser un petit ne... Je n'ai pas voulu passer par ... église, sans venir vous saluer ... qui est gentil' ... J'aime ... mes confrères de province. Vos ...onfrères?

Mais oui, mes chers confrères. Vous êtes curé, vous aussi?

... peu ... 600 habitants, 3 ... 60 personnes à la messe ...manche.

Et les autres?

Impossible de les atteindre ... français, ce mot-là. Vous a... bulletin paroissial?

... bonne confrère sourit triste...

Prêtez-vous un bulletin pour 60 ...nes'

Bien ... pour 600'

Je ne le liront pas.

oOo

Mon ... vieux journaliste je sursau...

... voilà votre péché, vous n'avez ... foi en la puissance illimitée de la Presse. Vous n'avez donc pas ... compagne de Crémieux. Tenez ... bien l'argent, les places, les ... Si vous avez la Presse ... avez cela, et tout le reste' ... pour la grande Presse ... pour un misérable bulletin' ... voici votre second péché! Il n'y a pas de grande et de petite ... Un microbe est parfois plus ... qu'un éléphant; un pistolet ... qu'un canon.

Un bulletin bien fait, intéresse ... monde, même et quelquefois ... ceux qui ne viennent pas ... glise et qui veulent savoir ce ... lit le curé.

Et puis, on est toujours content ... son nom imprimé. Naissan..., baptêmes, fiançailles, mariages ... Ajoutez à cela quelques petits ... très courts. On ne lit pas les longs.

Enfin, intercalez quelques lignes ... personnes compétentes, traitant ... sujets agricoles, pittoresques. Meilleure utilisation du jardin, cho... ...lés des portes et ... locaux.

Surtout, n'attaquez ... personne.

oOo

Très joli ... que vous me ... Mais "grave"?

Un bulletin de six ... ne vous coûtera pas ... et j'en connais qui rapporte!

Le pauvre curé lève ses bras au plafond!

Je réponds tout de suite à sa protestation.

Et ... bien. C'est ... vieux ... la vérité qui vous parle. Faites-... lentement, que cela ... porte ... vous lisant ... marque le ... ou paraissent ... ...es à votre paroisse.

... bout d'un ... vous aurez le ... terrain tout préparé ... effet de propagande et ... Vous offrira de le ...bli...

oOo

Mo... ne sont ... formi...

... ...

... ...

...

Chez

Béatrice



Vous êtes cordialement invités à notre grande

VENTE D'HIVER

1959

Commençant jeudi, 8 janvier à 8 h. 30

La Vente que la population de St-Jean et de la région n'oubliera jamais



Costumes de ski
(DUFFLE SET)
NYLON ET LAINE
Grandeurs: 4 à 16 ans
Rég. $17.00 VENTE **$11.98**
Rég. $15.00 VENTE **$9.98**

MANTEAUX D'HIVER
(FILLES)
Grandeurs: 1 à 16 ans
Rég. $13.00 VENTE **$8.98**
Rég. $20.00 VENTE **$12.98**

Gilets laine et nylon
Pour garçons et filles
Grandeurs: 1 à 16 ans
Rég. $3.00 VENTE **$2.39**
Rég. $4.00 VENTE **$2.79**

Chapeaux de laine
POUR FILLES
Rég. $2.00 VENTE **$1.49**
Rég. $3.00 VENTE **$2.29**



ENSEMBLE DE HOCKEY
Tout laine — 3 morceaux
Rég. $6.00 VENTE **$3.98**

Breeches
Melton — Humphrey
Corduroy
Rég. $5.00 VENTE **$3.98**
Rég. $7.00 VENTE **$4.98**

Pantalons longs
POUR GARÇONS
Grandeurs: 24 à 34
Rég. $4.00 VENTE **$2.69**
Rég. $5.00 VENTE **$3.49**

Epargnez des dollars

Toute vente est finale

800 ROBES
LAINE - NYLON - COTON
Grandeurs: 1 à 16 ans
A des prix ridiculement bas

500 MANTEAUX
DE PRINTEMPS
pour garçons et fillettes
A liquider en bas du prix coûtant

200 MANTEAUX
DE FILLETTES JR
A un prix absolument ridicule

Duffle Coats de laine
Fermeture éclair
Capuchon garni de fourrure
Grandeurs: 4 à 16 ans
Rég. $11.00 VENTE **$6.98**
Rég. $13.00 VENTE **$8.98**

Couches "Curity"
La douzaine **$3.49**

Couches de flanellette
La douzaine **$2.49**

Chemises garçons
(LITTLE PRINCE)
Grandeurs: 10½ à 14½
Rég. $2.00 VENTE **$1.49**
Rég. $3.00 VENTE **$2.39**

SPECIAL
CARCOATS
SUBURBAN
Pour filles et garçons
Grandeurs 4 à 16 ans
en bas du prix coûtant

Pantalons de ski
FILLES ET GARÇONS
Molleton tout laine et gabardine
Rég. $4.00 VENTE **$2.89**
Rég. $7.00 VENTE **$4.98**

Habits pour garçons
Grandeurs: 24 à 34
2 PAIRES DE PANTALONS
Rég. $14.00 VENTE **$8.98**
Rég. $19.00 VENTE **$13.98**

Manteaux d'hiver
POUR GARÇONS
2 à 6x — 3 morceaux
Rég. $17.00 VENTE **$10.98**
Rég. $11.00 VENTE **$6.98**

200 habits de neige
POUR GARÇONS ET FILLES
Grandeurs: 2 à 16 ans
100% NYLON
Rég. $7.00 VENTE **$4.98**
Rég. $10.00 VENTE **$6.98**

Pyjamas flanellette
FILLES ET GARÇONS
Grandeurs: 2 à 16 ans
Rég. $2.00 VENTE **$1.49**
Rég. $3.00 VENTE **$2.39**

CASQUETTES
CUIR ET GABARDINE
Garniture de fourrure
Rég. $4.00 VENTE **98c**

COMBINAISONS
PENMANS 71
Grandeurs: 22 à 34
$1.89







Marchandises de printemps et d'été en vente en bas du prix coûtant
Hâtez-vous . . . nos valeurs sont sensationnelles

Chez BEATRICE

191, rue Richelieu **Saint-Jean** **Tél. Fl. 6-4177**